



HAL
open science

La Brie à l'époque protohistorique (Hallstatt - La Tène)

Jean-Paul Guillaumet

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet. La Brie à l'époque protohistorique (Hallstatt - La Tène). Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, 1972, 12-13, p. 53-146, 41 pl. (XIII-LIII). hal-03370636

HAL Id: hal-03370636

<https://hal.science/hal-03370636>

Submitted on 26 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

B V L L E T I N
D V G R O U P E M E N T
A R C H É O L O G I Q U E
D E S E I N E - E T - M A R N E

FONDS DOCUMENTAIRE
Pr L.-R. NOUGIER



*publié avec le concours du ministère des Affaires Culturelles
et de l'Environnement
du Ministère de l'Éducation nationale
et du Conseil général de Seine-et-Marne*

LA BRIE A L'EPOQUE PROTOHISTORIQUE HALLSTATT - LA TENE*

La Brie, unité géologique détruite par le découpage administratif en départements, se compose d'un plateau triangulaire délimité par la côte de l'Île-de-France à l'est, la Seine et la Marne au nord et au sud.

Située entre deux centres importants des âges du fer, la Champagne et la Bourgogne, elle fut longtemps négligée et l'étude systématique des découvertes ne fut jamais entreprise. Le travail présenté ici a pour but de dénombrer et de dater les sites connus de cette période et d'essayer, à la lumière de ces résultats, de voir le peuplement et la vie en cette région.

L'étude se divise en plusieurs parties. D'abord, nous traitons des problèmes méthodologiques et de définition et nous retraçons l'historique des recherches puis nous étudions structure et mobilier par période. Nous donnons, en annexe, un inventaire des sites, une bibliographie et la liste des sites de l'âge du bronze.

LE MILIEU REGIONAL

Formé au tertiaire, le plateau de Brie est un massif géologique simple de forme triangulaire, délimité par la Marne au nord; la Seine au sud et la côte de l'Île-de-France à l'est. La plate-forme structurale du plateau se compose de sannoisien supérieur dit calcaire de Brie, il s'agit d'une argile à meulière de couleur brune ou rouge contenant aux abords de Provins des pisolithes ferrugineux. En quelques points, Brie-Comte-Robert, la Houssaye, on trouve une épaisse couche de limon. Ces terrains, par leur composition à base d'argile, retiennent les eaux et donnent des sols lourds mal drainés. De nombreuses petites et moyennes rivières entaillent ce plateau. Leurs vallées sont constituées d'alluvions anciennes et modernes et, à la base des versants, d'affleurements argileux importants.

* Ce travail a fait l'objet d'un diplôme de l'E.P.H.E. IV^e Section, en 1973, sous la direction de M. P.M. Duval. Je tiens à remercier pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans la recherche des documents utiles à ce travail et pour leur accueil MM. les Conservateurs du Musée des Antiquités nationales et des Musées de Seine-et-Marne, MM. les Directeurs des Antiquités préhistoriques et historiques, les chercheurs de Seine-et-Marne et M. A. Bullard qui a repris une grande partie des dessins.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

	DATE DE DECOUVERTE	1850		1914		1944		TYPE DE DEC.		LIEU LE DEPOT		
								fouille	fortuite	connu	??	
		1870	1944			sauvetage						
1	AZY	1
2	BALLOY	2
3	CANNES-ECLUSE	3
4	CANNES-ECLUSE	4
5	CANNES-ECLUSE	5
6	CANNES-ECLUSE	6
7	CELLES LES CONDE	7
8	CELY	8
9	CHALAUTRE LA PETITE	9
10	CHELLES	10
11	CHELLES	11
12	CHELLES	12
13	CHELLES	13
14	CHEZY	14
15	CORBELL	15
16	COULOMMIERS	16
17	COURCELLES	17
18	DORMANS	18
19	LA FERTE GAUCHER	19
20	FRESNES	20
21	LA GRANDE PAROISSE	21
22	GRAVON	22
23	QUERARD	23
24	JABLINES	24
25	JOUY LE CHATEL	25
26	LECHELLE	26
27	LIZINES	27
28	MAREUIL	28
29	MAROLLES	29
30	MEAUX	30
31	MELZ SUR SEINE	31
32	MONTARLOT	32
33	MONTREAU	33
34	MONTREAU	34
35	MONTIGNY LENCOUR	35
36	MORTERY	36
37	NOGENT L'ARTHAUD	37
38	SAINTE MARTIN DES CHAMPS	38
39	SAINTE SAUVEUR LES BRAY	39
40	TROISSY	40
41	VAIRES SUR MARNE	41
42	VARENNES	42
43	VAUX LE PENIL	43

Les grandes phases climatiques récentes de la Brie n'ont pas dû être très différentes de ce qu'on en suppose dans le Valois (A) : vers - 9000, fin de la période arctique, climat froid caractérisé par des bouleaux et des pins ; vers - 8000, fin de la période subarctique, réchauffement du climat avec extension du chêne ; vers - 6000, fin de la période boréale, réchauffement notable du climat ; d'environ - 6000 à - 3000/- 2500, période atlantique, extension de la chênaie mixte où le chêne devient prépondérant en mélange ou seul ; vers - 2500, début de la période sub-boréale, diminution probable de la température, développement des ormes et aulnes en fond de vallée ; de - 1000 à + 1000, période subatlantique, le climat devient sensiblement identique à ce qu'il est actuellement, la végétation actuelle se met en place : chênaie avec charmes et frênes et extension du hêtre à partir de l'est. L'abondance du bouleau à la période atlantique peut être interprétée comme due à l'intervention humaine. D'une manière générale, dans nos régions, on assiste à cette époque qui correspond au Néolithique à des modifications de la flore explicables seulement par la présence de l'homme (B). En Valois, les limons sont occupés tardivement, les néolithiques ont occupé seulement les pelouses et les bruyères sèches, c'est-à-dire les sols sableux sans distinction de matières chimiques. Le début de la période subatlantique correspond approximativement au commencement des âges du fer. Dans le massif de Rambouillet, entre autres régions, les études palynologiques amènent à penser à de nouveaux défrichements (C). Ce schéma général n'est pas nécessairement applicable pour la Brie, mais il est raisonnable de penser que ces grandes lignes ressortiront des études qui devraient être menées dans les tourbières de cette région.

Actuellement, le plateau de Brie possède une agriculture intensive à champs ouverts semblable à celle de la Beauce, fondée sur de grandes exploitations coupées par de grandes forêts de feuillus, reliques de l'ancienne couverture, essentiellement constituées de chênes pédonculés accompagnés de chênes sessiles, de hêtres et de leur cortège habituel (D). A l'époque médiévale, de grandes zones de plateaux couvertes de forêts, sont essartées puis drainées au moyen d'un système de rus et d'étangs, par les filiales des grandes abbayes parisiennes. De l'époque gallo-romaine, nous ne savons rien, ni de la production agricole, ni de la population ; l'archéologie nous montre seulement l'abondance des sites sur tout le territoire. Aux âges de fer, le climat subatlantique ne paraît pas être différent du nôtre ; il semble possible que le plateau est alors couvert d'une grande forêt à prédominance de chênes analogue à celle des Carnutes. Les coteaux plus secs sont recouverts d'une végétation plus basse,

(A) P. JOVET, *Le Valois, phytosociologie et phytogéographique*, Paris, 1947, Sedes.

(B) G. JALUT, *Analyse pollinique de la Tourbière de Poigny*, Pollens et spores, 1966, VIII, pp. 123, 134 et P. JOVET, *op. cit.*

(C) G. LEMEE, *Recherches sur l'histoire forestière post-glaciaire de la Basse-Normandie et du Perche*, Bull. Soc. Linnéenne de Normandie, 1939, série 9, 1, pp. 97-145 et G. JALUT, *op. cit.* et *Analyse pollinique de la Tourbière de l'Archer*, Pollens et spores, 1967, IX, pp. 305-334.

(D) P. JOVET, *Carte de la végétation de la France*, feuille de Paris, C.N.R.S., 1966.

plus adaptée, de type taillis ou fourré. Les vallées, non drainées, abritent marécages herbeux et aulnaies. Cette couverture végétale de type essentiellement forestier est entrecoupée de clairières d'exploitation et d'occupation plus ou moins stables.

LES CHRONOLOGIES

Les critères sur lesquels peuvent s'appuyer une chronologie protohistorique sont de différents types. Il s'agit de fouilles stratigraphiques, des analyses scientifiques permettant une datation absolue, méthode encore peu utilisée, des dates données par des importations trouvées avec des objets indigènes et des analyses typologiques. Ces dernières ne doivent pas faire oublier que l'objet ne possède pas une évolution rectiligne et logique, qu'une récession ou qu'un retour à des types moins évolués peut toujours être possible et que deux objets semblables ont pu être fabriqués en deux lieux différents à la même époque. Aussi la typologie doit s'appuyer sur les associations d'objets dans un ensemble clos. La chronologie s'appuyant sur la typologie et son évolution est totalement indépendante de la notion de civilisation. Le « temps typologique » n'est pas un temps réel ni un « temps civilisation ». C'est une manière commode de se retrouver et de parler un langage commun. C'est un moyen et jamais une fin. La date absolue est utile mais le site archéologique est surtout intéressant par rapport à d'autres sites et à l'évolution générale. L'inventeur de nos chronologies est Thomsen. Hildebrand ensuite reconnaît les groupes Hallstatt et La Tène. Montéllius, Mortillet, Tischler précisent ces faits, et c'est au début de notre siècle que les deux savants Reinecke et Déchelette (1) publient les travaux qui sont la base de nos chronologies utilisées actuellement. Ils s'appuient sur le matériel trouvé dans les sépultures et sur les sites défensifs. Reinecke travaille sur les Antiquités d'Europe Centrale ; son œuvre est précisée par Holst, Müller-Karpeet Kimmig. Déchelette fonde sa chronologie sur la typologie et les importations italo-grecques. Bien qu'ayant étudié la civilisation celtique dans toute son étendue, il s'attache plus particulièrement à la France et son travail s'applique surtout à ce pays. Il divise l'Hallstatt en deux périodes : Hallstatt I correspond aux dates 700/500 av. J.C. ; l'Hallstatt II aux dates 550/450 environ ; et La Tène en trois : La Tène 1 de 450 à 300, La Tène 2 de 300 à 100, La Tène 3 de 100 à 10 ap. J.C. La liaison Hallstatt, La Tène est mal résolue par l'auteur. Pour plus de clarté, lors de notre exposé, nous utilisons cette chronologie légèrement remaniée. Cependant, nous ne la considérons que comme un moyen de classement facile et un objet de La Tène 2 est un objet qui, typologiquement, appartient à La Tène 2 de Déchelette mais qui n'est pas obligatoirement de l'espace-temps ci-dessus

(1) Pour ce sujet, se reporter aux travaux de REINECKE : *Mainzer Aufsätze zur Chronologie der Bronze und Eisenzeit*, 1965 ; D. VIOLLER, *Les sépultures du second Age du Fer sur le plateau suisse*, 1916, pp. 5-15 ; manuel de J. DECHELETTE ; et pour les synthèses récentes aux articles de J.-J. HATT parus dans sa chronique de protohistoire de la S.P.F. vers 1961.

indiqué. Pour dater correctement une trouvaille, il faut avant tout tenir compte des indications chronologiques de l'ensemble des objets dont elle se compose. Les dates indiquées dans les tableaux suivants sont seulement indicatives mais nullement péremptoires, le fait important étant le rapport entre les sites. Une date donnée en un lieu ne correspond nullement à la civilisation décrite en un autre lieu à la même époque ; chaque région possède des écarts plus ou moins grands suivant son point de diffusion et sa propre position. Cependant, il serait dangereux par l'étude locale d'inventer une microcivilisation représentée par un ou deux sites, car il existe une unité incontestable de la civilisation celtique modifiée seulement par des faciès qu'on peut considérer comme des usages locaux.

Le découpage adopté sera donc le suivant : le Hallstatt dans ses structures et son mobilier, ainsi que nous l'avons défini ; La Tène 1, 2 A : c'est-à-dire la période des cimetières semblables à ceux de Champagne et dans lesquels nous trouvons un mobilier pouvant aller du début de La Tène 1 jusqu'à La Tène 2, sans pouvoir dissocier au premier abord le matériel de chaque sépulture rassemblé le plus souvent sans cette précision. La Tène 2 B, 3 regroupe des sites qui commencent bien avant la conquête et se terminent lors de celle-ci ou peu après. La division de La Tène 2 en deux groupes (A et B) est due aux types d'objets et de structures que nous y rencontrons. La Tène 2 regroupe la fin des grands cimetières de type marnien et des habitats directement rattachables à La Tène 3. Par commodité, nous avons donc créé ces deux groupes qui se détachent, dans la réalité, par des types de structures et de mobiliers totalement différents. Seuls les oppida et les gués font l'objet d'un paragraphe particulier.

PROBLEMES ARCHEOLOGIQUES

Chaque période pose des problèmes de fouilles différents malgré l'unité de principe, de la recherche sur le terrain. Les âges du fer font partie des Antiquités historiques au même titre que les Antiquités gallo-romaines et mérovingiennes. Or, une différence notable existe entre ces trois périodes. Les deux dernières possèdent des structures maçonnées et du mobilier résistant, la première, des structures légères (bois, terre, pierre sans liant) et du mobilier fragile. Aussi l'archéologie protohistorique se heurte aux trois problèmes suivants : la détection du site – le peu de vestiges trouvés en surface oblige à recourir à des procédés scientifiques onéreux dont le plus connu est la photographie aérienne – ; la conservation des objets dans le sol – les objets de fer sont souvent détruits en grande partie et se remarquent moins en découverte fortuite que ceux de bronze, et la céramique peu cuite se conserve mal dans les sols humides et a tendance à s'effriter très rapidement après son déplacement hors d'un milieu stable – ; les faits inhérents à la fouille – les travaux à exécuter sont très importants par rapport aux résultats obtenus –. Ces faits et la découverte de ces sites en sauvetage entraîne très souvent des résultats médiocres et incomplets.

Vocabulaire

Certains termes que nous utilisons pouvant prêter à confusion, il nous semble utile de les définir. La structure est l'ensemble clos dans lequel le mobilier se trouve dispersé. Ce sont les habitats, les nécropoles, les sites défensifs, les ensembles industriels, les fosses... Par ce terme fosse, nous entendons toute cavité creusée dans le sol sans l'implication de l'usage, celui-ci dépendant de la forme, des dimensions, du remplissage et de l'environnement. Certaines structures dans l'énumération ci-dessus se composent de plusieurs structures simples, ainsi les habitats, les nécropoles, les ensembles industriels. Nous considérons comme une structure non définie l'ensemble bouleversé lors de travaux ou de fouilles à la recherche de l'objet, qui a donné un ensemble homogène de pièces. Le mobilier est considéré sans structure lorsqu'il est trouvé en surface, c'est le cas pour de nombreuses monnaies. Le mobilier se compose de tout objet trouvé lors de la fouille et utilisé par les populations étudiées. Il se trouve toujours dans une des trois catégories définies ci-dessus. Son étude se fait à partir d'une division fondée sur les matériaux dont il se compose : métal, terre cuite, os, pierre, verre...

LES SOURCES

La plus ancienne invention d'objets celtiques faite dans le pays de Brie, et parvenue jusqu'à nous, date de 1751 (2). Elle fit l'objet d'une communication en cette même année, à la séance ordinaire du 23 novembre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. C'est un ensemble de sépultures « antiques » situées à Saint-Sauveur-les-Bray. Le mobilier a disparu, et une seule pièce est connue par un dessin de Caylus (Pl. XXXIX). Puis, jusqu'en 1850, deux découvertes sont signalées. De 1850 à 1914, une intense activité archéologique se manifeste en Brie, comme dans toute la France. Sur quarante-trois sites répertoriés, vingt le furent pendant cette période. Des amateurs célèbres, dans la région, tel Chambroux, Champollion-Figeac, Bourquelot, Bonno, Berthiaux, Baye, publient dans des revues de sociétés locales à l'essor spectaculaire, créées à leur instigation. Les bases des premiers musées, Melun, Meaux, Provins, sont jetées et les grandes collections qui deviendront les musées de Chelles, Lagny, etc., se constituent. Les séjours de Napoléon III à Fontainebleau cristallisent et donnent l'impulsion à de nombreuses recherches. D'autre part, le développement de l'agriculture, de type intensif et industriel, permet la découverte de sites nouveaux rapidement étudiés. Les vestiges découverts sont, en grande majorité, métalliques et proviennent de sépultures et de caches.

A la suite de la guerre de 1914, les sociétés savantes et les musées locaux s'appauvrissent. Jusqu'en 1944, deux sites seulement sont étudiés. Par contre, depuis la seconde guerre mondiale, nous assistons à une renaissance de notre discipline. Les sociétés et les musées locaux commencent à revivre et à sortir de l'immobilisme. Cette restructuration permet l'exploitation des découverts

(2) 27 novembre 1751, séance ordinaire de l'Académie et Inscriptions et Belles Lettres.

tes dues à l'intense activité agricole, industrielle et urbaine en cette région. La majorité du mobilier se compose de céramiques situées dans des structures d'habitats.

Nos sources imprimées sont les revues nationales, Société Préhistorique Française, Revue Archéologique, Revue Anthropologique, Gallia et Revue Archéologique de l'Est et les parutions locales qui publient actuellement peu de protohistoire. Dans ces dernières, le Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne tient une place privilégiée. Son but est d'informer et de fournir tous renseignements sur les activités archéologiques de ce département. Créé en 1960, il comprend les quatre rubriques suivantes : courts articles de fonds, sur un site ou un ensemble d'objets découverts dans le département, répertoires archéologiques par canton, réalisés par des chercheurs locaux et réunissant par commune la bibliographie et un résumé des découvertes connues (huit cantons sont déjà traités de cette façon), rapports succincts sur les fouilles, sauvetages, prospections de surfaces et objets fortuitement découverts dans l'année et, enfin, bibliographie par époque des articles parus sur le département. Le seul reproche que nous faisons à cet instrument fort pratique est le manque de dessins et de reproductions utilisables.

Sauf quelques pièces conservées à Berne et au Musée des Antiquités Nationales (3), la grande majorité se situe dans les musées locaux. Ainsi que nous l'avons vu, ceux-ci créés au XIX^e et au début de ce siècle, reprennent un certain éclat depuis quelques temps grâce à de nouveaux conservateurs qui effectuent des travaux considérables de classement et de mise en valeur des collections. Malgré la difficulté des contacts, le manque d'installation pour l'étude, les provenances douteuses de certaines pièces, les surprises des réserves inconnues, nous pensons que cette restructuration permettra des études encore plus poussées que celles que nous avons faites. Les collections privées du siècle dernier et de notre siècle sont, pour la plupart, déposées en un musée, sauf quelques-unes dont nous n'avons pu retrouver la trace.

LE PEUPEMENT HUMAIN ANTERIEUR

Nous avons établi la carte de la période néolithique (Pl. XIII) d'après l'ouvrage de G. Bailloud *Le Néolithique dans le Bassin Parisien*. L'auteur n'y étudie que les habitats, les sépultures et les objets typiques. Tous ces sites, situés en bordure de vallées et plus particulièrement aux confluent, laissent le plateau vide. Cependant, ainsi que l'auteur en fait mention dans sa préface, il ne faut pas oublier ce qu'on peut appeler « le Néolithique de plateau », caractérisé par des zones où l'outillage et le débitage sont particulièrement denses en surface. Il n'est pas possible d'en parler avec précision à cause d'un manque total de corrélation avec les structures actuellement connues. Plusieurs hypothèses, agriculture sur brûlis avec déplacements saisonniers, gîtes de

(3) A Berne, matériel des tumuli de Montapot fouillés par Bonstetten et au Musée des Antiquités Nationales, matériel de Corbeil, Varennes et de la collection BAYE.

passage, campements familiaux et même population attardée survivant à des époques plus récentes, ont été proposées ; aucune ne semble satisfaisante.

La période du Bronze (Pl. XIV) n'a fait l'objet d'aucun ouvrage d'ensemble dans cette région. Nous nous sommes contentés de relever dans les musées les objets de cette période et de noter les références bibliographiques. Nous en avons exclu tous les sites douteux, car, sans analyse critique, il n'était pas possible d'affirmer qu'il s'agissait de vestiges de cette époque. Cette étude rapide permet de voir que le peuplement clairsemé est encore une fois essentiellement en vallées. Le cas de Doue est exceptionnel, le site étant une butte témoin sablonneuse dominant le plateau briard. Une liste des sites et des références est donnée en annexe.

Les deux cartes, données à titre indicatif, ont pour but de mieux se pénétrer du problème et ne sont nullement exhaustives.

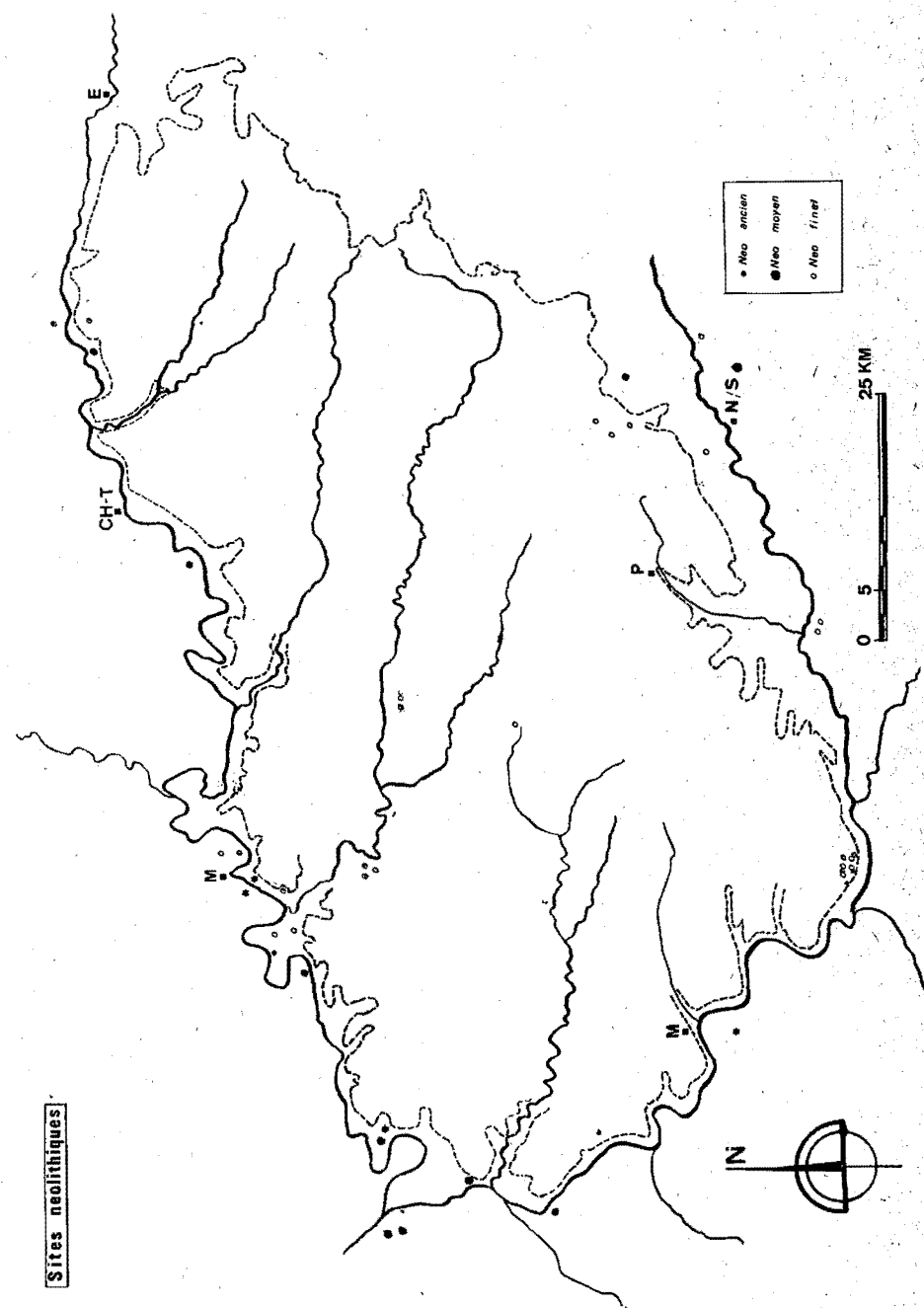
LES GUES ET LES OPPIDA (Pl. XV)

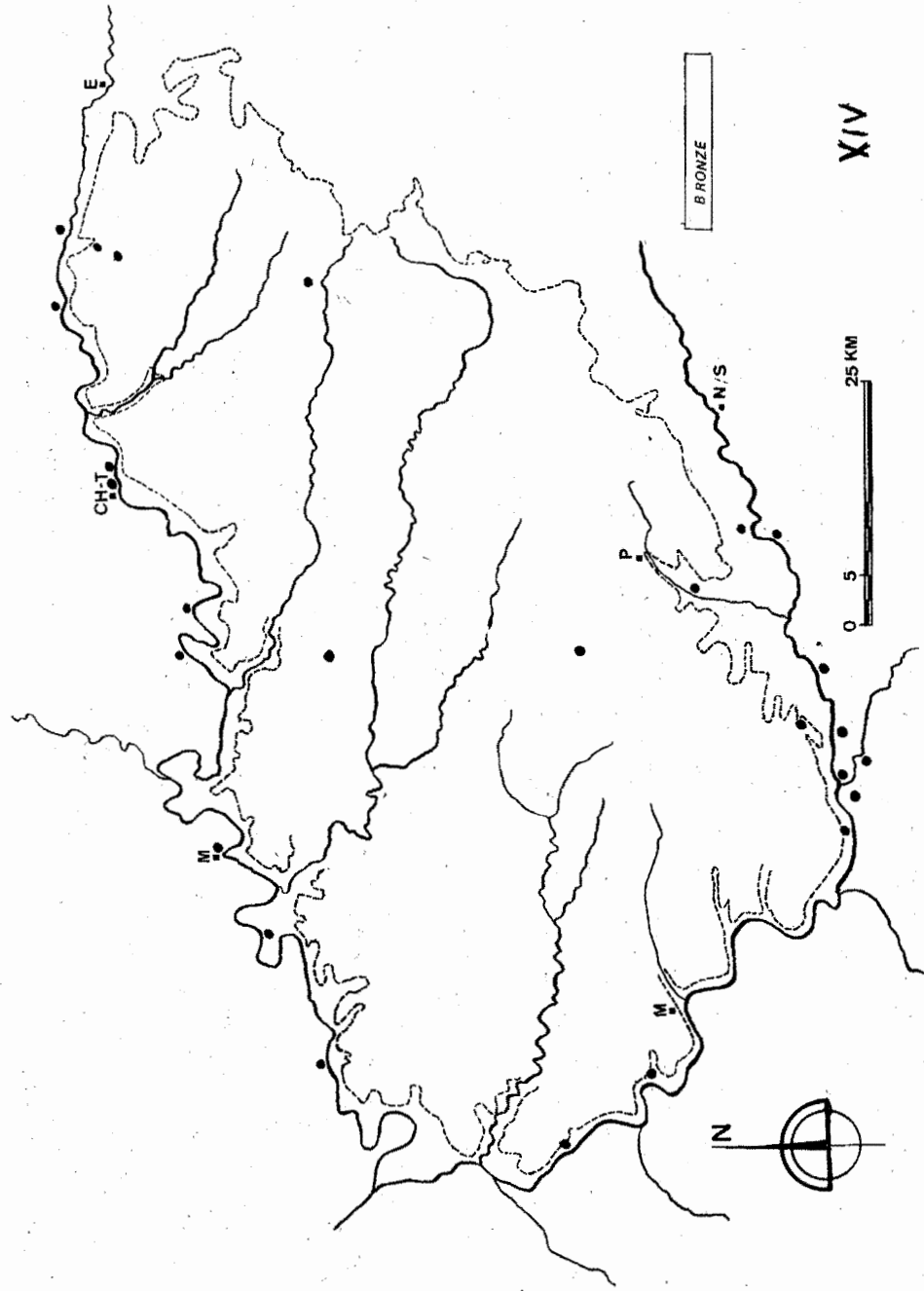
La Marne et la Seine sont les seules rivières sur tout le réseau hydrographique briard où nous trouvons des gués recelant des objets protohistoriques. Les deux Morin, la Voulzie... ne possèdent aucune découverte de ce type. Ceci tient en partie au fait que les deux grandes rivières citées ci-dessus sont souvent draguées et élargies alors que les autres n'ont jamais, à notre connaissance, subi ces opérations. Les gués sont sur la Marne à Chelles et à Chézy, sur la Seine à Cannes-Ecluse, au lieu-dit l'Ile-au-Loup dans l'ancien bras comblé de l'Yonne, à Montereau près des ponts actuels et à Corbeil.

Le mobilier recueilli est de diverses époques. Chelles donna une épée à fourreau de bronze ainsi que des armes en fer. Leur attribution à l'époque gauloise est douteuse, le matériel ayant disparu. A Montereau, on trouva de nombreuses monnaies, un fragment de collier déposé à la mairie de Montereau et perdu actuellement, une épée de bronze avec partie poignée en fer. La pointe de « barque gauloise » découverte par Tondus-Nangis ne peut être considérée comme telle vu le peu de renseignements que nous possédons : « pirogue monoxyle d'une longueur importante ». La perte de l'objet et de son contexte permet seulement d'affirmer qu'il s'agit d'une pièce antique. Les trois autres gués comportent du mobilier plus typique : ainsi trois haches en fer, à douille, de section triangulaire, deux à Chézy, une à Cannes-Ecluse. Les pièces provenant de Chézy possèdent un anneau de fer et la douille est formée par recouvrement de métal. Celle de Cannes ne possède que la seconde caractéristique. Il s'agit d'objets peu courants et trouvés indifféremment dans les sépultures et les habitats. Déchelette (4) pense qu'il s'agit de pièces de La Tène 3. Cependant, Bretz-Mahler (5) en signale un exemplaire dans une sépulture de La Tène 1 de la Marne. Devant le manque de typologie précise de ces pièces qui, rappelons-le, est sur le modèle des types à ailerons rabattus de l'âge du bronze,

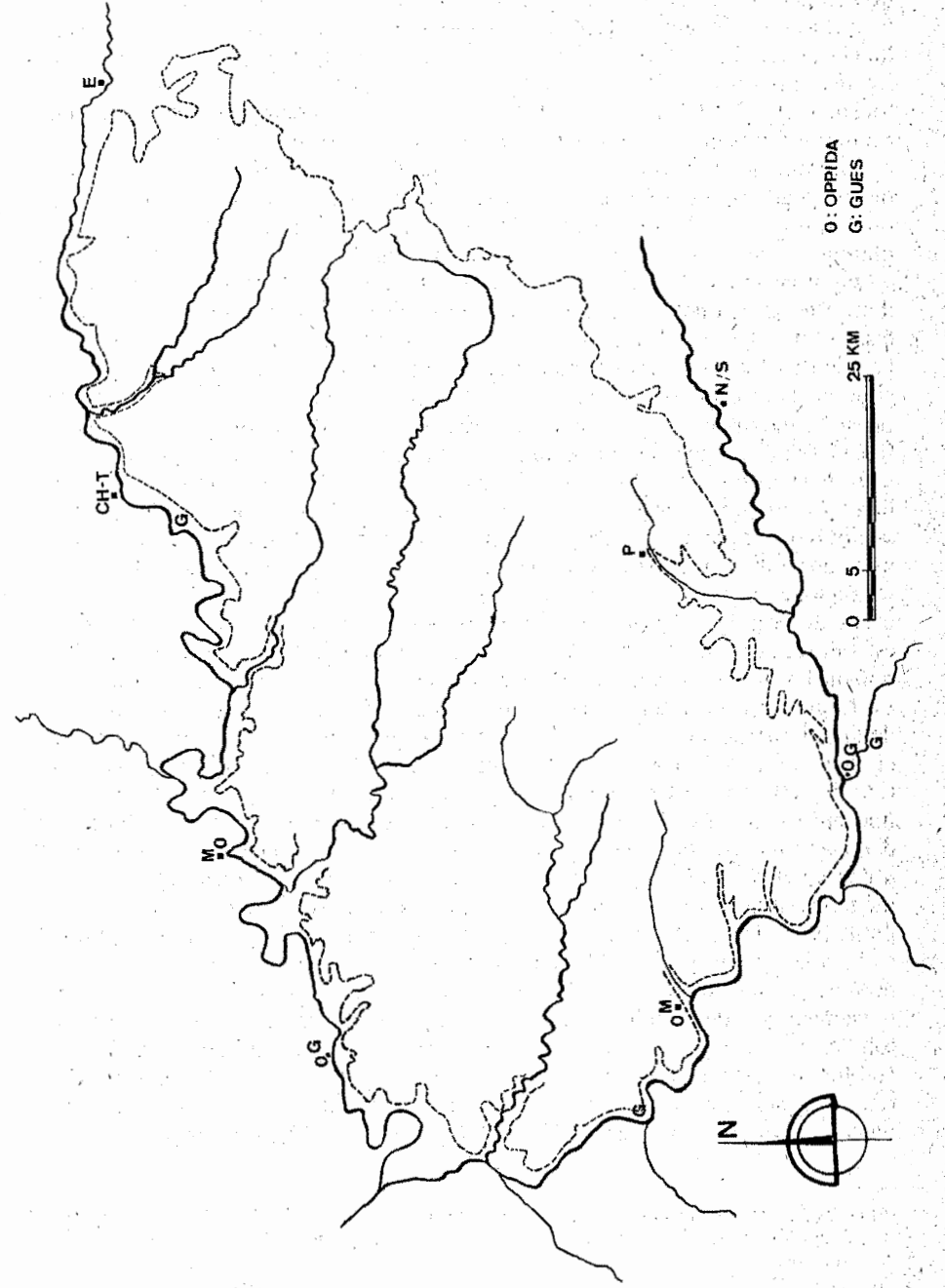
(4) DECHELETTE, *op. cit.*, p. 861 sqq.

(5) BRETZ-MAHLER, *La Tène en Champagne*, p. 155.





XIV

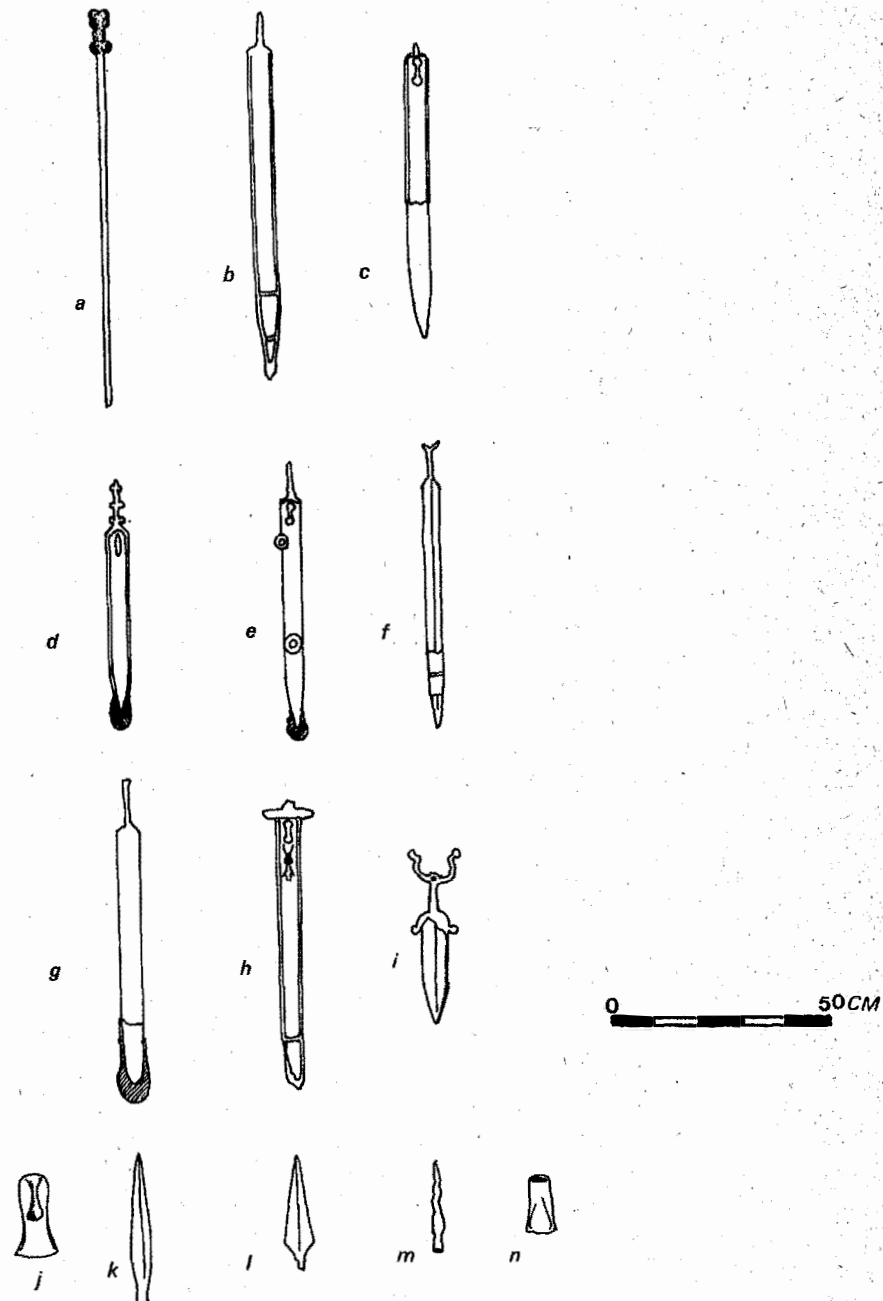


O: OPPIDA
G: GUES

nous nous contenterons de les dater de l'époque de La Tène sans préciser plus. Cannes-Ecluse a aussi fourni de nombreuses armes de cette époque : deux lances en fer (Pl. I, fig. K et L), une de 24 cm de long avec la partie servant de fixation brisée, une de 19 cm à douille, trois épées en fer avec fragment de fourreau (Pl. XVIII, fig. d, e, b) dont, d'après l'inventeur, deux sont du type Somme-Bionne et une est à pointe mousse. Nous y trouvons aussi deux pièces exceptionnelles : un poignard à antennes en fer (Pl. XVIII, fig. i) avec débris de fourreau en bois de l'époque hallstattiennne. Une splendide épée à rognons ou à sphères (6) « l'épée n'est pas entière, l'arrêt du fourreau est brutal, il doit manquer quelques centimètres (Pl. XVIII, fig. a). Longueur : 90 cm dont 79 cm pour la lame gainée dans son fourreau. La poignée est faite, au sommet, d'un rognon de quatre globules et, à la base, de deux boules creuses, plus petites, le tout bloquant les deux plaques gracieusement échancrées qui enserrant la soie de l'épée. La radiographie montre nettement le travail de forge. L'évent situé au haut du corps de la poignée était certainement nécessaire, comme le pense P. Parruzot, « pour permettre la dilatation de la soie lorsque celle-ci était fixée dans la poignée chauffée au rouge. Les deux plaques du corps de la poignée portent un léger décor linéaire symétrique et un petit creux sur chaque face, comme une marque de poinçon ou l'empreinte de la pince qui a permis au forgeron de maintenir sa pièce tout en la martelant. La lame n'est visible qu'à un endroit où manque un éclat du fourreau. Elle est mince, de coupe losangique incurvée. Le fourreau qui la gaine étroitement s'insère dans un creux de la poignée, juste entre les deux boules de fer, en forme de cloche. Il est fait de deux minces rubans de tôle et les bords de l'un recouvrent régulièrement les arêtes de l'autre. De fines nervures parallèles l'ornent tout du long. La largeur du fourreau n'excède pas 24 mm près de la poignée, 20 mm près de la pointe. Son épaisseur est de 11 mm, ce qui donne une idée de la sveltesse et sans doute de la fragilité de la lame qui s'y trouve logée. Le mode de fixation de cette épée est remarquable. L'épée à sphères ne se portait pas comme une épée ordinaire. L'attache est rigide, le fourreau est perpendiculaire au disque de fixation qui comportait six rivets. Ce disque de fer est lui-même fixé à une mâchoire métallique qui enserre le fourreau un peu au-delà de son arête médiane. Pour qu'il n'y ait pas glissement ou écrasement du fourreau, une petite barre de fer est soudée de chaque côté, comme un coin, entre la mâchoire et la tôle du fourreau et bloque le tout ». Cet exemplaire nouveau porte le nombre actuellement connu de ces épées à dix-sept, mais n'apporte malheureusement pas de solution et il semble sage d'attendre la découverte, lors de fouille, de cet objet pour se prononcer sur une datation qui actuellement est établie vers 500 environ mais que de récentes découvertes à Mailhac feraient remonter plutôt au II^e siècle (7). De Corbeil, le Musée des Antiquités Nationales possède une épée de fer (Pl. XIX), longue de 60 cm et large de 7 cm,

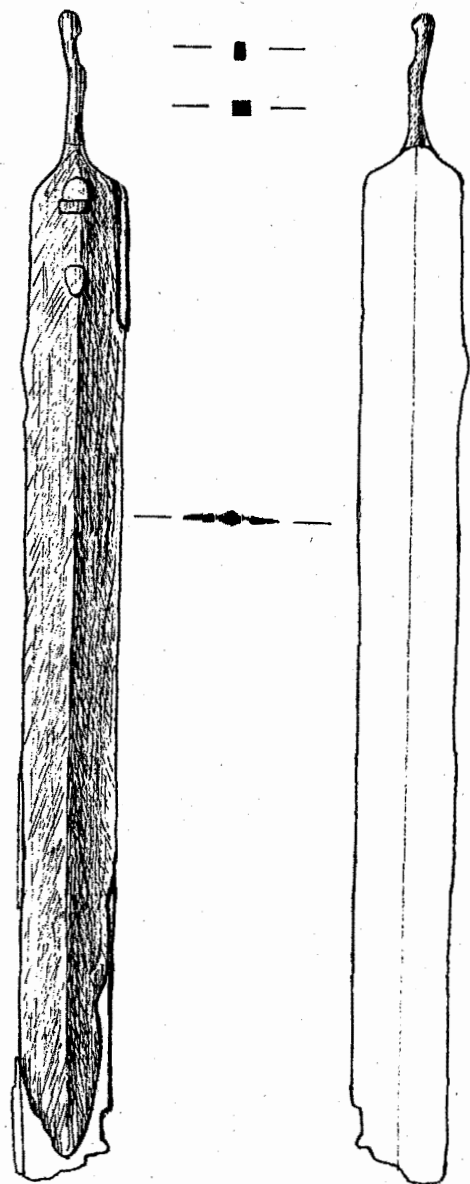
(6) Nous remercions M. Jalmain d'avoir bien voulu accepter la reproduction du texte qu'il avait établi lors de la découverte et des photographies de la poignée de l'épée et du poignard à antenne.

(7) TAFFANEL (O. et J.), *Les épées à sphères du Cayla à Mailhac (Aude)*, Gallia, t. XXV, 1967, fasc. 1, pp. 1-10.



Matériel trouvé dans le gué de Cannes-Ecluse d'après Gallia, XXIII, 1965, fig. 27, p. 316.

a, épée à rognons - b, c, d, e, f, g, h, épées de la Tène I, II - i, poignard hallstatten - j, hache - k, l, m, lances - n, hache.



CORBEIL

Epée de fer. — Corbeil

0 10 cm

aux épaules tombantes et à soie quadrangulaire à arête médiane. Elle est enserrée dans un fourreau dont le côté visible est en tôle de bronze avec deux cornières enserrant le côté opposé en fer qui porte une trace de pontet. L'extrémité est abîmée et il manque la boulerolle, sans doute en bronze. Les épées avec fourreau du même genre sont exceptionnelles à La Tène 1 et ne sont connues qu'en petit nombre tant en Champagne qu'en autre région.

Nous traiterons le problème des oppida essentiellement du point de vue structure, le mobilier étudié par période servant à préciser l'occupation du site. L'oppidum sera pris dans le sens ville et non seulement dans celui de site fortifié de hauteur, c'est-à-dire le sens que nous retrouvons souvent dans César, *urbs* et *oppidum* étant employés par lui indifféremment. L'enquête sur les enceintes antihistoriques réalisée par la Société Préhistorique Française (8) en mentionne six et l'Album départemental de Seine-et-Marne au Musée des Antiquités Nationales, onze de formes diverses. Cependant, aucun fait ne permet d'affirmer qu'il s'agisse de sites de cette époque, aucune coupe de rempart, aucune fouille n'ayant jamais eu lieu, aussi, nous considérons cela comme possible mais nous ne l'utilisons pas dans cette étude comme un fait positif et acquis. D'autres lieux, de tout temps, furent considérés comme sites urbains de l'époque gauloise. Il s'agit de villes actuelles situées soit à un confluent, soit dans une boucle, soit dans une île de nos deux grandes rivières. Dans ce cas, nous connaissons Meaux, Melun et Montereau, autrefois Condé, dont les noms indiquent une origine gauloise. Melun possède une situation analogue à Paris avec son île, citée par César dans *Commentaires*, comme lieu central et le plus important de la ville. Cependant, des périodes nous concernant, seules quelques monnaies existent, trouvées en Seine et les vestiges les plus anciens connus datent du I^{er} siècle après. Meaux, capitale des Meldi, possède seulement un vase et des fragments de clayonnages attribuables à l'époque gauloise. L'époque gallo-romaine y est fortement représentée (objets, inscriptions, monuments, etc.). Chelles, en position semblable à Meaux, se trouve aussi sur une boucle de la Marne. Les trouvailles de toute la période protohistorique n'y manquent pas et nous avons la certitude d'avoir en ce lieu une agglomération. Cependant, sauf pour le cimetière de Souffrance, rien n'est en rapport avec des structures d'habitat. Montereau, autrefois Condate, est situé au confluent de l'Yonne et de la Seine. Des trouvailles gauloises furent faites sur l'emplacement des ponts ainsi que nous l'avons étudié, mais aucune structure de cette époque ne fut trouvée. L'époque gallo-romaine y est représentée aussi d'une façon très complète.

A partir de ces quatre sites, nous pouvons déduire peu de choses sur les oppida ou *urbs* de Brie. Il semble cependant que les sites de vallées prédominent et qu'il n'existe pas de site de hauteur de type classique. Ceci peut tenir aux faits que les îles, les boucles de rivière étaient sur des voies de passages et faciles à fortifier et à défendre, les plateaux et les bords de ceux-ci ne présentent guère de falaises et de bordures abruptes et les travaux d'aména-

(8) B.S.P.F., 1919, pp. 183-184, 1916, pp. 162-163.

gement auraient dû être fort importants et fort peu efficaces pour un oppidum de type habituel.

Le peu d'objets de l'époque gauloise sur ces sites présumés et le manque total de structure peut s'expliquer si on considère ces sites comme centres d'échanges et de marchés et non comme des capitales. Cependant, espérons que les travaux effectués actuellement en ces lieux, fort bouleversés depuis cette époque par les urbanisations successives, permettront de mettre au jour les structures d'oppida en cette région.

L'EPOQUE HALLSTATT

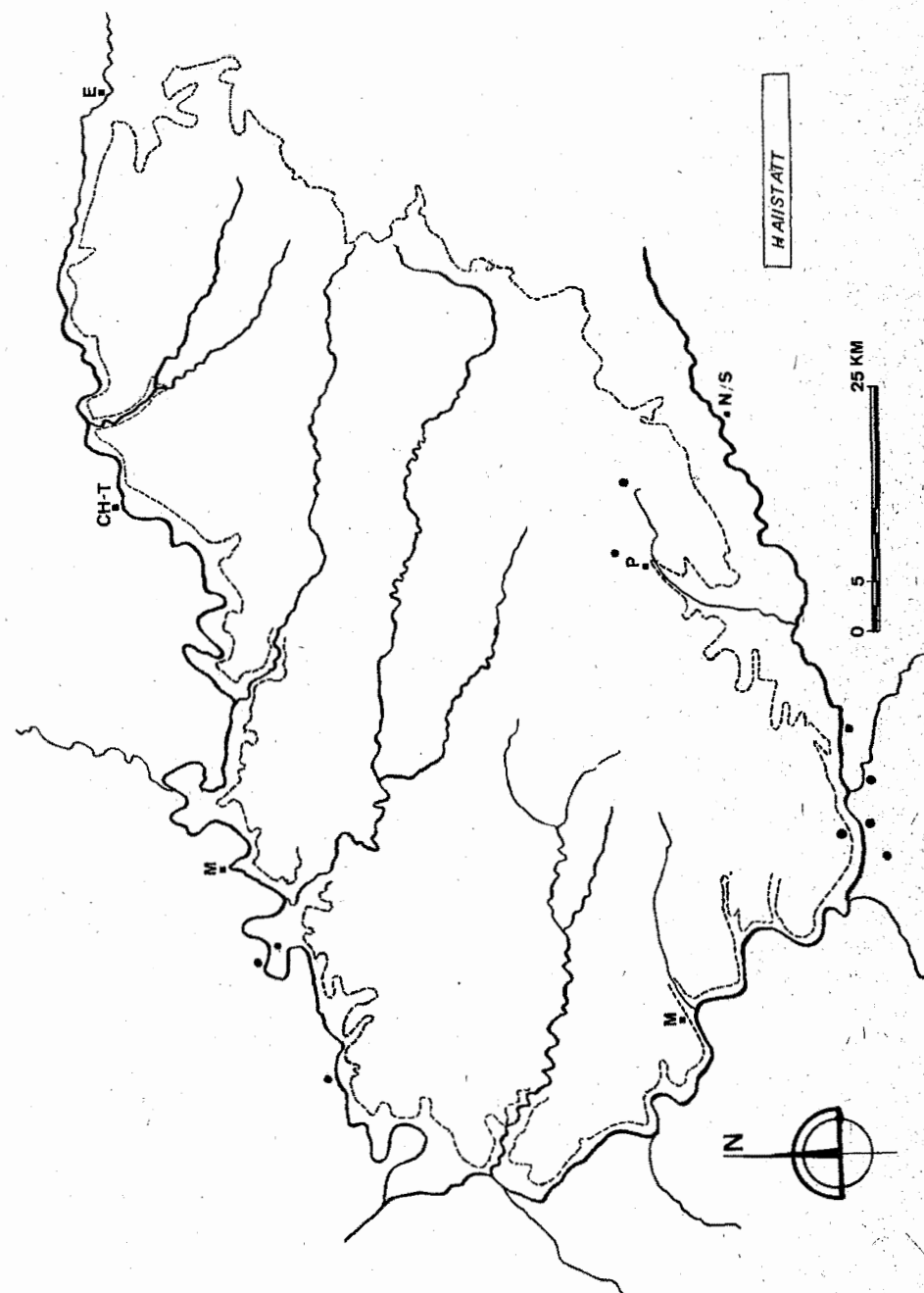
Dix sites (Pl. XX) se rapportent à cette période. Fouillées avant 1944, à Azy et Varennes sont deux sépultures dont seul le mobilier métallique a été recueilli. Les autres sites, inventés depuis se composent de fosses, foyers et structures inconnues avec beaucoup de tessons, de céramiques entières et peu d'objets de métal.

LES SEPULTURES

De celle d'Azy, nous savons seulement que c'est une inhumation. Celle de Varennes, mieux décrite, se compose d'un caisson de pierres délimitant la fosse et d'une pierre plate sous le crâne. Ces deux faits sont courants à la période suivante et sont déjà l'annonce ou du moins une influence de ce nouveau rite.

LES FOSSES

Une dizaine ont été découvertes en divers lieux de la Brie, deux à Marolles, sur le site de Gours-aux-Lions, six à Fresnes, dont trois au cours de sauvetage, quatre à Montarlot et une à Léchelle. Nous n'avons cependant, sur ce sujet, que des renseignements fragmentaires. Elles ont toutes été coupées lors des travaux et nous n'en possédons aucune dans sa totalité. Certaines même n'ont pu faire l'objet que de ramassage de matériel, l'entrepreneur mettant de côté pour le fouilleur la terre de la fosse, sans aucun souci de forme, dimensions et stratigraphie. Leur situation dans le sable ou terrain siliceux explique leur découverte due au contraste de couleur plus important et plus net que dans d'autres terrains. Bien que de formes assez diverses, elles sont toutes cylindriques et souvent de formes coniques. Nous en discernons trois sortes : la lentille de terre grasse sans stratigraphie que nous trouvons au Gours-aux-Lions (fosse 1), la fosse dont la hauteur est peu différente du



diamètre et dont les mesures vont de 1 m à 2 m environ et celle dont la hauteur est inférieure ou supérieure à la moitié du diamètre et dont les mesures oscillent entre 2 m et 4 m pour celui-ci et 0,80 m à 1 m pour la hauteur.

Les dimensions ne permettent nullement de préciser l'utilisation de ces fosses. Le mobilier semblerait peut-être pouvoir mieux nous renseigner, mais l'examen des vases, tessons, galets rubéfiés, faune et des quelques pièces métalliques et de silex trouvées, nous montrent qu'une unité certaine du matériel sans variante suivant le type de fosse et sa structure stratigraphique. Aussi, les utilisations proposées par les fouilleurs sont aussi diverses qu'incompréhensibles. Sauf pour la lentille de terre grasse, vestige de nettoyage de foyer qui pourraient indiquer la proximité d'un village de la même époque, les autres propositions sont sans grand fondement. La plupart sont considérées comme fonds de cabane ou foyers (Fresnes, Montarlot). Or s'il semble possible de posséder un foyer de 1 m de diamètre sur 1 m de profondeur, un foyer de 1,60 m de profondeur sur 2 m de diamètre, est assez étonnant et si l'on considère dans l'autre cas ces structures comme habitat, nous avons à faire dans ce cas au lieu d'un gigantisme à une miniaturisation de tout l'ensemble. Une, située à Fresnes est considérée par l'inventeur comme un four, des dallages « argile à poterie non cuite » séparant des couches de tessons et de terre noire. Il semble plutôt s'agir d'un silo utilisé pendant plusieurs années et chaque fois nettoyé, brûlé et retapissé au fond d'une couche d'argile pour le rendre propre.

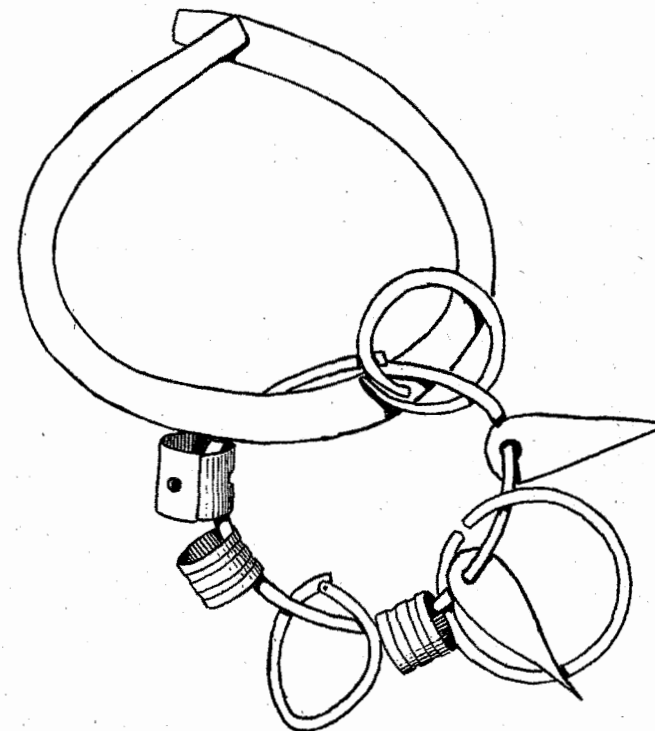
La fosse peut être une partie d'une structure d'habitation située dans celle-ci, ou à côté mais l'absence de trous de poteaux, de foyer de plein air, de fosses complètes ne permet pas de définir exactement son rôle. Les labours profonds ont aussi détruits d'une façon plus ou moins superficielle les structures légères et le cas de Cannes-Ecluse (Les Bagneaux), avec un foyer de 1,80 m sur 1,50 m et 15 cm d'épaisseur de cendres avec matériel semblable à celui des fosses pose le problème des constructions à poteaux et des foyers de plein air, possibilités que nous ne pouvons étudier dans l'état actuel des découvertes.

Les sites de Pincevent (Grande-Paroisse), Chelles (HLM Trinquand, rue Eterlet) et Jablines riches en mobilier, nous permettent d'affirmer l'existence d'une occupation de ces lieux à cette époque sans précision de son genre et de son importance.

LE MOBILIER METALLIQUE

LES ARMES

Les seules connues proviennent d'un ancien gué de la Seine à Cannes-Ecluse avec des armes et des outils allant du Bronze à l'époque de la Tène et même plus récent. Nous les avons étudiées au chapitre consacré au gué (Pl. XVIII).



VARRENNE



Bracelet Varennes. - MAN

LES PARURES

Les épingles

Courantes à l'époque antérieure, nous en possédons deux trouvées dans des fosses avec du mobilier céramique et de la faune. Une, de Cannes-Ecluse, cassée, est atypique. La seconde, de Fresnes, se compose d'une tige de 83 mm, effilée, à tête formée d'une portion de fil recourbée, sans aucun décor. Déjà connue à l'âge du bronze, cette épingle n'a pu être datée que par le matériel découvert en association.

Les bracelets

La sépulture d'Azy en comportait vingt-deux en bronze. Le nombre semble indiquer des armilles, mais la perte de ceux-ci ne permet aucune affirmation. La sépulture de Varennes en possède deux en bronze. L'un est un anneau plein sans décor de 66 mm de diamètre et 3 mm d'épaisseur de fil ; l'autre (Pl. XXI) ouvert, aux deux extrémités se chevauchant, porte un autre anneau plus petit supportant lui-même huit objets de bronze : trois anneaux pleins ouverts, deux pendeloques de forme triangulaire en tôle de bronze, deux pièces semblables formées d'un fragment de tôle de bronze portant deux côtes au repoussé enroulées autour de l'anneau, et une pièce de tôle de bronze percée de deux trous enroulés aussi autour de celui-ci.

Les torques

Deux proviennent de Varennes : l'un de diamètre extérieur de 158 mm et 5 mm d'épaisseur, est formé d'une tige de bronze sans décor et possède un système de fermeture à emboîtement mâle et femelle ; l'autre de diamètre extérieur de 185 mm et 7 mm d'épaisseur, se compose d'une feuille de bronze sans décor d'un millimètre environ enroulé sur une âme aujourd'hui disparue. Il est dans un état de conservation fort mauvais.

Les brassards

A Saint-Martin-des-Champs, une découverte de 1867 environ, mit à jour une trentaine de fragments de bracelets. Il s'agit d'anneaux à nodosités de 14 cm, 15,3 cm, 13,5 cm de diamètre qui semblent être soit de bras, soit de jambes. Creux, bruts de fonte, ils ne semblent pas avoir servi si ce n'est en échange. S'agit-il d'une cache, d'une offrande, le manque de précision sur la découverte d'objets, d'un autre type dans le même ensemble, ne permet que de les dater de l'Hallstatt moyen final.

Divers

Un couteau de fer, à dos droit et à soie avec rivet de fixation du manche en bois, provient de Varennes.

Le matériel métallique de cette époque est très pauvre en cette région. Actuellement, la sépulture de Varennes en fournit la plus grande partie. Trouvée seule, sans contexte, elle possède des pièces de l'époque ou de tradition hallstattienne (torques creux, bracelets avec pendeloques) et une caractéristique de la Tène I (le torque à emboîtement) ; cette sépulture de Varennes peut être considérée comme déjà influencée par la Champagne mais en contexte hallstattien, un hallstattien II b de Mme Bretz-Mahler.

LA CERAMIQUE

Source de renseignements la plus importante pour cette époque, tant par sa variété que par sa qualité, son étude se fera par forme et par genre. Nous mentionnerons les formes complètes ainsi que les tessons s'y apparentant trouvés dans chaque site. Pour celle-ci, ainsi que pour celles des époques suivantes, nous utiliserons un vocabulaire descriptif et morphologique. Les termes employés ne présument nullement de l'utilisation mais sont seulement un code. Pour tous ces problèmes, nous nous sommes inspirés des publications sur la céramique armoricaine de l'âge du fer et la céramique modelée de Saint-Blaise (9).

Un vase se compose d'un fond plat, creusé ou bombé, parfois débordant, d'une panse de formes diverses qui se termine soit directement sur un bord, soit avec une épaule puis un col plus ou moins important et un bord possédant parfois une lèvre. Le bord est soit éversé, subvertical, vertical ou rentrant (Pl. XXII). Les formes représentées en Brie sont les suivantes :

Les jattes ouvertes peu profondes, à fond plat, ont le rapport hauteur, diamètre maximal entre un demi et un tiers - H/D - 1/2 à 1/3.

Les gobelets de formes tronconiques simples au bord simplement arrondi ont une silhouette trapue (Rapport diamètre, hauteur peu différent de un).

Les « pots à onguents » sont des pièces de très petites tailles, leur hauteur n'excède pas 70 mm et le diamètre maximum 10 cm. Ce terme permet de donner l'idée de leurs tailles.

Les pots sont des vases fermés aux bords très divers au rapport diamètre, hauteur entre un et un tiers.

Les jarres ont les mêmes caractéristiques que les pots mais possèdent des dimensions supérieures à 25 cm.

La céramique hallstattienne est toujours montée à la main. Elle possède des pâtes fines pour les jattes, grossières pour les jarres, de teintes très diverses allant du noir à l'ocre clair ou « cuir » parsemées de coups de feu. Les dégraisants sont des fragments de calcaire, de céramique pilée et de quartz.

Les jattes

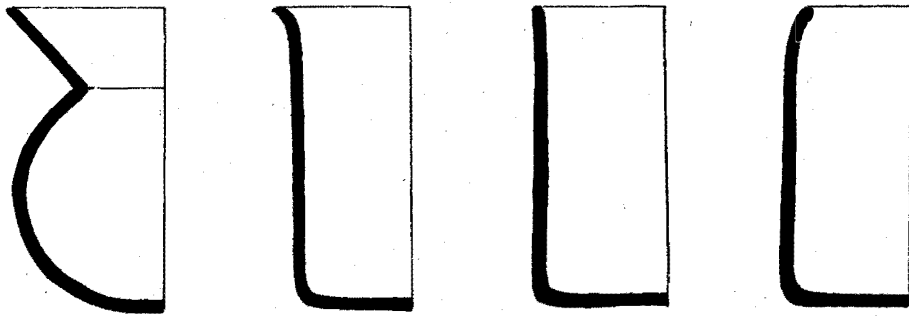
Nous en discernons deux types : le A dont les mesures se rapprochent du rapport 1/2, le B du rapport 1/3. Les épaisseurs des parois varient de 5 à 10 mm.

Le type A (Pl. XXIII, fig. 1, 2, 3) aux diamètres de 160 mm à 187 mm et aux hauteurs de 80 mm à 97 mm, se trouve à Marolles (1 forme), Fresnes (4 formes plus 6 bords), Chelles HLM Trinquand (1 forme plus tessons), Léchelle (1 forme plus tessons). A fond plat ou très légèrement cambré (Fresnes), elles possèdent des bords droits subverticaux, incurvés, donnant un col haut à gorge peu profonde très large et à carène bien marquée, et

(9) Cf. bibliographie ARCELIN et GIOT.

	hauteur	∅	∅/H
JARRES	> 25cm	> 25cm	1/1 → 1/3
POTS	< 25cm	< 25cm	1/1 → 1/3
JATTES			1/2 → 1/3
GOBELETS			1/1
POTS A ONGUENT	< 5cm	< 10cm	

BORDS:

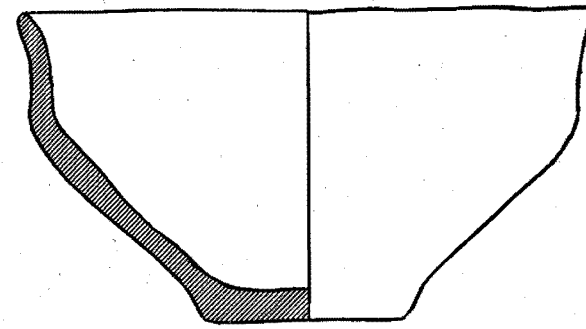


-éversé

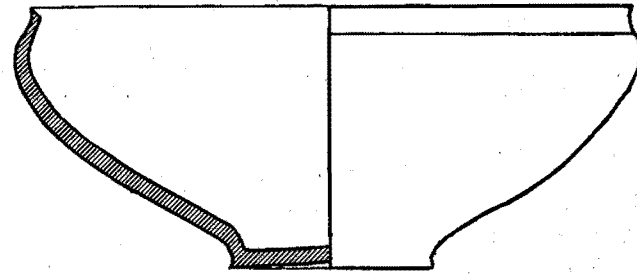
-subvertical

-vertical

-rentrant

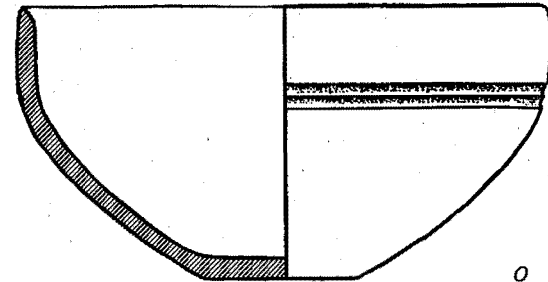


1

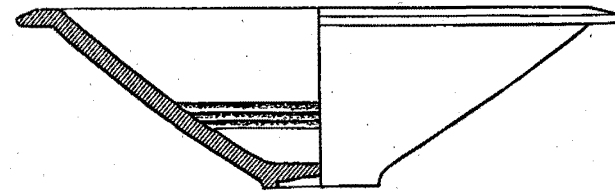


2

FRESNES



3



4

MAROLLES



Jattes

1. Fresnes, fosse IV, d'après C. Drouhot, fig. 1.
2. Fresnes, fosse IV, Musée de Lagny.
3. Marolles. D'après C. et D. Mordant, fig. 41, 10.
4. Marolles. D'après C. et D. Mordant, fig. 40, 3.

subverticaux à petite lèvre horizontale. Les pâtes sont grise, noire et rouge orangé. D'aspect bien lustré, l'extérieur est d'un lissage plus sommaire que l'intérieur. Ces deux faces possèdent les mêmes teintes que les pâtes, des tons « cuirs » brun-orangé et brun clair. Le décor est inexistant sauf sur une provenant de Marolles qui possède deux cannelures peu marquées de 3 mm de large à la naissance du bord droit. Deux jattes (1 à Fresnes, 1 à Marolles) sont peintes à l'intérieur et sur le col d'une engobe marron rouge, bien lustrée.

Du type B, nous possédons un seul exemplaire provenant de Marolles (fosse 2) (Pl. XXIII, fig. 4). D'un diamètre maximum de 292 mm et d'une hauteur de 86 mm, elle est tronconique à profil subrectiligne. Son bord est horizontal et son fond régulièrement bombé. La pâte est fine et de teinte noire. D'aspect bien lustré, l'intérieur est de même couleur avec des plages ocre jaune. L'extérieur est semblable mais plus sommaire. Le décor est interne et se compose de trois cannelures de 5 mm de largeur tracées à proximité du fond.

De nombreux tessons de jattes possèdent ces décors. Par groupe de une à trois, nous trouvons des cannelures à l'intérieur, situées près du col ou près du fond, à l'extérieur sous le col, dans des pâtes de même composition que celles décrites ci-dessus à Marolles et à Chelles. Sur quelques tessons provenant de Léchelle, nous possédons sur les pâtes teinte noire « cuir », une ligne sinueuse bordée de deux traits rectilignes, le tout au brunissoir.

Un seul gobelet (Pl. XXIV - 1), de Fresnes, est attribuable à cette époque. Très grossièrement lissé, il est de pâte noire et possède toutes les caractéristiques décrites plus haut. Cette forme, lorsqu'elle est trouvée sans contexte, est à manier avec précaution, ce type étant assez atypique.

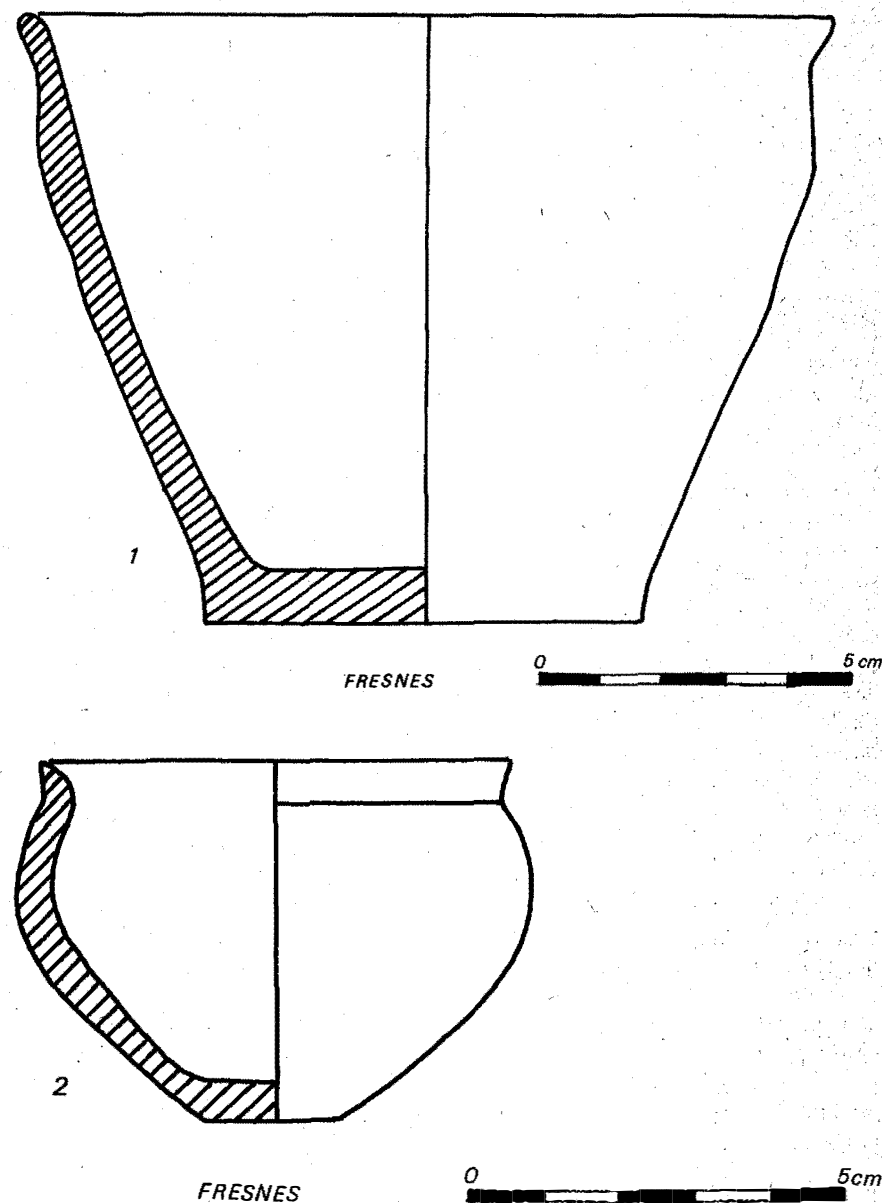
A panses bulbeuses, fonds plats et bords obliques, nous possédons deux pots à onguents (Fresnes ; Marolles, fosse 2) (Pl. XXIV - 2). La pâte, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur et au cœur, est bistre foncé ou noire. L'exemplaire de Marolles possède un décor, formé d'une gorge peu marquée limitée par une double ligne horizontale profonde soulignant une faible épaule.

Les pots, les jarres

Pour de nombreux tessons, il est impossible de savoir s'il s'agit d'une de ces deux catégories, celles-ci n'étant qu'un critère de taille. Aussi, certains paragraphes seront communs aux deux types de vases.

Nous connaissons trois pots (2 à Marolles, 1 à Fresnes). De hauteur et de diamètre oscillant entre 150 et 165 mm, à panses sphériques, ils possèdent des bords éversés. Les pâtes, au cœur gris ou noir, ont l'intérieur et l'extérieur ocre jaune à ocre rouge avec de nombreux coups de feu. Les parois sont bien lustrées, soit sommairement lissées en intérieur et rugueuses et grossières à l'extérieur. Un possède un décor composé à la base du col d'une cannelure de lissage et à la base du bord de deux gorges peu marquées de 6 mm environ et de deux cannelures d'environ 3 mm (Marolles).

Très épaisses de 5 à 15 mm environ, les jarres sont de couleurs noire, bistre foncé et ocre pour le cœur, ocre pour l'extérieur, noir, ocre et bistre



1. Gobelets. - Fresnes, fosse IV. Musée de Lagny.

2. Pot à onguent. - Fresnes, fosse IV. Musée de Lagny.

pour l'intérieur. Les dégraissants y sont très gros et la pâte comporte de nombreuses impuretés. Leur diamètre et leur hauteur peuvent aller jusqu'à 570 mm (Pl. XXV, fig. 2).

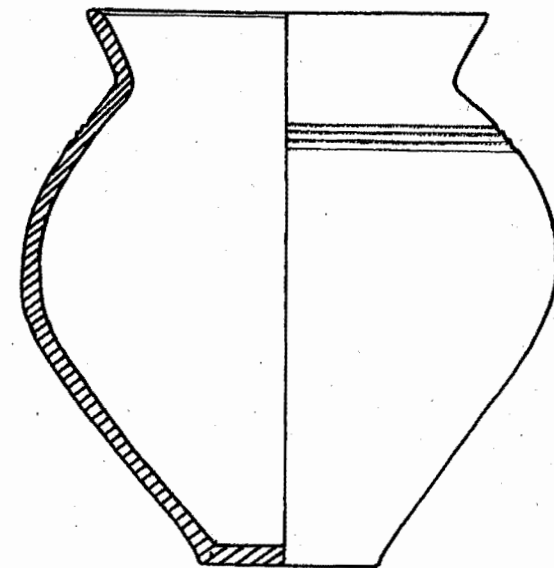
Les bords sont éversés, évasés avec de petites lèvres horizontales ou subverticales ; les fonds plats et exigus, la panse ovoïde ou sphérique. Assez bien lustré, très souvent, l'intérieur présente des altérations et on propose l'hypothèse d'une corrosion semblable à celle de nos saloirs (10). L'extérieur présente des surfaces grossièrement lissées et rugueuses. Les décors y sont nombreux. Ils sont situés sur la lèvre, sur l'épaule et sur le col. Ils sont en relief, ou en creux.

A Marolles (Pl. XXV, fig. 1), nous en trouvons quelques pièces à trois cannelures larges de 3 à 4 mm sur le replat de la panse et d'autres à deux gorges, à la base du bord, combiné avec trois pincements alternés au niveau de la gorge supérieure. A Fresnes, se trouve une jarre possédant sept cannelures sur la base du col et trois sur le replat de la panse.

Les impressions sur les jarres sont fort nombreuses et effectuées avec le doigt, l'ongle, un roseau ou tout autre instrument. Lorsque nous parlerons d'impressions obliques, il s'agira toujours d'oblique de droite vers la gauche en partant du haut. Ces décors se situent sur la lèvre et l'épaule du vase (Fresnes, Chelles HLM Trinquand et Marolles). On trouve des impressions digitales obliques sur la lèvre et des cupules rondes sur l'épaule (Pl. XXVI, fig. 1). Ils sont sur la lèvre et juste en-dessous (Pl. XXVII) (Chelles HLM Trinquand) des cupules grossières et des incisions obliques ; des cupules rondes à pression horizontale sur le dessous de la lèvre (Chelles HLM Trinquand) ; des impressions rondes (Pl. XXVI, fig. 2) sur l'épaule du vase seulement (Jablins, Chelles HLM Trinquand) ; deux de ces dernières pièces possèdent combinées avec elles des gorges sur le col, à la base de la lèvre, des impressions obliques sur la lèvre combinées avec des bandes verticales sur le col, descendant jusqu'à l'épaule (Jablins).

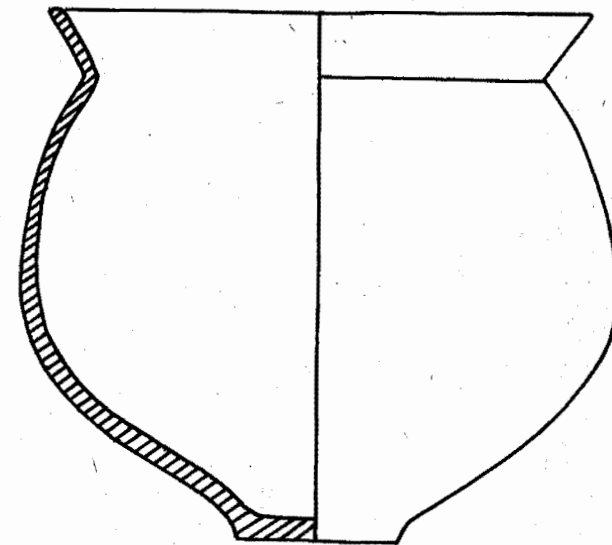
Nous trouvons le décor à impression sur cordon rajouté à la base du col seul sur les sites de Marolles, Fresnes, Jablins, Chelles (Eterlet, HLM Trinquand). L'impression est trait oblique, cercle, simple trait, ou pincement du bourrelet (Pl. XXVIII). Ce type de décor est connu dans les briquetages de la Seille, dans la Marne (Musée d'Épernay, habitats hallstattiens) et en bien d'autres lieux. Ce décor se combine avec des impressions obliques sur la lèvre à Chelles (HLM Trinquand). A Chelles (HLM Trinquand) et à Léchelle, quelques tessons de jarres portent un piquetage superficiel, grossier, type balayage donnant des surfaces granuleuses.

Nous trouvons quelques tessons de céramique peinte à Montarlot, Marolles et deux jattes à intérieur rouge à Marolles et à Fresnes (cf. jattes type A). A Marolles, deux tessons à pâte bistre foncée et ocre rouge à l'extérieur portent un décor à base de lignes blanchâtres. Le fragment carène et



1

MAROLLES



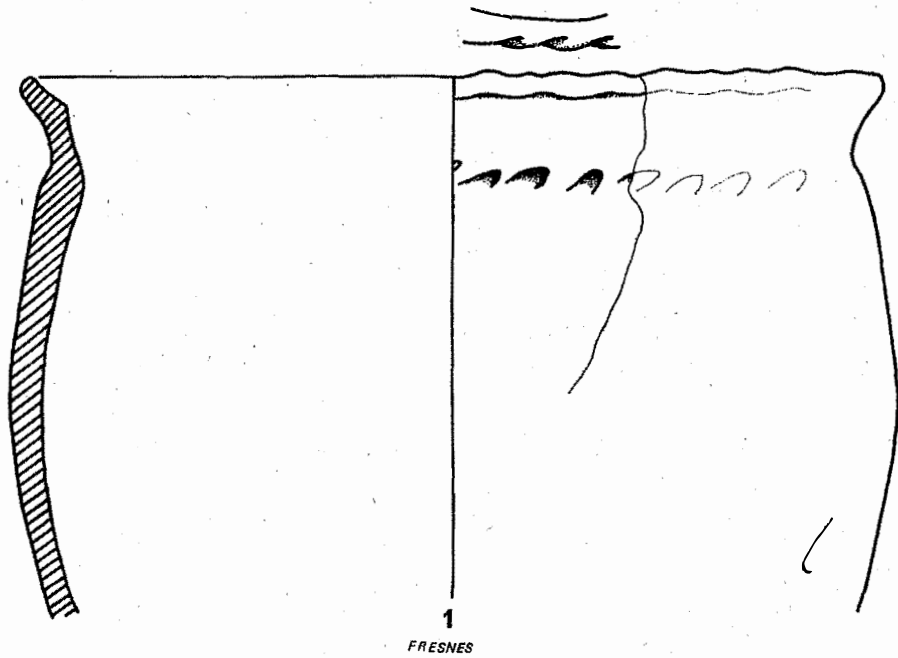
2

0 10 cm

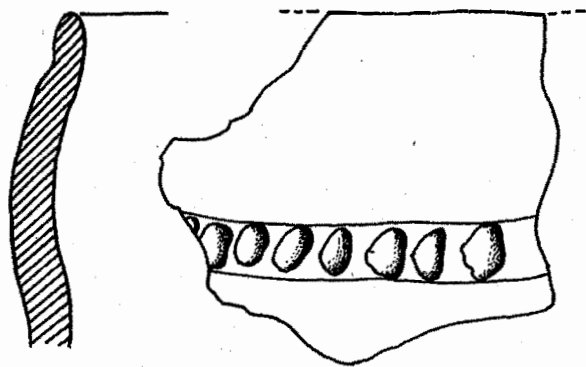
Jarres

1. Avec cannelures, Marolles. D'après C. et D. Mordant, fig. 40, 5.
2. Simple, Marolles. D'après C. et D. Mordant, fig. 40, 6.

(10) C. et D. MORDANT, *Le Gours-aux-Lions*, p. 90.



1
FRESNES

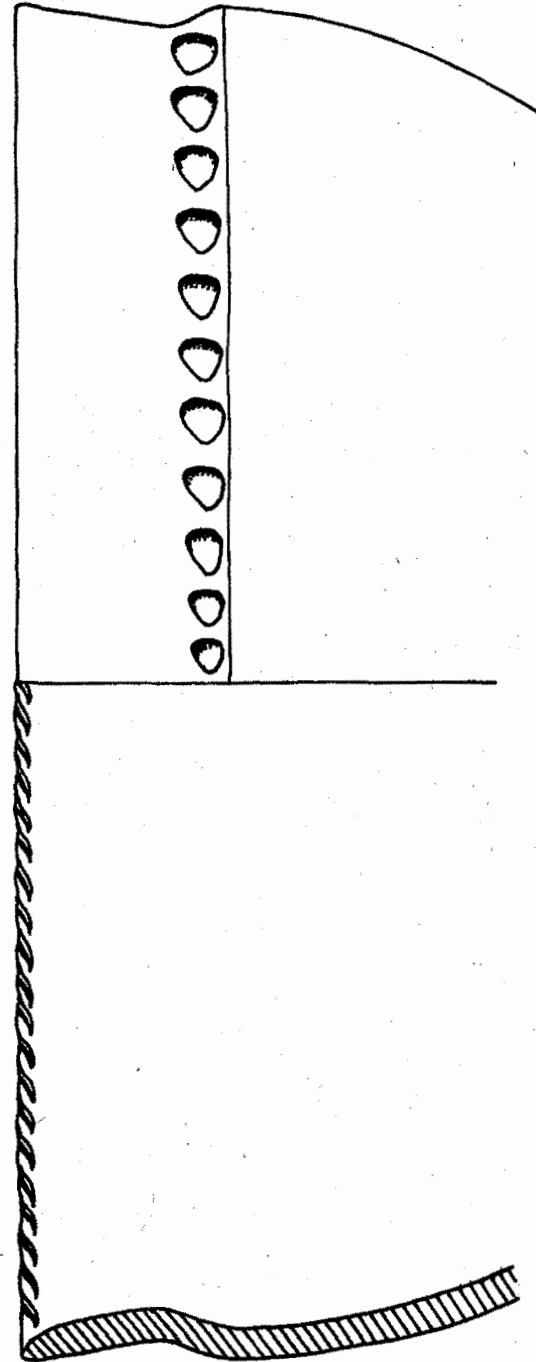


2
JABLINES



Jarres avec décor en creux

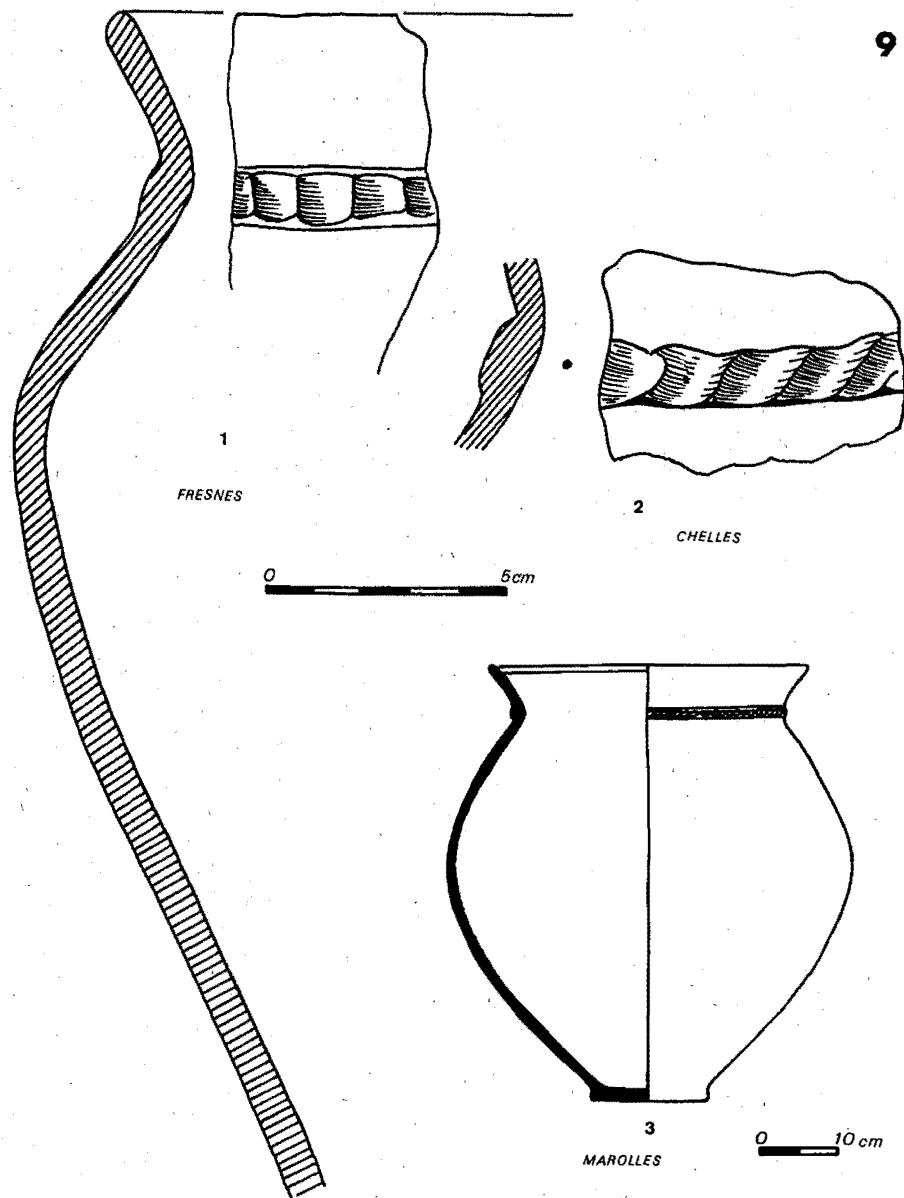
- 1. Fresnes, Musée de Lagny.
- 2. Jablines, Musée de Lagny.



MAROLLES



Jarre avec décor en creux
 Marolles. D'après C. et D. Mordant, fig. 40, 4.



Jarres à cordon

1. Fresnes, Musée de Lagny.
2. Chelles. D'après C. Drouhot, inédit.
3. Marolles. D'après C. et D. Mordant, fig. 40, 7.

panse porte un décor composé de lignes horizontales et verticales sur la panse et un triangle quadrillé sur le replat de la carène. L'autre fragment porte un décor altéré de chevrons vraisemblablement imbriqués. A Montarlot, l'inventeur signale des traces de peinture sur des tessons de pâte fine à dégraissant discret. Cette peinture ne ressemblerait pas pour lui aux types trouvés sur les sites de l'Yonne.

Les terres cuites

Peu nombreuses, elles se composent, en dehors de la céramique, de quelques fusaioles découvertes à Léchelle, Fresnes et Chelles (HLM Trinquant). De dimensions assez semblables (3 cm à 3,7 cm de diamètre sur 2 cm à 2,8 cm de hauteur) une seule à Fresnes est décorée d'une ligne de cupules.

Les silex

Dans une grande partie des sites, les auteurs signalent la découverte de pièces en silex terminées ou ébauchées et d'éclats. Il nous semble intéressant de le signaler sans préciser s'il s'agit d'un dépôt volontaire signifiant une utilisation ou un mélange fortuit.

Outillage en os

Dans les fosses et mélangés à la faune, plusieurs lissoirs entiers ou brisés ont été découverts (Chelles 1, Fresnes 3). Il s'agit, de pièces tirées d'une côte d'animal. Un seul poinçon est connu (Chelles).

Divers

Un poids de tisserand en calcaire brûlé très abîmé provient de Chelles.

La faune

La faune provenant des fosses et signalée par les auteurs est domestique et sauvage. Nous y trouvons mentionné le sanglier et le porc, les gallinacés, les bovidés, le chien, les ovins, le cerf par un bois et le cheval par une molaire. Cependant le manque de pourcentage de ces ossements dans chaque site ne permet aucune conclusion.

L'EPOQUE DE LA TENE I, II A

Vingt-et-un sites sur les quarante quatre étudiés lors de notre étude sont de cette période (Pl. XIX). Ils ont restitué un mobilier important, diversifié et en grande majorité métallique. Ils se répartissent sur deux types de structures : les inconnues dont nous étudierons le matériel (Balloy, Lizines-Sognolles, Melz-sur-Seine), et les cimetières. Nous en distinguons deux catégories ; les grands groupant plus de vingt tombes et jamais fouillés dans leur intégralité. C'est le cas des sites de Montigny-Lencoup, plus de cent sépultures, Cannes-Ecluse plus de soixante, Gravon quarante-quatre fouillées, Marolles vingt-deux et Courcelles, Dormans, Chalautre-la-Petite ; et les petits ensembles composés de cinq à quinze tombes ou de quelques sépultures isolées. Azy, Mareuil, Troissy, Grande-Paroisse, Cély, Saint-Sauveur-les-Bray, Vaux-le-

Pénil, Mortery, Nogent-l'Artaud, Jouy-le-Châtel sont dans ce cas. L'ensemble de ces sites donne plus de trois cents tombes plates et au moins cinq incinérations découvertes en Brie. C'est le seul groupe de structure (sauf naturellement les gués) que nous connaissons de cette époque, aucun habitat n'ayant été découvert ou signalé. Cependant, malgré la richesse de cet ensemble, les manques de synthèse par lieu, de renseignements sur la découverte et d'éléments communs notés ne nous permettent pas de donner les conclusions que l'on aurait pu espérer. Nous n'avons utilisé, dans notre travail, que le matériel que nous avons pu voir ou dont nous possédons un dessin ou une description.

Les tumuli

Situés à Chalaute-la-Petite et à Courcelles, leur époque de fouille est ancienne. La création de ces tertres semble remonter à une époque plus ancienne, soit Hallstatt, soit Bronze dont nous n'avons pu parler aux chapitres précédents, les renseignements étant trop fragmentaires. Cependant, il ne fait nul doute que les sépultures de la Tène I que nous trouvons en ce lieu ne sont qu'adventices et placées sur des *tumuli* plus anciens ainsi que c'est fréquent en Bourgogne, en Lorraine et dans une partie de l'Aube. Il s'agirait des *tumuli* de ce type les plus au nord connus actuellement en Bassin parisien. A Courcelles, sur le site de Montapôt, nous trouvons une partie des sépultures de la Tène I en sépultures adventices aux sept *tumuli* et une autre partie en pleine terre et en sépultures plates à la périphérie et entre les *tumuli*. Ici, le cimetière possède les rites de l'inhumation adventice, de l'inhumation en tombe plate, et de l'incinération.

Les incinérations, au nombre de cinq, ont toujours été trouvées avec des ensembles de sépultures à inhumation (Gravon 1, Courcelles 1, Cannes-Ecluse 3). Toutes se composent d'un vase rempli de cendres et de matériel semblable à celui trouvé dans les tombes plates. Le vase renferme une fibule à Gravon, un bracelet à Courcelles, et un ensemble composé d'un fer de lance, son talon, un umbo de bouclier et des fragments de fourreau d'épée, autour du vase de Cannes-Ecluse.

L'étude de ce matériel nous permet de penser qu'il s'agit de deux traditions s'entremêlant et vivant côte-à-côte, plutôt qu'une succession de deux modes de sépultures séparées dans le temps. Il s'agit, soit de la perdurance d'une tradition plus ancienne, soit de l'apparition d'une habitude qui viendra supplanter l'inhumation à la Tène III. La seconde solution semble la plus valable. L'étude du mobilier, nous permet de dire que les vases, le fourreau d'épée, nous mettent dans une typologie Déchelette, vers la fin de la Tène I et au début de la Tène II, c'est-à-dire, la période finale de ces grands cimetières.

Nous dressons, ici, le tableau des caractéristiques communes et des différences des inhumations.

Dans le sable à Cély, le limon à Jouy-le-Châtel ou dans la craie, elles sont situées sur les bordures du plateau et dans les vallées. Bien que les orientations soient très variées en certains cimetières, la plupart possèdent soit les

pieds à l'est, la tête regardant le soleil levant, soit l'orientation nord-sud qui correspondrait pour un fouilleur du site de Montigny-Lencoup, à des sépultures sans mobilier.

Tous ces cimetières, sauf ceux dont les fosses sont taillées dans la craie (Montigny, Courcelles), possèdent des caissons formés par l'assemblage de plusieurs pierres délimitant toute la sépulture (Mortery, Saint-Sauveur-les-Bray, Vaux-le-Pénil, Cély). La présence de grosses pierres plates sur le corps de l'inhumé, sur la tête avec une autre en-dessous, sur la poitrine et les jambes est courante dans tous nos cimetières et peut s'expliquer comme moyen de protection contre les carnassiers (Bretz-Mahler) ou comme protection contre le pouvoir du mort de venir troubler les vivants. Il s'agirait, pour Madame Bretz-Mahler d'une tradition provenant de Bourgogne (11). Les cercueils en bois ne sont signalés que dans les deux fouilles récentes de Gravon et Marolles. Situés dans des fosses subrectangulaires, semblables aux autres sépultures, l'un est formé d'un tronc d'arbre évidé, fait déjà connu à l'âge du bronze et l'autre de planches assemblées avec des clous en fer.

Le site de Cély, fouillé à la fin du XIX^e siècle, nous donne un bon exemple de ces sépultures aménagées. Il comportait plusieurs caissons formés de plusieurs pierres sur les bords et le fond, le squelette y reposait avec une pierre posée sur la tête et une sur la poitrine, au-dessus une nouvelle couche de petits moellons. A la tête d'un de ces caissons, il existait encore, apparent à l'extérieur, une pierre fichée, brute, de 20 cm maximum de côté qui signalait la tête de l'inhumé. Cette mention rarement observée pour des causes d'aménagement du sol et de son utilisation par la suite, pourrait expliquer le fait que les sépultures ne se recoupent jamais dans un cimetière d'une même époque ou d'époques très proches. Le morceau de pierre pouvant être remplacé par un pieu fiché.

A Courcelles et à Jouy, les inventeurs signalent que la terre de remplissage des sépultures se compose de terre brune et de charbons de bois ; ce rite est courant en Champagne et n'est pas signalé par Françoise Henry, pour la région bourguignonne.

Les inhumés, sont la plupart, couchés sur le dos avec les bras, soit le long du corps, soit repliés sur la poitrine. Quelques-uns sont couchés sur le côté ; et les inventeurs signalent des sépultures où les squelettes paraissent avoir été jetés en toute hâte. Il s'agit d'inhumations effectuées rapidement ou de violation de la sépulture.

Les tombes doubles par juxtaposition sont assez nombreuses. A Dormans, et à Cannes-Ecluse un homme et une femme ; à Cély, un adulte dont la main droite se pose sur la tête d'un enfant appuyé sur son flanc ; à Marolles, une sépulture contenant deux femmes (maîtresse et sa servante) et à Gravon deux sujets non identifiés. Généralement, ces inhumations doubles sont considérées comme sacrifice d'un des deux membres à la mort d'un

(11) Cf. bibliographie HURE et HENRY.

personnage important, peut-être aussi, s'agit-il d'une coutume respectée seulement à cette époque par une fraction minimale de la population, pas toujours de la classe la plus riche. En effet, le matériel provenant de ces tombes ne tranche pas sur l'ensemble par sa somptuosité, son nombre, sa fabrication.

Les tombes superposées se composent de plusieurs squelettes ensevelis dans la même tombe, les uns sur les autres. A Cannes-Ecluse, deux squelettes sont superposés avec orientation nord-sud et deux autres tête-bêche. A Gravon, plusieurs sépultures sont à deux squelettes. Montigny-Lencoup en possède quatre (Pl. XXX, fig. 1), une contient trois hommes, une autre orientation nord-sud un enfant de quatre à cinq ans dolichocéphale, un vieillard brachycéphale et une femme dolichocéphale, une troisième de même orientation, un squelette masculin et deux féminins, une sans précision contenant six squelettes. Ces squelettes sont séparés par des pierres sur lesquelles repose le suivant. Est-ce un caveau où l'on enterrait les gens de la même famille ou une inhumation de trois personnes mortes au même moment d'épidémie ou un sacrifice comme dans certaines tombes doubles ?

Le sexe des inhumés est rarement donné à partir de critères scientifiques, mais surtout à l'apparence du mort. Cependant, les armes proviennent de sépultures masculines, les ceintures de sépultures féminines, les torques, les bracelets et les fibules indifféremment.

LA POSITION DU MOBILIER DANS LA SEPULTURE

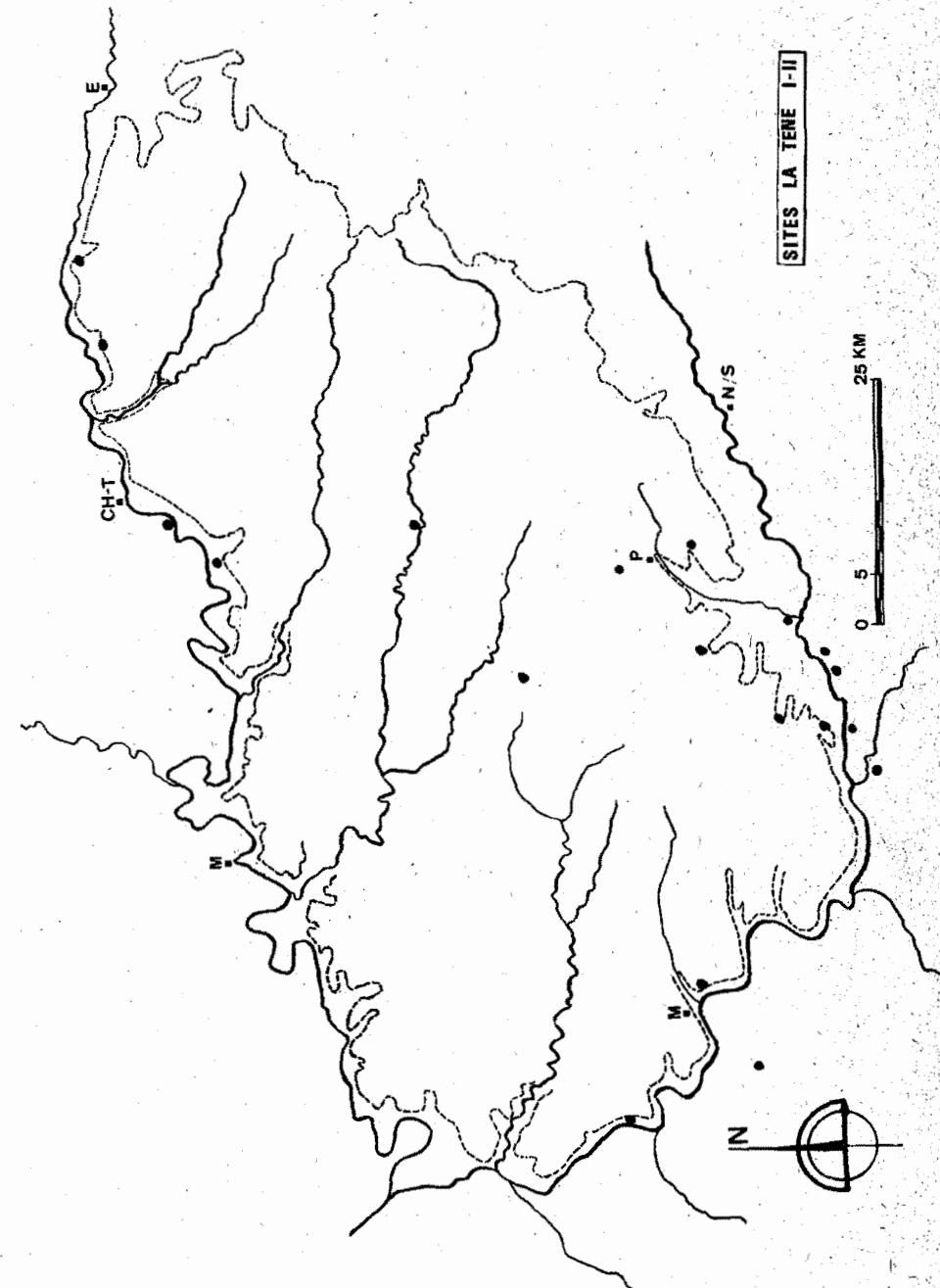
A Marolles, les analyses effectuées par Jossien Poulain (12) ont permis de prouver, soit au contact du squelette, soit dans le remplissage de la fosse, l'existence d'un os d'animal (bœuf, mouton), vestige d'une offrande alimentaire effectuée lors de l'ensevelissement.

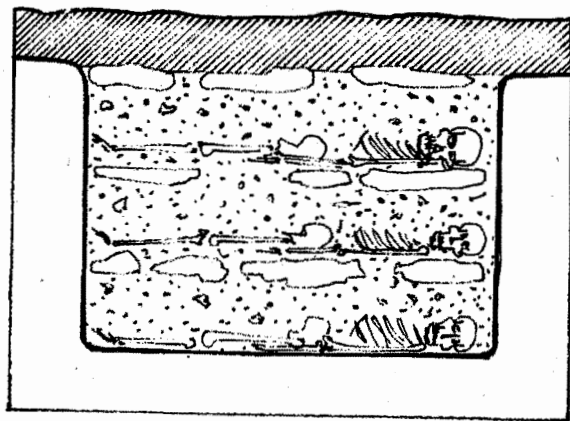
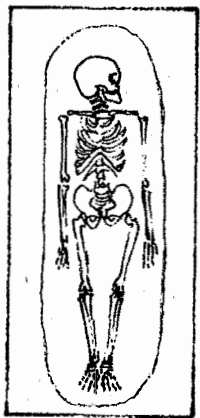
Une partie des tombes ne contient aucun mobilier, une autre série possède un seul objet, le plus souvent un bracelet et le nombre de tombes contenant un mobilier riche est peu important. En règle générale, les fibules se situent au niveau des épaules et les bracelets aux deux bras ou à un seul. Les membres inférieurs portent quelques anneaux de cuisses ou de chevilles et aussi, des anneaux à la hauteur des pieds.

Bien représentée à Vaux-le-Pénil (Pl. XXX, fig. 2), Jouy-le-Châtel, la sépulture masculine comporte une épée sur le côté droit avec quelques anneaux de suspension ou une bélière, une lance du même côté et très souvent un ou plusieurs bracelets aux poignets et aucun vase.

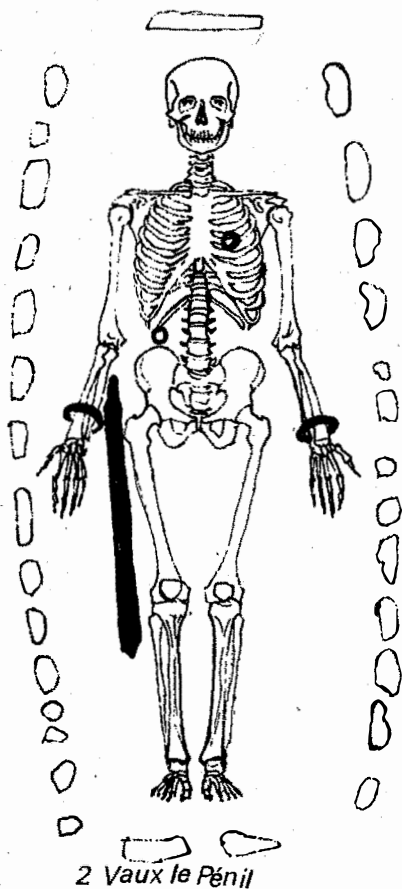
Signalons aussi quelques cas particuliers, à Cély, une fosse contenant un squelette possède, dans un coin « une pile de crânes » et des ossements plus anciens bouleversés. A Gravon, des fibules situées aux pieds, à la tête et sur l'abdomen de l'inhumé sont la trace de la fermeture d'un linceul.

(12) C. et D. MORDANT, *op. cit.*, pp. 127-128.

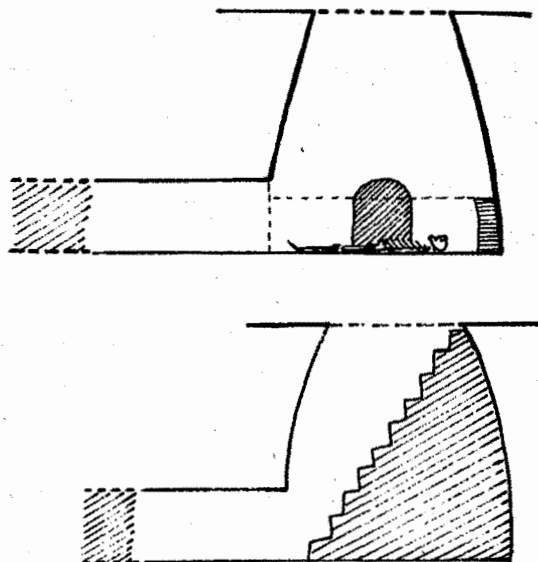




1- Montigny-Lencoup



2 Vaux le Pénil



3 Montigny Lencoup

1. Montigny-Lencoup. D'après Bergeron et Guitonneau, fig. 31, 2.
2. Vaux-le-Pénil. D'après G. Leroy, fig. 1.
3. Montigny-Lencoup. D'après Buisson, sans numérotation.

LES STRUCTURES ANNEXES

A Cannes-Ecluses, la nécropole comportait de nombreux fossés circulaires et rectangulaires dont la fouille en sauvetage n'a pu permettre d'affirmer s'ils étaient en corrélation avec les sépultures de cette époque. Marolles et Gravon en possèdent des circulaires dans le même cas. A Montigny-Lencoup, un vase (collection Lamarre, inédit) aurait été trouvé dans un fossé funéraire. Le problème des fossés ne peut être résolu, pour tous ces sites, soit par manque de renseignements, soit par la pérennité du cimetière depuis l'époque du Bronze et même parfois avant (Marolles et ses ossuaires néolithiques) jusqu'à l'époque gallo-romaine ou mérovingienne.

Deux cavités sont situées à Montigny-Lencoup au milieu du cimetière, une (Pl. XXX - 3) se présente comme un tronc de cône de 1,50 m à la surface et 2,50 m dans le fond, d'une hauteur totale de 2,60 m. Le remplissage, à partir du haut, est fait pendant 2 m de craie et terre contenant un polissoir ou percuteur et à partir de ce niveau, de cendres de bois. Sur le sol, deux squelettes gisent sans mobilier, pieds au sud. Un mur de silex noirs, de craie, court sur le pourtour de cette cavité sur 0,60 m de hauteur et 0,20 m d'épaisseur. Deux galeries de plein cintre partent du fond de la cavité, une de 0,60 m sur 0,80 m de haut vers le sud, une de 0,45 m sur 0,50 m de haut vers l'est. Vidées en partie, le remplissage est semblable à celui du fond de cette cavité. A 12 m de cette première, se trouve une autre de mêmes dimensions. Le remplissage est composé essentiellement de craie et de cendres jusqu'au fond. Un escalier part du sommet pour aboutir à une galerie semblable à celles décrites ci-dessus. L'auteur pense qu'elle doit rejoindre un puits non fouillé distant de 8 m vers le sud-est. Un autre puits de 0,90 m de diamètre possède un remplissage de terre sableuse et de silex. Vidé totalement, il mesure 7 m et s'enfonce avec un angle sensible vers le nord. La dernière de ces cavités est un trou circulaire de 2 m de diamètre, sur 2 m de profondeur recelant dans le fond les ossements d'un ou plusieurs chevaux. Cet ensemble, sans mobilier typique, est une présence unique dans un cimetière. Il peut s'agir d'hypogées d'époques plus anciennes s'apparentant à ceux de la vallée du Morin, de puits d'extraction de matériaux (craie, silex), de refuges et de silos ou d'un ensemble complexe dont la raison nous échappe.

LE MOBILIER

LE MOBILIER METALLIQUE

L'armement

Dernier maillon du poignard court hallstattien, nous possédons deux dagues qui ont fait l'objet d'une étude par Madame Bretz-Mahler (N). A Dormans, elle se présente comme une lame de 22 cm brisée à sa pointe et une soie de 10 cm recouvert d'os. Elle provient d'une sépulture double à juxtaposition, dans un cimetière dont l'ensemble s'apparente à la Tène IA.

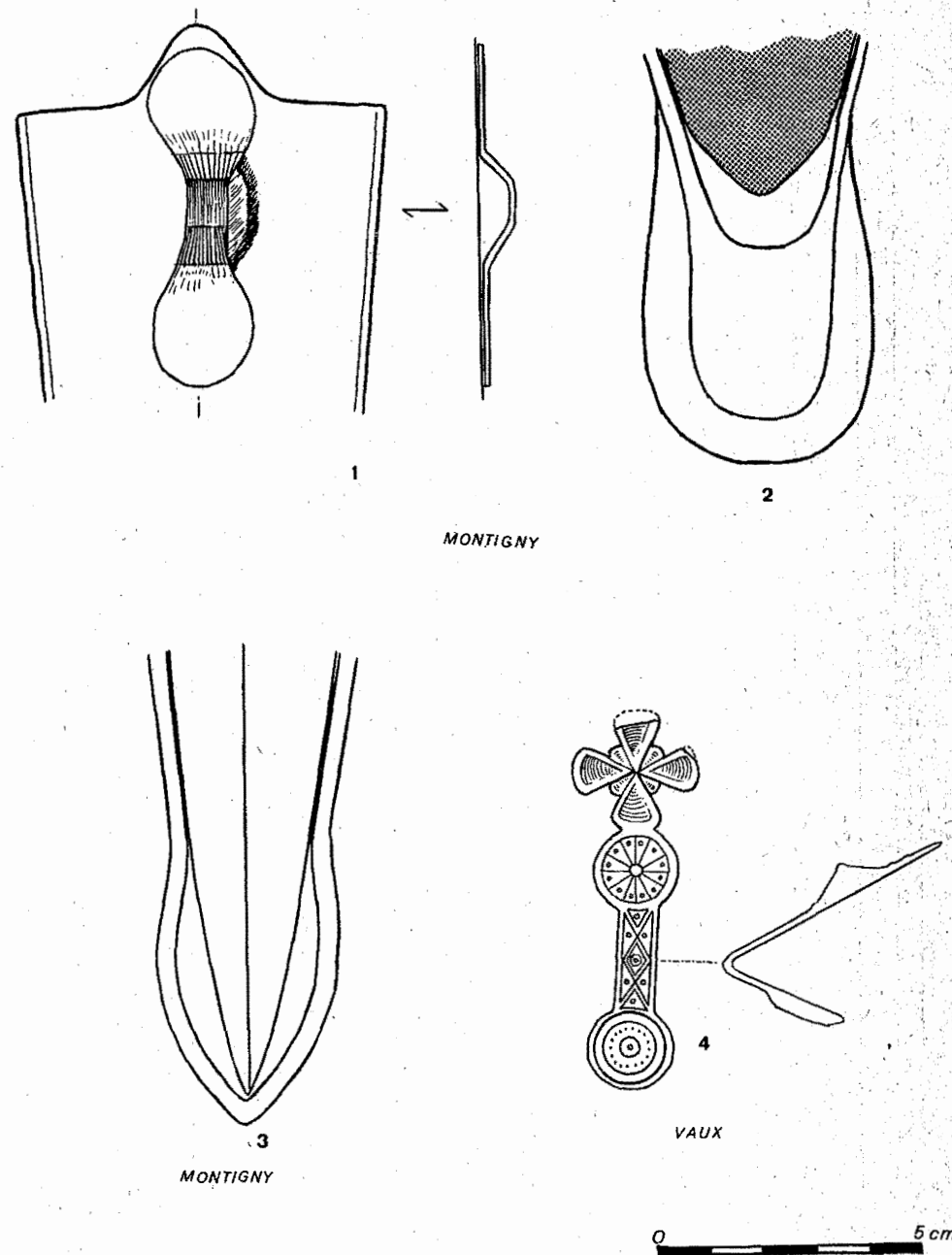
A Mareuil-le-Port, il s'agit d'une pièce de 21 cm de longueur totale, dont 5 cm de soie, dans un fourreau à « bouterolle circulaire » dont les extrémités, après s'être butées, s'écartent du bord du fourreau. Pour Madame Bretz-Mahler, c'est un « mobilier transitoire qui prône l'esprit inventeur des armuriers de cette époque ». Le matériel l'entourant dans la nécropole la fait dater de la Tène I.

Très souvent associées aux lances, dix-sept épées ont été découvertes en Brie, deux à Balloy sans structure, les autres à Gravon, Vaux-le-Pénil, Jouy-le-Châtel, Courcelles, Montigny-Lencoup, Cannes-Ecluse, Nogent-l'Artaud, Mareuil-le-Port. Toutes du type à « épaules tombantes », elles comportent une soie de 12 à 8 cm environ, dont une se termine par un pommeau formé d'un bouton circulaire sous lequel est riveté une pièce de fer triangulaire et symétrique servant à maintenir une fusée de matière périssable (Montigny-Lencoup). La lame, à côte médiane bien marquée, possède une largeur maximale allant de 35 à 60 mm. La longueur totale de ces épées, pointe et soie comprises, est assez diverse, la plus petite mesurant 48 cm et la plus grande 81 cm, mais sur les dix-sept pièces, quinze possèdent des tailles oscillant entre 60 et 74 cm. La plupart de ces épées (13) possèdent des fourreaux de fer composés de deux parties à côte médiane semblables, emboîtées au moyen de gouttières elles se terminent par des bouterolles (Pl. XXXI, fig. 2, 3) plus ou moins ajourées et très camardes. Des pontets sont signalés à Cannes-Ecluse et à Montigny-Lencoup (Pl. XXXI, fig. 1). Le fourreau de Vaux-le-Pénil (Pl. XXXI, fig. 4) possède une décoration en bronze d'une qualité remarquable. Il s'agit d'un fragment de tôle de bronze plié qui décorait le fourreau dans sa partie haute. Brisé, il se compose d'un cercle bombé à lignes et points concentriques reliés par un bandeau à décor géométrique de doubles traits et de petits cercles, à un second bouton bombé à douze palmes schématiques convergeant vers son centre, se terminant par une croix ou étoile à quatre grands pétales alternant avec quatre plus petits.

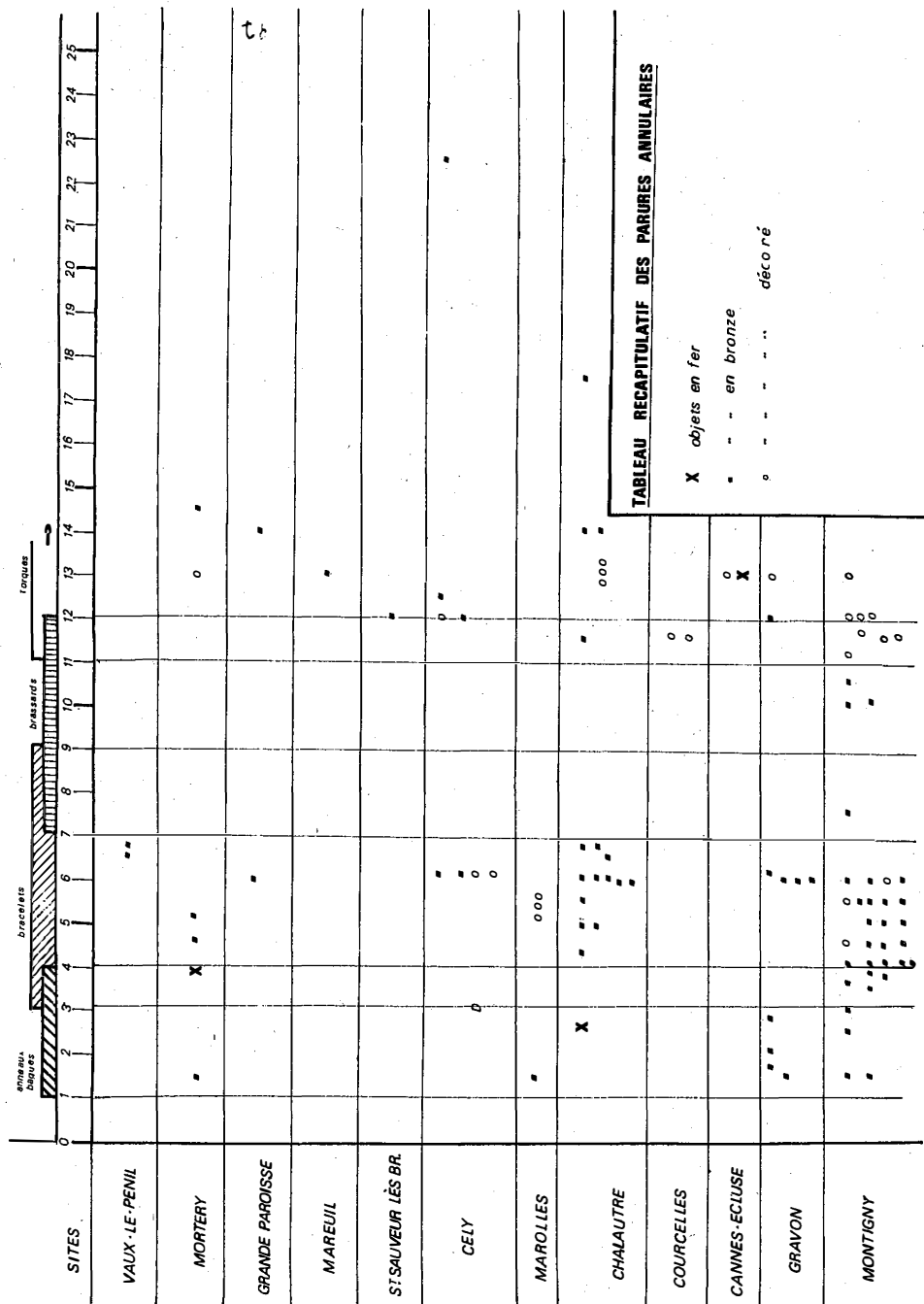
Deux systèmes de suspension apparaissent avec ces épées sans modification de forme et de taille de ces pièces. Nous avons des anneaux de bronze ou de fer à Gravon, Vaux-le-Pénil, Jouy-le-Châtel, Montigny-Lencoup, Mareuil-le-Port, Cannes-Ecluse dont un cannelé dans l'incinération précitée. Les bélières, fossiles directeurs de la Tène II, se trouvent à Gravon, Cannes-Ecluse, Montigny-Lencoup, Nogent-l'Artaud. De fer, elles sont formées de tresses, à deux ou trois brins, de 15 à 20 cm de long reliées par des anneaux. Il est admis que ces pièces succèdent aux anneaux comme moyen de suspension.

Avec une épée et une bélière, deux cabochons de fer semblables à ceux de Connantre (Brisson) ont été trouvés à Montigny-Lencoup. Ils appartiennent vraisemblablement au décor d'un baudrier ou d'une ceinture d'un personnage important au mobilier composé de lances, fibules...

(13) BRETZ-MAHLER (D.), *op. cit.*, Pl. 86, fig. 2, Pl. 85, fig. 2.



1. Pontet. Montigny-Lencoup. Mairie.
2. Bouterolle. Montigny-Lencoup. Mairie.
3. Bouterolle. Montigny-Lencoup. Mairie.
4. Décor de fourreau. Vaux-le-Pénil. Musée de Melun.



Déposées à la tête ou aux pieds du mort, toujours à droite de l'inhumé, les lances se trouvent dans six nécropoles : Montigny-Lencoup, Cannes-Ecluse, Jouy-le-Châtel, Gravon, Nogent-l'Artaud, Mareuil-le-Port. Quatre sont d'un type à douille d'environ 20 cm de longueur et trois de celles-ci sont complétées par un talon pointu et massif. Une, à Montigny-Lencoup, était une pièce de 0,18 m échancrée à la base. Une à Gravon est d'une taille exceptionnelle, 31 cm. Elle possède un talon à soie et une ganse en fer servant d'attache. Les lances de Mareuil sont au nombre de six, mais non décrites et Balloy possède une pièce de 400 mm, sans contexte.

Les boucliers existent en quelques lieux à Jouy-le-Châtel. L'inventeur note un rivet à Gravon, il a une orle et un manipule qui correspondent à une pièce en bois, vannerie ou cuir sans *vmbo*, et dans une autre sépulture une orle avec un *vmbo* de forme amandoïde comparable à ceux trouvés dans le Gard et figurant sur le fragment de frise gallo-romain de Narbonne (14). La plupart du temps, le bouclier s'associe à l'épée et très souvent à la lance.

Une pointe de flèche atypique en fer a été trouvée à Balloy, dans une structure inconnue.

LES PARURES ANNULAIRES

Un tableau rapide, de tous les diamètres intérieurs que nous connaissons des torques, anneaux, bracelets, permet de voir que nous pouvons discerner quatre catégories. Les torques de 25 à 10 cm, les brassards, anneaux de jambe de 12 à 7 cm, les bracelets de 9 à 3 cm, les anneaux, les bagues de 1 à 4 cm (Pl. XXXII).

Nous possédons la mention de torques dans toutes les découvertes sauf pour la sépulture de Jouy-le-Châtel. Plus de soixante sont connus en Brie mais une trentaine seulement suffisamment décrits pour être dans notre étude, leurs diamètres oscillent entre 10 et 14 cm. Deux seulement possèdent des diamètres plus importants ; l'un formé d'un jonc nu de bronze à Châlautre de 17,5 cm, l'autre nommé « collier de Cély » de 22,5 cm environ. En dehors de ces deux pièces exceptionnelles, la plupart possèdent des tampons nus ou avec décor. Les fermetures sont à emboîtement mâle et femelle ou à crochet pour les torques fermés.

Les torques à décor saillant ajouré

Les torques « à étriers » (Pl. XXXIII, fig. 2)

Deux fermés, un en bronze de Montigny, un en fer de Cannes-Ecluse, portent en un point une boucle de métal de la forme d'un étrier. Un semblable est signalé dans l'ouvrage de Mme Bretz-Mahler portant une pendeloque venant de Juvigny.

Les torques à motif en S (Pl. XXXIII, fig. 3)

Un, formé d'un motif de ce type sur un jonc nu de bronze provient de la

(14) DECHELETTE (J.), *op. cit.*, p. 684.

collection Lamarre (inédit) et peut être mis en parallèle avec celui de Bussyle-Château (Bretz-Mahler).

Les torques à motif « au trèfle » (Pl. XXXIII, fig. 1)

Il s'agit d'une pièce soudée de bronze trilobée percée de cinq trous qui permettent d'y accrocher plusieurs petites pendeloques (Chalautre [1], Montigny-Lencoup [1]). Mme Bretz-Mahler classe ce type qui est rare en Champagne un semblable sans origine dans les « torques annelés ».

Les torques à motifs d'anneaux, de boules et de portions d'anneaux

1 - En un seul point (Pl. XXXIV, fig. 1)

Classés par Favret et Bretz-Mahler dans les torques ternaires, le décor d'anneaux de boules et de portions d'anneaux le tout parsemé d'un grénétis de petits points se situe en un seul point du torques. A fermeture mâle et femelle, il est d'un type courant en Champagne et daté de la même période que les torques à motifs semblables en trois points. Deux se trouvent en Brie (Chalautre, Courcelles).

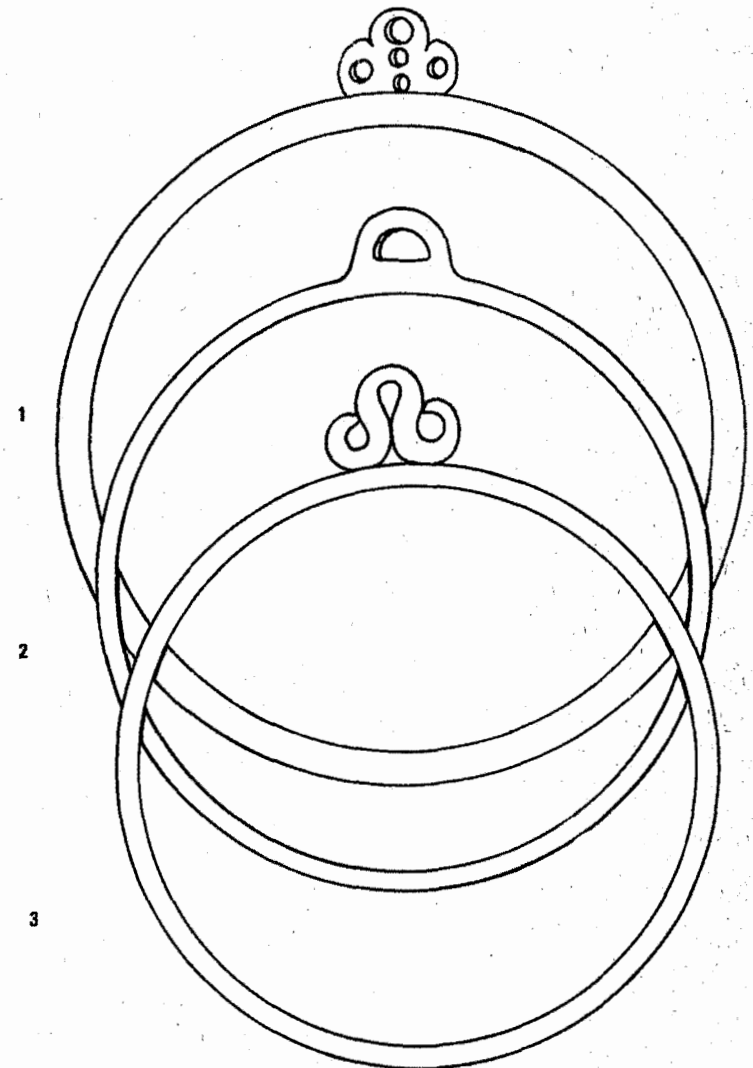
2 - En trois points (Pl. XXXIV, fig. 2)

Les sites de Gravon, Chalautre-la-Petite, Mortery, Cannes-Ecluse, Montigny-Lencoup en ont donné. Le motif ternaire simple, comporte en trois points de la surface, trois boules ou motifs à base de boules et demi-cercles aménagés en triangle. Le double motif ternaire possède en alternance (Pl. XXXIV, fig. 3, 4) avec ces trois points une lanière torsadée en relief ou en creux autour du jonc. Mme Bretz-Mahler fait une répartition de ces pièces pour la Champagne, nous la reproduisons en ajoutant nos sites (Pl. XXXV). Ils sont datés par ses soins de la Tène 1 B.

Les torques à tampons décorés

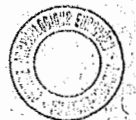
La plupart des tampons possèdent des décors de stries diverses, de guillichés et de cercles concentriques très souvent usés. Certains, cependant, peuvent être étudiés. A Cély (Pl. XXXVI, fig. 3), un torque a un décor à partir du tampon de plusieurs cercles concentriques pointés, puis une série de traits tête-bêche se terminant par trois cercles triplés pointés en position pyramidale. De Montigny et de Chalautre, deux torques (Pl. XXXVI, fig. 1, 2) portent des décors formés de combinaisons de cercles pointés simples et doubles, de larmes pointées et de lignes. A Courcelles, le Baron de Bonstetten, dont la collection est actuellement déposée au Musée de Berne, mit au jour une pièce particulièrement remarquable. Il s'agit d'un jonc terminé par deux tampons en forme de cloche se rattachant à une boule limitée par un décor de stries parallèles et se terminant sur le jonc par une très fine représentation de palmette très reconnaissable. Les deux tampons se composent d'un décor incisé de lignes perpendiculaires, limité par deux traits circulaires et un décor de stries parallèles (Pl. XXXVII, fig. 3).

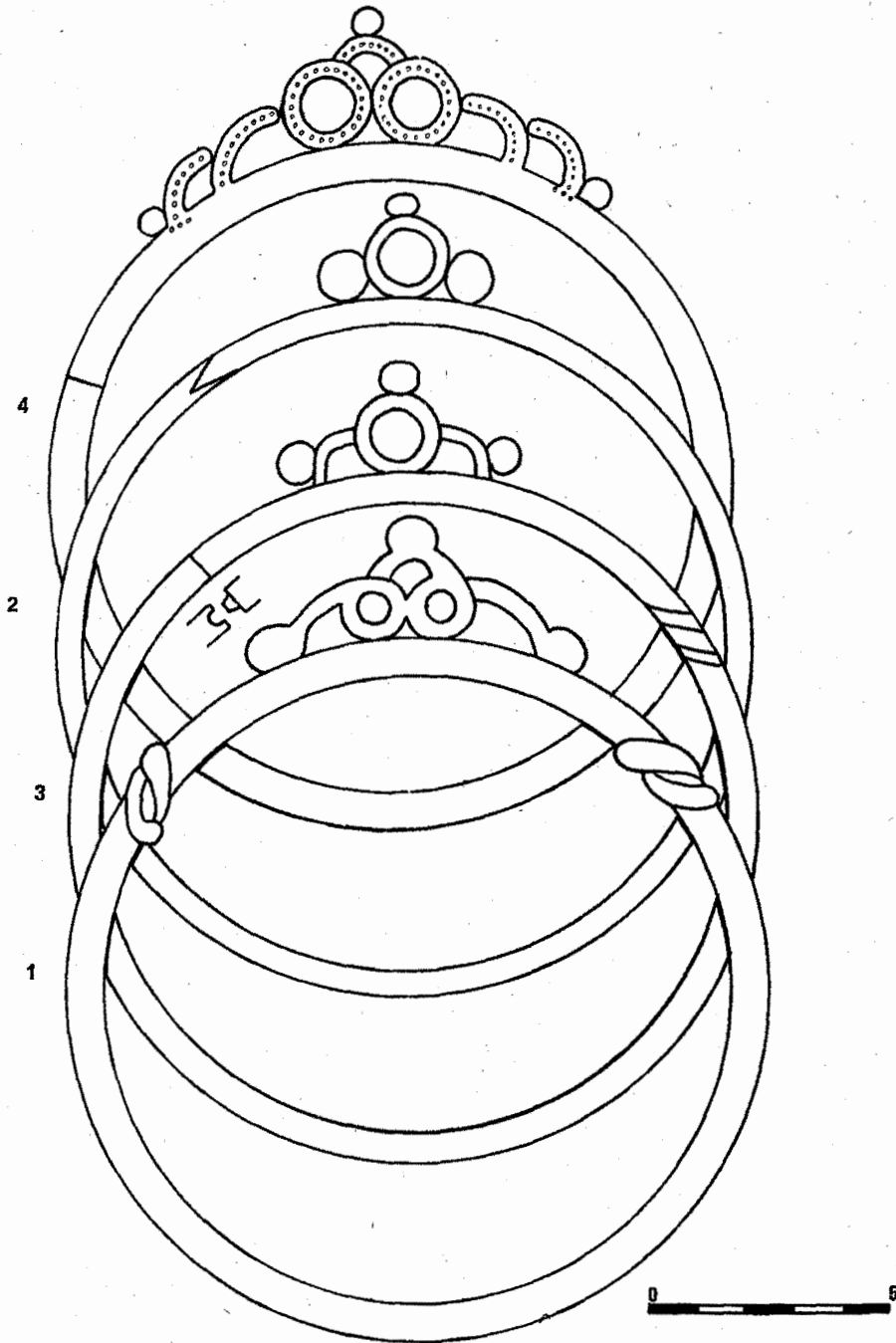
De Montigny, dans la collection Lamarre, un torque (Pl. XXXVII, fig. 1), terminé vers le jonc par deux boules et un décor linéaire très abîmé courant sur l'extérieur, porte sur ses deux gros tampons très évasés un décor assez creux vraisemblablement moulé puis retracé, composé de lignes terminées alternativement par un cercle pointé et un triangle.



Torques

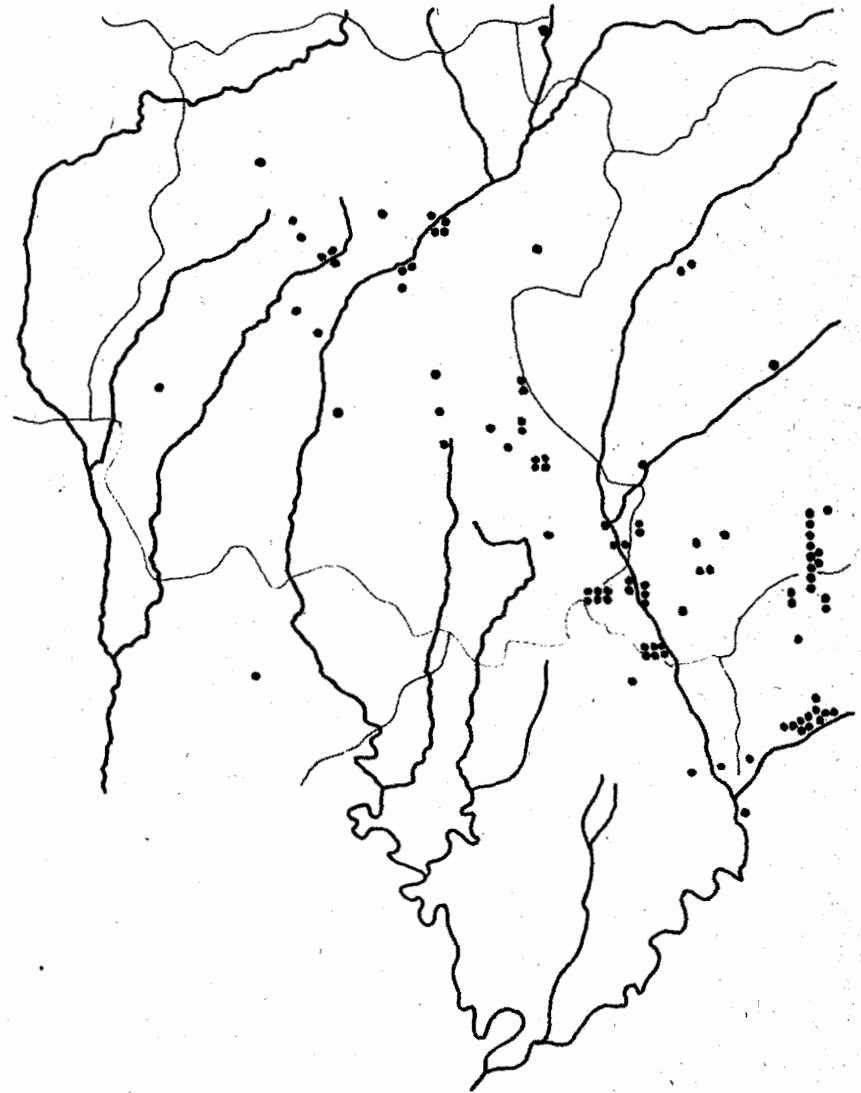
1. Chalautre. Musée de Provins.
2. Montigny. Mairie.
3. Montigny. Collection H. Lamarre.



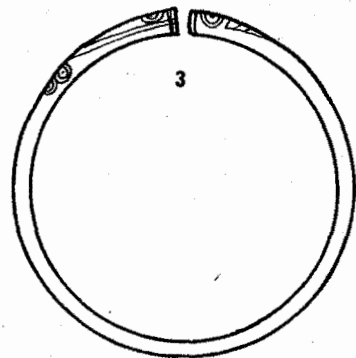
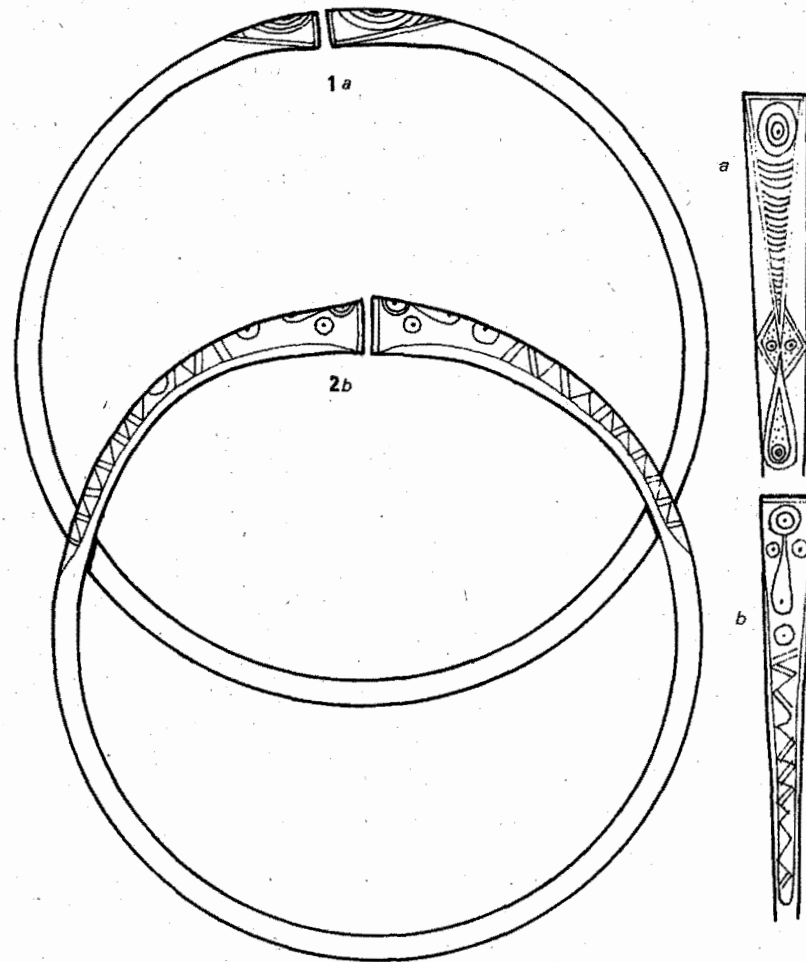


Torques

- 1. Chalautre. Musée de Provins.
- 2. Montigny. Mairie.
- 3. Mortery. Musée de Provins.
- 4. Cannes-Ecluse. D'après rapport Jalmain, inédit.

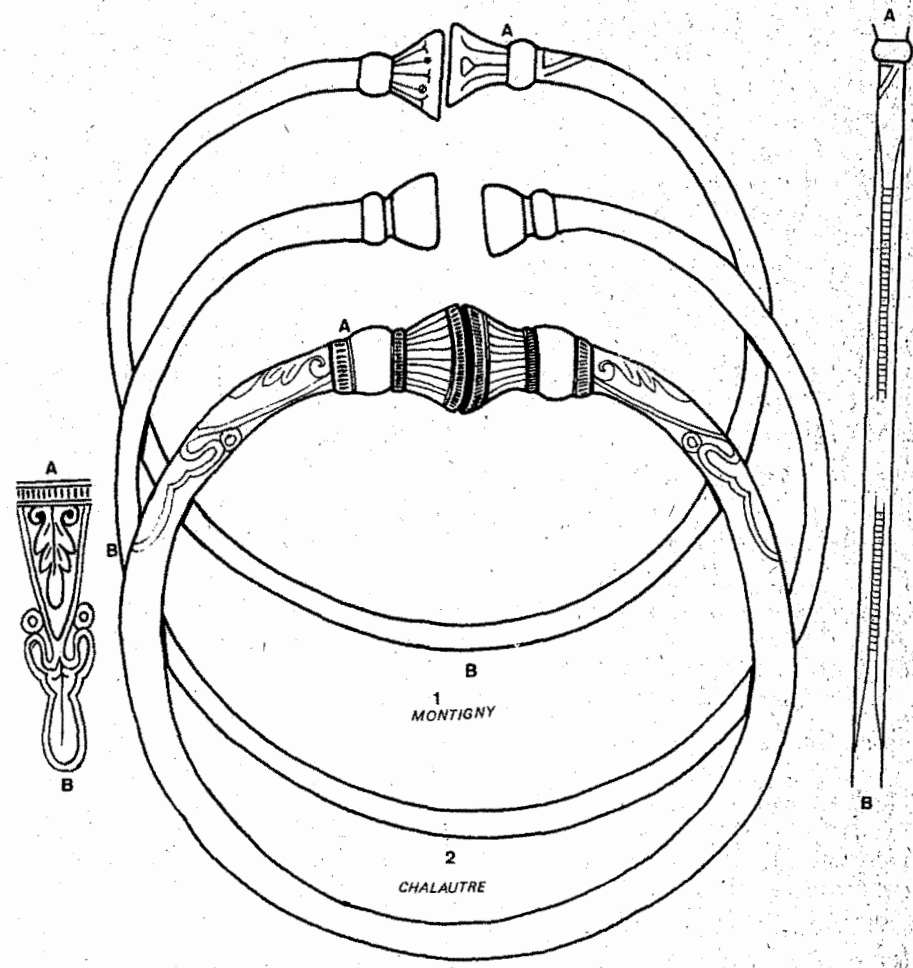


LOCALISATION DES TORQUES TERNOISES



Torques

- 1. Montigny. Mairie.
- 2. Chalaudre. Musée de Provins.
- 3. Cély. Musée de Melun.



1 MONTIGNY
2 CHALAUTRE
3 COURCELLES



Torques

- 1. Montigny. Collection H. Lamarre.
- 2. Chalaudre. D'après un dessin en bibliothèque de Provins.
- 3. Courcelles. Musée de Berne.

Les torques à décor animalier

1 - Les torques « aux serpents »

Deux, de Montigny, portent deux serpents ondoyants sur le jonc en léger relief. Un, déposé à la mairie, les présente opposés par la queue. L'autre (collection Lamarre) porte un bouton proéminent séparant les deux animaux. Considérés comme extrêmement rares, ces deux pièces en un seul lieu peuvent laisser supposer qu'il s'agit d'une création de cette région.

2 - Les torques à décor ornithomorphe

A Montigny, provenant de la collection Lamarre, un petit torque portant une tête de canard brute de fonte et non retouchée. A Mareuil-le-Port, Baye découvre une pièce (Pl. XXXVIII) de 13 cm de diamètre dont le décor en relief porte sur d'importants tampons et sur une partie du jonc. Il s'agit de têtes d'oiseaux aquatiques sur le jonc et sur les tampons de spirales tournoyantes. Mme Bretz-Mahler, dans son étude, les date de la Tène 1 B.

Les torques torsadés

Formé d'un jonc lisse qui a subi une torsion régulière, un seul avec fermeture à crochet est signalé par l'abbé Favret à Dormans.

Et pour finir cette longue énumération, citons un torque avec des « petits tampons en forme de cloche » peu différent d'un provenant de Chalaure (Pl. XXXVII, fig. 2). Trouvé à Saint-Sauveur-les-Bray, en 1751 et dessiné dans le recueil de Caylus (Pl. XXXIX), il s'agit certainement d'un des plus anciens dessins d'objets celtiques de la Tène 1.

Les brassards

Rares à cette époque d'après le tableau que nous avons donné, leur diamètre doit se situer entre 11 et 7 cm. Nous parlons naturellement du diamètre intérieur ; un seul, provenant de Montigny, est attesté par les inventeurs comme un brassard. Il s'agit d'un anneau de bronze coulé avec un décor de stries irrégulières et de petites rondosités et signalé comme trouvé à l'avant-bras de l'inhumé (collection Lamarre, inédit).

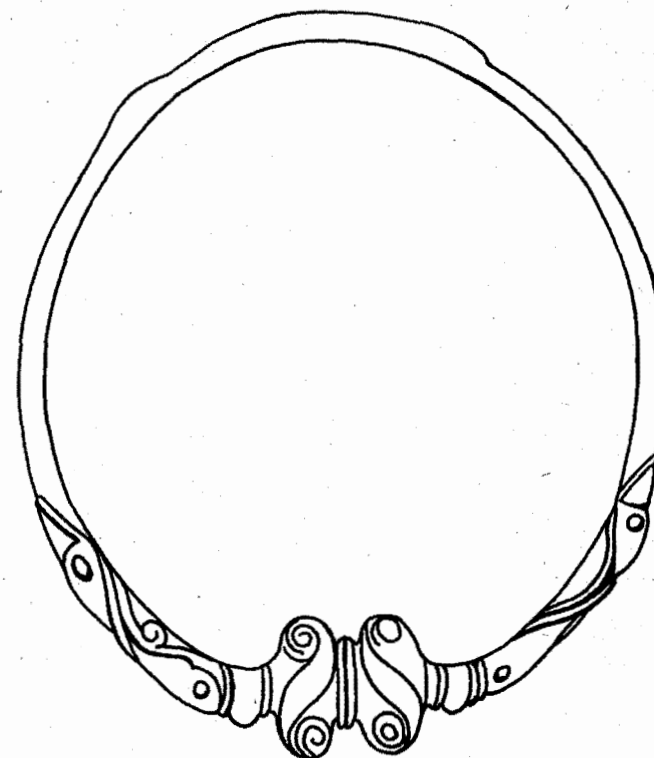
Les bracelets

Fermés ou ouverts, fins ou massifs, avec ou sans renflements terminaux, creux ou pleins, nous en possédons un grand nombre sans décor ou avec décor usé, de diamètre oscillant entre 7 et 3 cm. Quelques-uns ont une fermeture type mâle et femelle semblable à certains torques cités plus haut.

Des décors de traits ou de points parsemant la surface d'une façon irrégulière se trouvent à Marolles, Courcelles, Cannes-Ecluse, Montigny, Cély (Pl. XL, fig. 3). D'autres méritent une description moins sommaire.

A Dormans (Pl. XL, fig. 1), un bracelet épousant la forme du poignet, de section ronde, décoré de quelques stries parallèles, se termine par deux tampons tronconiques à base nervurée.

A Montigny (Pl. XL, fig. 2), nous en avons un très remarquable par son décor. De 5 cm de diamètre, il est à deux petits tampons limités par une double gorge striée, sur le fil courre un décor formé de deux triangles de dimen-



Mareuil le port

Torques

Mareuil-le-Port. D'après J. de Baye, fig. 1 a.

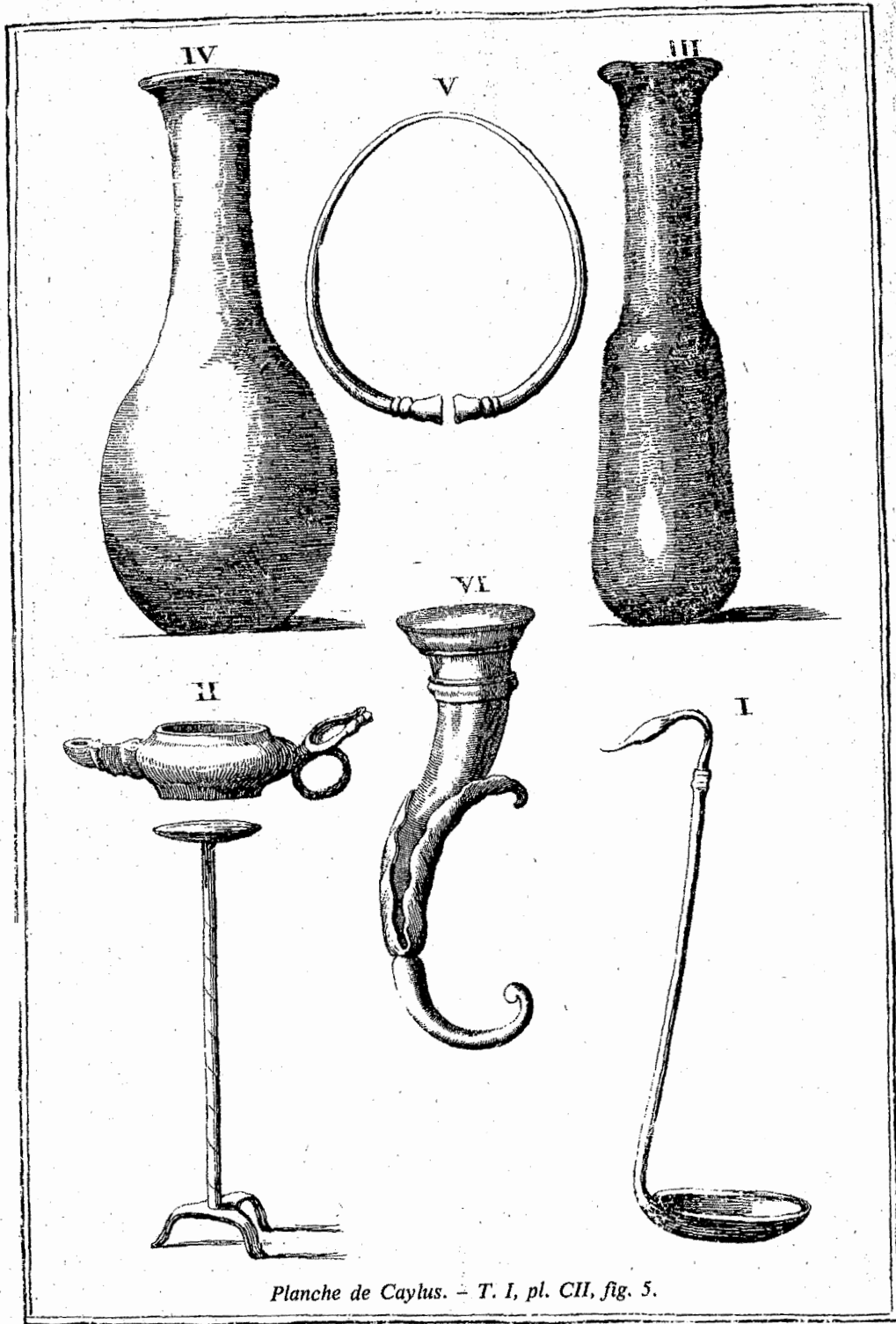
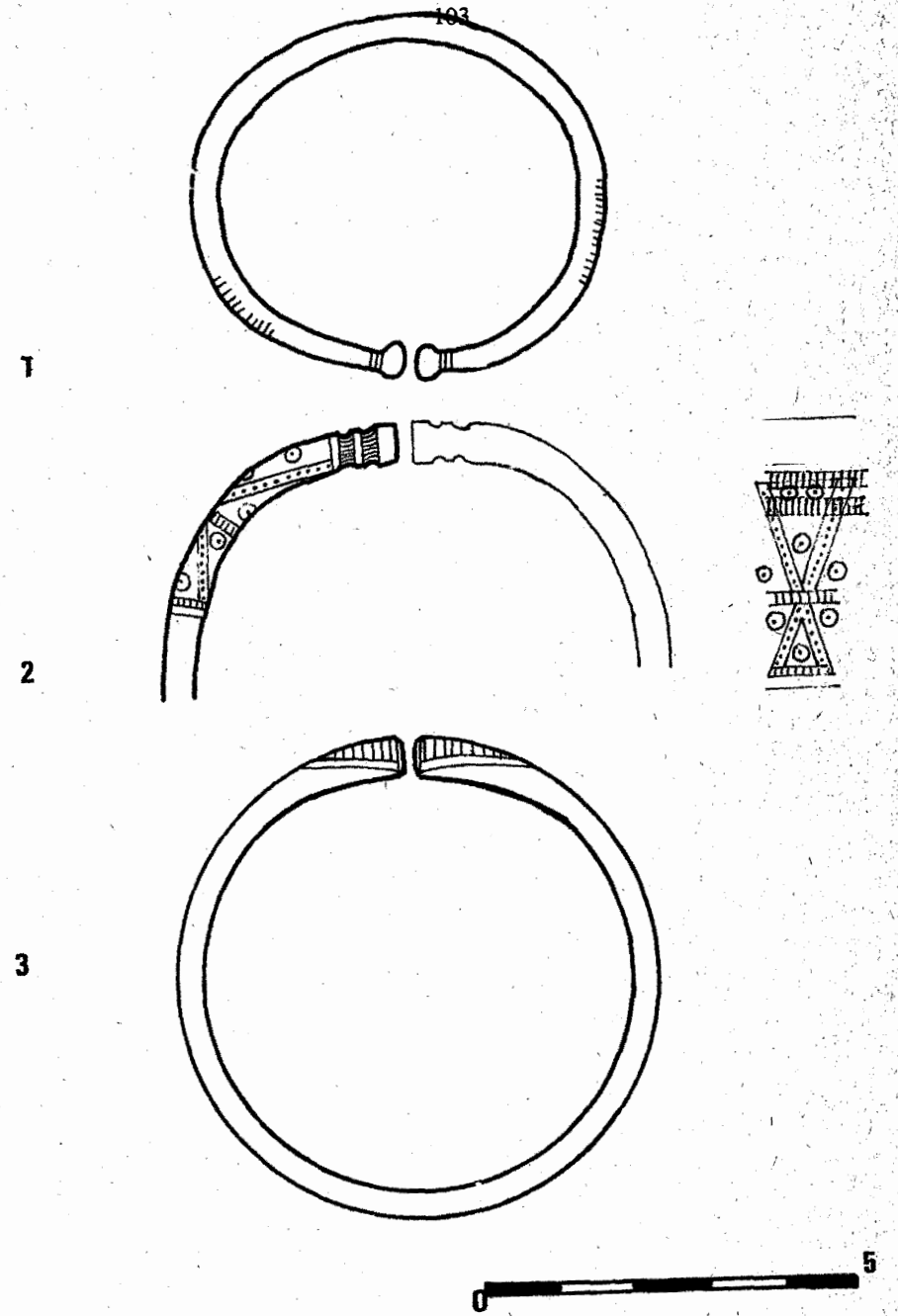


Planche de Caylus. - T. I, pl. CII, fig. 5.



Bracelets

- 1. Dormans. D'après Mme Bretz-Mahler, pl. LXXI, fig. 2.
- 2. Montigny. Mairie.
- 3. Cély. Musée de Melun.

sions différentes séparés par une bande composée d'une ligne de points entre deux traits. Le triangle le plus près du tampon possède trois cercles pointés à ses angles intérieurs et un de chaque côté de sa pointe en opposition. Le second triangle possède le même accompagnement d'une taille plus petite et un seul cercle pointé en son centre. Non répertorié à la mairie de Montigny-Lencoup, nous ne connaissons pas d'exemplaires semblables.

Deux bracelets à décor spiraliforme en relief en bronze nous sont connus provenant de Mareuil-le-Port. Un est formé de quatre parties affectant la figure d'un ovale allongé dont chaque partie est ornée d'un motif en creux de spirale et de cercles pointés. Les quatre parties du bracelet ont à leur extrémité un relief en forme de boules ou d'anneaux. L'autre est compartimenté en trois bandes par des reliefs en forme de boules ou anneaux décorés d'un S. Chacun d'eux possède un décor de double spirale de très bonne qualité.

Bracelets de fer

Quatre seulement sont connus, très oxydés, mais d'autres ont dû être découverts et non conservés. L'un provient de Marolles et est ouvert. Mortery, Montigny et Courcelles en ont restitué chacun un fermé.

Les anneaux - les bagues

Leurs diamètres de 4 à 1 cm environ posent le problème de l'utilisation : bagues, anneaux de pieds, décor sur le vêtement, fragments de systèmes d'attache se combinant avec une ou plusieurs lanières de cuir. Le manque de renseignement de beaucoup de fouilles ne nous permet pas de le déterminer. Cependant, il semble certain qu'à Gravon, Marolles, Courcelles et Cannes-Ecluse, une partie des anneaux soit des bagues et anneaux de pieds de même qu'à Dormans.

Les Boucles d'oreilles

Signalées mais non décrites à Azy, nous en connaissons trois types à Dormans (Pl. XLI, fig. 1). Deux en forme de croissant possèdent des décors incisés : un de stries parallèles, l'autre de chevrons répartis de part et d'autre d'une ligne médiane. Une paire filiforme est faite d'une feuille de bronze extrêmement roulée dont une extrémité s'engage dans l'autre. Tous ces types sont très voisins de ceux de l'époque hallstattienne et ne doivent pas dépasser le début de la Tène 1.

Les fibules

Situées le plus souvent au niveau des épaules, sur la poitrine des inhumés ou au niveau des hanches sur le côté gauche et droit, les fibules assez nombreuses dans les descriptions, mais dont peu nous sont parvenues, ne sont jamais plus que deux par sépulture. Il semble que le nombre de fibules en bronze soit peu différent de celles en fer. Les types sont semblables à ceux de Champagne.

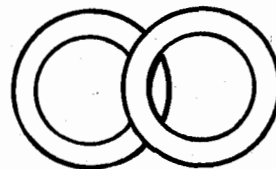
Une série se compose d'un arc allongé, surbaissé et d'un pied se raccrochant au niveau de la brisure de l'arc. Le pied triangulaire se termine par une ovale ou bec. A la tête, le ressort est à quatre spires et à corde externe. Nous en trouvons trois en fer de ce type (Pl. XLII, fig. 5, 6, 9) à Marolles et à Cha-



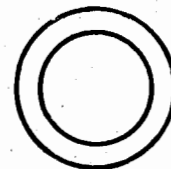
1 dormans



2 marolles



3 montigny lencoup



Divers

1. Boucles d'oreilles. Dormans. D'après Mme Bretz-Mahler, pl. LXXVII, fig. 8, 14, 15.
2. Chaines de ceinture. Marolles. D'après C. et D. Mordant, pl. XLIV, fig. 6.
3. Chaîne de ceinture. Montigny. Collection Lamarre.

lautre une complète et un fragment en bronze. Une, de même type, en bronze, de Cannes-Ecluse, d'après l'inventeur, aurait possédé une plaquette de corail ou d'émail disparue, au sommet de l'arc. Ce type se trouve à Connantre (15), en association dans la sépulture 29, enclos III avec une fibule typique de la Tène 1 C.

Une autre série (Pl. XLII, fig. 1, 2, 3) se compose de fibules à arc extradossé, ressorts à plusieurs spires et corde externe. Le pied revient très bas sur l'arc et se termine soit par un anneau et une boule (Chalautre, une en bronze), soit par une olive et une pointe (Montigny, une en bronze), soit par une boule surmontée d'un fragment de silex, nous dit l'auteur de l'article, mais qui semblerait plutôt être de l'émail ou de l'ambre (Montigny, une en bronze). Deux aux pieds brisés en bronze sont du même type à Chalautre et à Montigny. La cambrure de l'arc, l'absence de décor, le pied avec sa large cambrure et le ressort à longues spirales permettent de nous faire penser en se référant à Mme Bretz-Mahler (16), à la Tène 1 A.

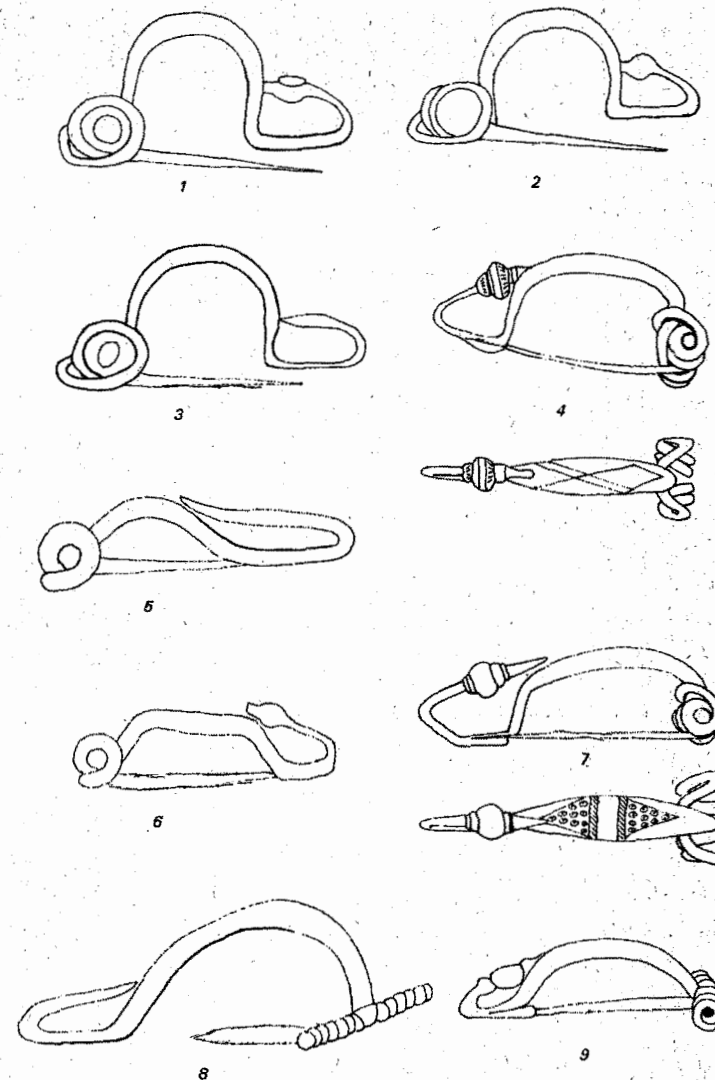
La troisième série (Pl. XLII, fig. 5), que nous discernons, est une fibule à arc en anse de panier et au pied formant un triangle remontant environ entre le tiers et la demie de celui-ci et s'y raccrochant. Le pied se termine par une pointe mousse. La tête possède un ressort à plusieurs spires et à corde externe. Nous en possédons une de fer à Gravon. Ce type semble pouvoir s'apparenter au début de la Tène 2, typologique. Un fragment de pied à Gravon à forme parallélépipédique et très abîmé s'en rapproche et semble pouvoir être daté de la même époque.

Les fibules que nous pouvons apparenter au type de Dux, sont peu nombreuses (Pl. XLII, fig. 4, 7) et proviennent de deux lieux : Chalautre et Montigny-Lencoup. A Montigny, seuls des fragments très abîmés nous sont parvenus. Une tête avec une corde interne, une tête avec corde externe et à arc sans décor, un pied se composant d'un bouton terminé par une pointe formée d'un losange se rattachant à un des deux anneaux entourant le bouton. A Chalautre, nous en avons deux, l'une au ressort à quatre spires et à corde interne possède un pied terminé par une boule et une pointe au décor de moulures et de stries. Le dos de l'arc plat, possède un décor de lignes droites se recoupant pour former une sorte de damier. L'autre, au même type de ressort et de corde, possède un pied à boule et à pointe du même type que ci-dessus, mais non décoré. L'arc, plat, possède un décor symétrique composé de deux triangles aux bases affrontées, les pointes vers le pied et la tête ; les bases sont marquées par une série de stries parallèles entre deux traits et l'intérieur des triangles comporte une série de petits ovales pointés.

Montigny possède une fibule en fer unique en cette région. A arc extradossé, elle se compose d'un long ressort monté sur un arc terminé par deux boules et d'un pied en « tête de canard » revenant au quart de l'arc (Pl. XLII, fig. 8). Ce type de fibule comparable à certaines de l'Hallstatt final semble

(15) BRISSON (A.), HATT (J.-J.), ROVALET (P.), *Le cimetière de Fère champenoise*.

(16) BRETZ-MAHLER (D.), *op. cit.*, S.A.C., 51^e année, n° 1-2, janv.-déc. 1958.



Fibules

1. Montigny. D'après un dessin de Bergeron, en mairie.
2. Montigny. D'après un dessin de Bergeron, en mairie.
3. Montigny. D'après un dessin de Bergeron, en mairie.
4. Chalautre. Musée de Provins.
5. Gravon. D'après C. et D. Mordant, pl. III, fig. 2 a.
6. Marolles. D'après C. et D. Mordant, pl. XLIV, fig. 5.
7. Chalautre. Musée de Provins.
8. Montigny. D'après un dessin de Bergeron, en mairie.
9. Cannes-Ecluse. D'après Jalmain, inédit.

avec cet arc très long, pouvoir être daté du début de la Tène 1, mais le manque de précision du contexte de cette invention ne permet aucune conclusion définitive.

Les fibules filiformes sont connues à Mortery et à Mareuil-le-Port. A Mortery, un fragment de pied, de section très petite, se compose d'une olive se terminant par une pointe, d'un porte-ardillon et du départ de l'arc, décoré de métopes à base d'anneaux en relief alternés avec deux traits de même nature en diagonale. A Mareuil-le-Port, à plusieurs spires et à corde externe, l'arc est triangulaire et le pied qui se termine par une série de boules, d'ovales et d'une pointe est très grand et remonte jusqu'au sommet de l'arc. Ce type, peu abondant en Champagne semble pouvoir être daté du début de la Tène 1.

LES PARURES METALLIQUES DIVERSES

Les boucles de ceintures

Deux nous sont connues. A Courcelles, une en bronze avec trace de fer dont nous ne possédons aucun dessin. A Gravon, une longue de 8,5 cm est une boucle de ceinture plate en fer.

Divers

A Gravon, il faut signaler un fragment de chaînette en bronze très fin. A Melz-sur-Seine, une spirale de bronze longue de 3 cm qui serait un élément d'attache d'une boucle de ceinture vu la taille de l'objet et les parties remontantes de chaque côté. Sa fabrication, son allure, l'apparentent au bracelet dit à spirales que l'on trouve à cette époque. Trouvée sans contexte, elle peut, cependant être datée de la fin de la Tène 1, début Tène 2, de Déchelette.

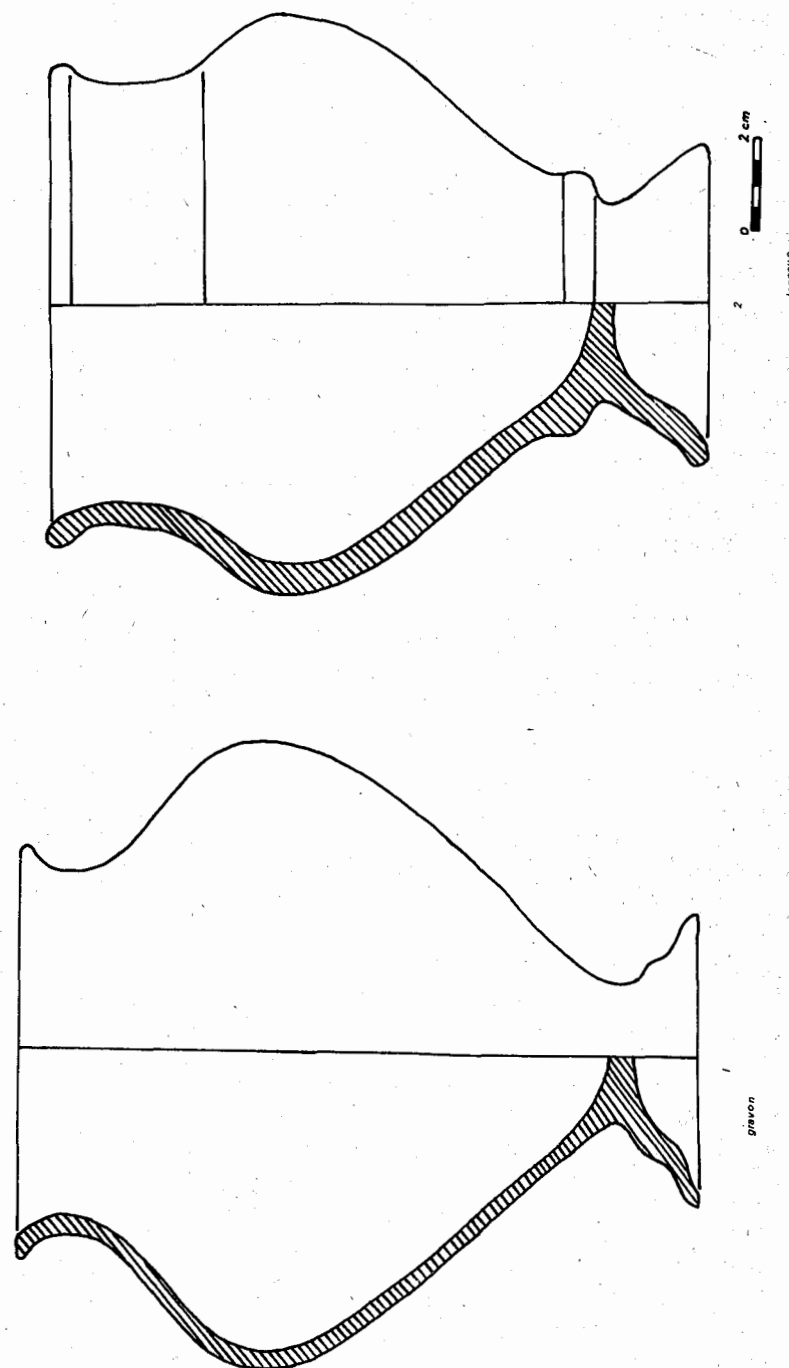
Les ceintures

Une (Pl. XLI, fig. 2), en très mauvais état, est formée d'anneaux de fer reliés par des boucles de même métal et a été trouvée à Marolles dans une sépulture féminine. L'autre (Pl. XLI, fig. 3), de Montigny-Lencoup, est faite de trente anneaux d'un diamètre moyen extérieur de 20 mm et intérieur de 15,5 mm environ. Le système d'attache est un anneau se terminant par une partie recourbée sur laquelle s'accroche une barre perpendiculairement ; et en opposition deux anneaux grossièrement soudés l'un à l'autre. Il s'agit d'une ceinture composée de lanières de cuir sur laquelle sont posés les anneaux de bronze et le système d'attache. Ces pièces sont habituellement considérées comme des parures féminines de la Tène II.

LES OBJETS DE VERRE

Les perles

Un nombre important est signalé dans des publications. Le plus grand nombre est en verre bleu, une à Mortery, Cannes-Ecluses et Courcelles, deux à Chalautre-la-Petite, mais nous en avons deux bleues à motif blanc à Gravon, une grise à Chalautre. Une boucle d'oreilles en verre bleu turquoise en forme



Céramique. — Pots à pied creux
1. Gravon. D'après C. Mordant.
2. Montigny-Mairie.

de barque dont la proue rejoint la poupe, fut trouvée par Bontestten à Courcelles dans les *tumuli* de Montapot.

LA CERAMIQUE

Trouvée dans les sépultures à incinération ou dans les cimetières (fossés, fosses, etc.), elle est peu abondante.

Les pots à pied creux

Trois sont connus (Pl. XLIII), de lieux différents, Gravon, Montigny (Mairie), Cannes-Ecluse. Formés d'un pied creux large se rétrécissant à la hauteur de la coupe, ils ont une carène douce ou ovoïde et un bord sortant ou déjeté. Les pâtes sont noires fines à Cannes et à Gravon, assez grossières et brunes à Montigny. Comme décor, la céramique de Gravon possède deux traits lissés au niveau de la base du col et celle de Montigny un bourrelet à la base de la coupe. Il semble que nous puissions dater ces trois objets dont celui de Cannes, provenant d'une incinération, de la fin de la Tène I et du début de la Tène II.

Les pots

Nous en connaissons un (Pl. XLIV) de Montigny-Lencoup (collection Lamarre, inédit). En terre brunâtre non tournée et à base débordante. La panse sphérique se termine par un petit col subvertical épais et massif. Son apparence nous fait penser à une production tardive.

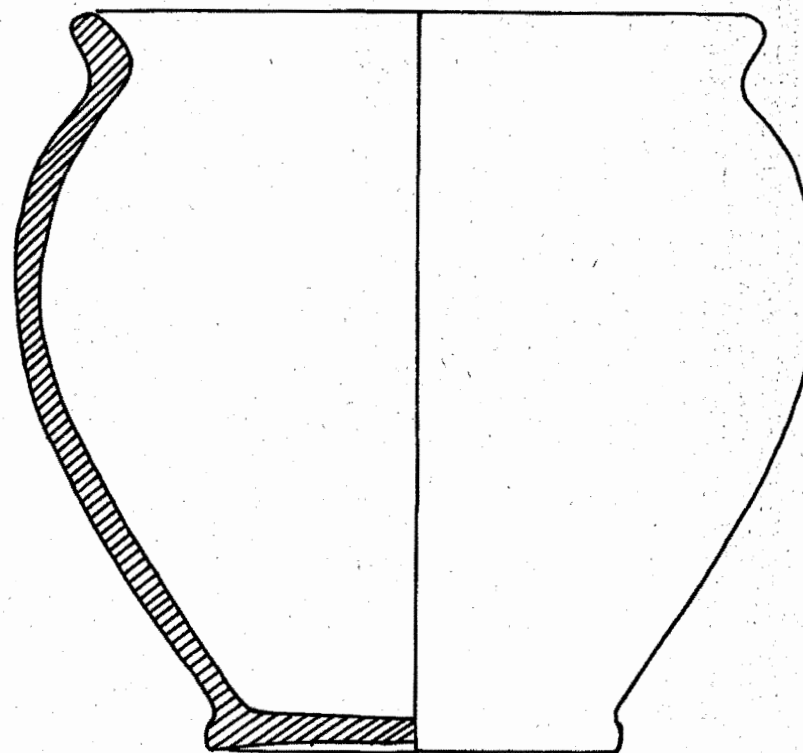
Les gobelets

Dormans en a restitué trois ; deux à bords droits, facettés, ont des formes tronconiques, de grandes dimensions et la carène d'un de ceux-ci porte un décor de Croix de Saint André en mélope. L'autre possède un bord vertical facetté et une panse ovoïde, à fond très petit. Ces trois pièces se rattachent à la tradition hallstattiennne et sont à mettre en corrélation avec les dagues trouvées dans le même lieu.

Céramique

Nous en connaissons un (Pl. XLV) d'après un mauvais dessin, des Albums Départementaux du Musée des Antiquités Nationales. Provenant de Courcelles, il s'agit d'une jatte à col concave et bords éversés, à panse globuleuse et fond plat. Le décor, de couleur jaune, d'après l'auteur du dessin, est situé au niveau du col. Délimité à la hauteur de la panse par deux traits, il se compose de chevrons décorés à l'intérieur de grecques ou dents de loup. Le fond à l'extérieur, est décoré d'un motif géométrique, deux traits à angles droits se coupant au centre, bordés pour chaque portion, de deux traits perpendiculaires. Nous pensons que ce vase, trouvé avec des bracelets de bronze et dans un contexte imprécis, serait datable de la Tène Ancienne avec influences hallstattiennes dans la forme et le décor. Nous ignorons le lieu de conservation de cette pièce fort intéressante.

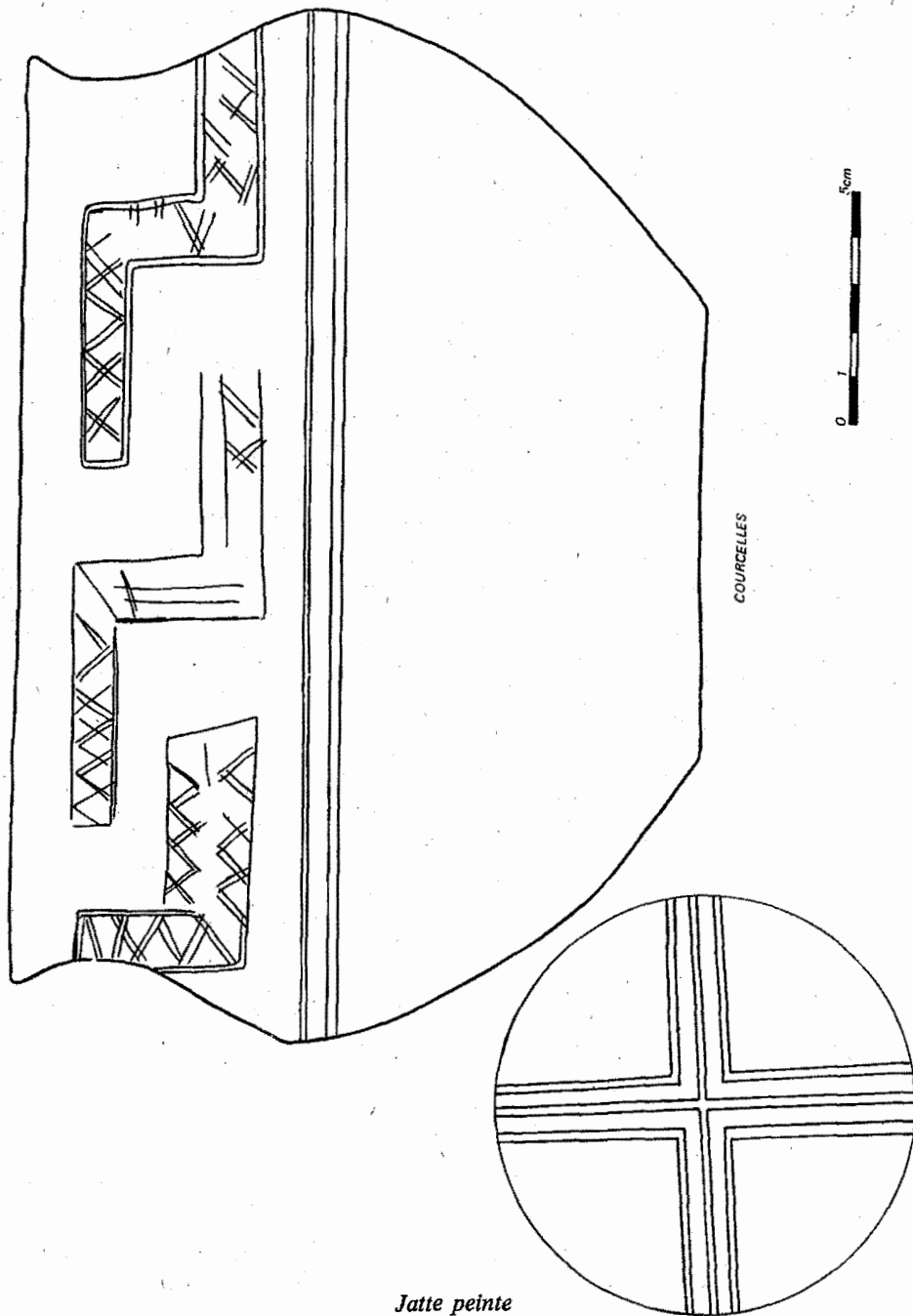
Un vase, d'un type très particulier, est une jatte provenant de Dormans.



MONTIGNY



Céramique. — Pot
Montigny. Collection H. Lamarre.



COURCELLES

Jatte peinte
Courcelles. MAN.

De petites dimensions, à bord subvertical, le fond est percé de trous et devait avoir usage de passoire.

Divers

Deux anneaux de pierre ont été trouvés. Un de schiste sur le thorax de l'inhumé à Gravon, un en pierre dure à Mortery, au diamètre extérieur de 38 mm et une épaisseur moyenne de 8 mm. Un silex taillé de type grattoir provient d'une sépulture de Marolles.

Nous n'avons pas cité dans ce chapitre, le site de Lizines-Sognolles dont le mobilier a disparu. Cependant, d'après les descriptions, il est contemporain des sites étudiés et nous le pointons sur les centres de répartition.

LA TENE II B, III

Neuf sites (Pl. XLVI) nous sont connus en Brie de la Tène II B et de la Tène III jusqu'à la conquête. Cette période correspond au phénomène des oppida et de pré-urbanisation ; nous n'avons pas étudié la fin de cette période qui est l'ère augustéenne et post-augustéenne, 50 avant notre ère, 40 après environ.

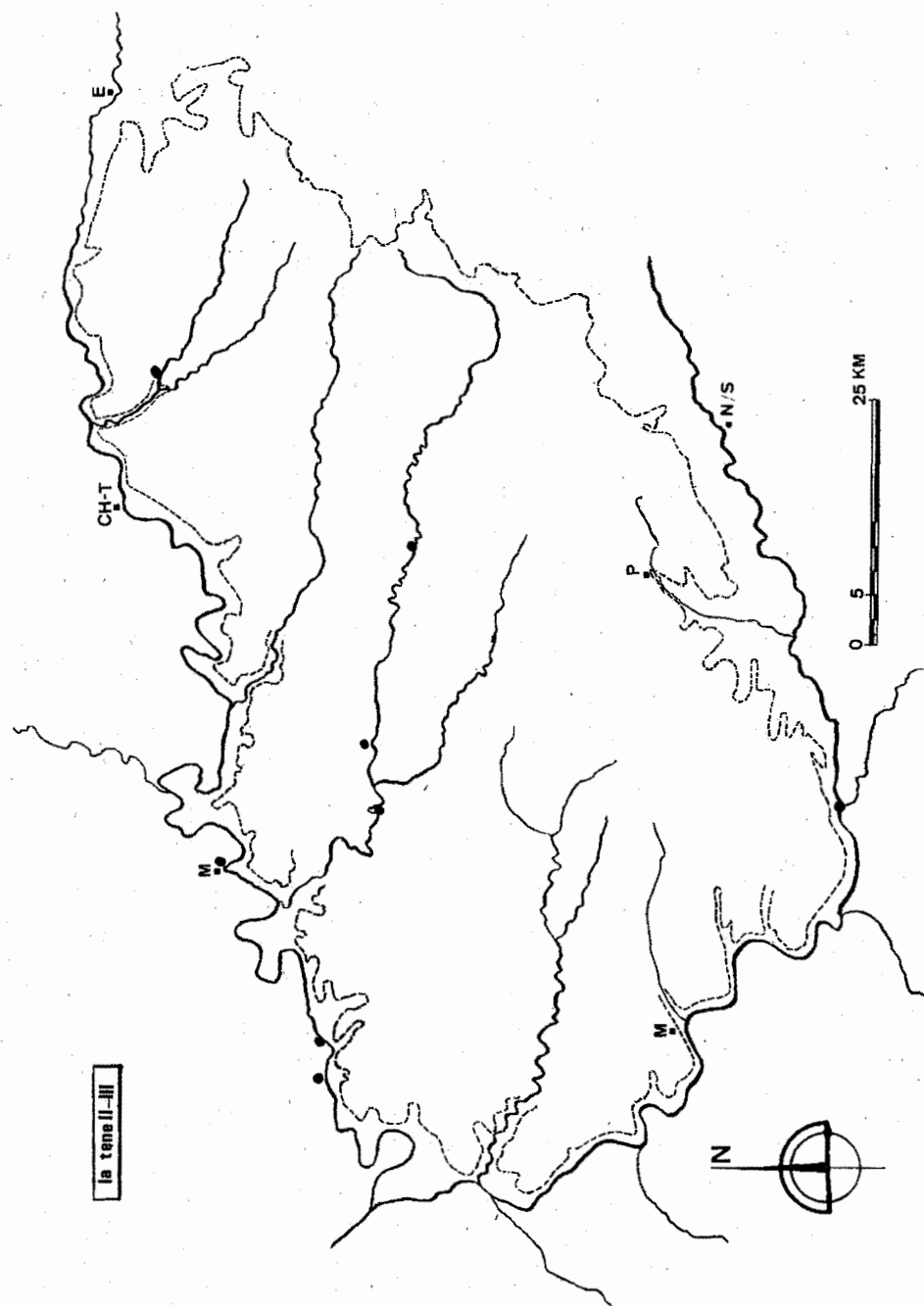
LES STRUCTURES

Les inconnues

Trois sites, Meaux, Chelles, Vaires ont possédé des structures qui nous sont inconnues, l'importance du matériel, pour Vaires, les sites urbains de Chelles et Meaux à toponymes celtiques, nous font beaucoup regretter ces lacunes.

Les habitats

Groupés en des hameaux ou villages, nous en connaissons à Guérard (6), à Coulommiers (9), à La Ferté-Gaucher (6). Ils ont tous été fouillés, dans les alentours de Coulommiers. Une partie des structures fut détruite avant l'étude par des travaux. Sur dix-sept dont nous avons les mesures, neuf ont de petites tailles, de 2,50 à 3,50 m de large sur 3,30 à 4,40 m de long et les autres de 6 à 12 m de long, ont des largeurs semblables. L'orientation ne répond pas à des règles précises et le peu de renseignements que nous possédons ne nous permet pas de situer l'entrée de l'habitat. Tous semi enterrés avec des profondeurs variant de 70 cm à 45 cm par rapport au niveau actuel, ils sont creusés dans le limon du plateau. Sur un ou deux côtés, dans le sens de la longueur, nous avons des banquettes inclinées de 15 à 37 degrés environ, suivant l'auteur. A part ces renseignements, nous ignorons comment s'articulaient les murs et la couverture sur cette structure; l'inventeur ayant rarement fouillé les abords. Seule, une grosse pierre, dans l'habitat n° 1, du haut de Champaugrain, à La Ferté-Gaucher, située au centre, peut être interprétée comme base à un poteau soutenant une partie



de la toiture. Le sol est en terre, sauf à La Ferté-Gaucher (n° 1) où un dallage de pierres meulières de 1,80 m de large se trouve aux abords du foyer. Celui-ci, le plus souvent situé dans un angle de l'habitat, est dans une dépression assez faible de 0,06 m à 0,12 m de profondeur, limité par quelques pierres. On y trouve des cendres, ossements, pierres et tessons. La stratigraphie est une couche archéologique riche de 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur sur le sol de la cabane, surmontée de terre labourée.

Les plans d'ensemble

C'est une notion inexistante dans les rapports sauf pour La Ferté-Gaucher où une partie des constructions sont alignées. Il semble que la fouille concernant essentiellement les fonds et le peu de profondeur des vestiges ne nous permettent pas de savoir si un plan dirige la construction de ces hameaux.

Les fosses

Nous ne reviendrons pas à ce problème que nous avons étudié à un chapitre précédent. Deux sites en recèlent. A Montereau, Laville en découvrit une, circulaire, de 1,50 m de profondeur, au mobilier comportant fragments de céramique, couteau et débris de fibules. A Celles-les-Condé, la prospection aérienne effectuée par R. Chevallier de Nogent-l'Artaud, permit la découverte d'un ensemble de seize fosses et deux enceintes. Les deux enceintes ne donnèrent rien lors de la fouille et furent considérées comme rituelles. Des fosses, sept furent vidées. Toutes cylindriques, elles ont des diamètres oscillant entre 1 m et 2,80 m, la profondeur, variable, va de 3,50 à 0,80 m. Leur remplissage homogène est composé de tessons nombreux, terre, cailloux, grosses pierres, traces de foyers ou masses cendreuses, ossements d'animaux divers, etc., mobilier que nous étudierons par genre et où la céramique est largement majoritaire.

Les sépultures

A cette époque, nous pouvons rattacher un seul cimetière de deux ou trois incinérations et plusieurs inhumations situé à Chelles au lieu-dit la Chapelle-de-Souffrance. Les incinérations se composent d'une urne intacte ou brisée avec, à côté, soit un paquet contenant des armes ou des outils, soit une série de vases, le tout en fosse. Dans les inhumations, une d'enfant est accompagnée d'un vase contenant les débris d'ossements d'oiseau ou de petit animal, et l'autre, à deux squelettes superposés est semblable à celles vues à l'époque précédente.

Le site de Vaires-sur-Marne

Classé dans les structures inconnues, l'abondance du mobilier et ses caractéristiques nous obligent à faire, pour ce lieu, une description plus complète. Découvert lors de travaux en bordure de Marne, pour l'usine électrique de cette ville, il se compose d'une couche située à 3,50 m et 4 m par rapport au niveau actuel. Les vestiges sont dans une terre limoneuse de 10 à 20 cm d'épaisseur, se relevant vers l'est et sans aucun vestige vers son extrémité ouest, comprise entre deux dépôts assez réguliers de petits

coquillages d'eau douce. Le site, fouillé en sauvetage n'a pu être dégagé que sur une petite surface mais a donné de nombreux vestiges pêle-mêle aux cassures anciennes. Dans le calcaire lacustre situé 2 m en-dessous du niveau fouillé, des fragments de pieux en chêne de 9 cm de diamètre, appointés furent trouvés. L'interprétation de cette découverte semble difficile. S'agit-il d'un dépôt provenant d'une crue de la Marne, d'un dépotoir de cette époque, d'une structure dont les poteaux auraient eu un rôle porteur (entrepôts, port, etc.) ? rien ne peut permettre un choix entre ces hypothèses.

LE MOBILIER

LE MOBILIER METALLIQUE

Les armes

Les seules attribuables à cette période sont celles trouvées à La Ferté-Gaucher et dans un « paquet » à la Chapelle-de-Souffrance à Chelles. Il s'agit d'un « sabre tordu », c'est-à-dire d'une épée longue de 0,95 m dans son fourreau et ayant subi la déformation rituelle, d'une lance à douille ployée d'un umbo de bouclier de type « la Tène II typologique », le tout en fer. La disparition de ces objets ne nous permet pas de les décrire et de les dessiner. Ils ont été datés par rapport à la céramique trouvée en ce même lieu à La Ferté-Gaucher. Un poignard pseudo anthropomorphe que nous n'avons pu étudier, fut trouvé sous le sol d'une cabane.

Matériel domestique, de toilette et de quincaillerie

Plus abondant qu'aux époques antérieures, il est aussi très diversifié.

La quincaillerie se compose de forces à Chelles, de poinçons, ciselets, pitons, crochets, d'une clef formée d'une simple tige de section circulaire de 1 cm de diamètre comprenant une partie droite ou poignée terminée par un anneau de suspension et une partie coudée terminée par un crochet, le tout en fer, à Coulommiers.

Le matériel de toilette est représenté par des rasoirs en fer (Chelles, Coulommiers, La Ferté-Gaucher), et deux épingles à cheveux. Une en bronze, est sans décor et l'autre à tige de fer possède une tête en bronze en forme de moulure surmontée d'une sphère et décorée sur le pourtour d'un cercle horizontal (Coulommiers).

Dans le matériel domestique, nous trouvons des couteaux en fer à soie et droit, à Coulommiers, La Ferté-Gaucher et à Montereau et un, courbe et à douille à Guérard ; des aiguilles en bronze et en fer à Coulommiers ainsi qu'un élément de fuseau (?) en fer à La Ferté-Gaucher.

Dans le divers, mentionnons un objet de fer torsadé, à Celles-les-Condé, et un petit oiseau de même métal à La Ferté-Gaucher.

Les parures

Peu nombreuses, elles se composent de pièces en bronze et en argent.

Les bracelets

Nous avons un bracelet filiforme et un tubulaire à Coulommiers, un morceau de bracelet à tige à section carrée torsadé à Chelles (Notre-Dame), un autre morceau toujours en bronze à Celles-les-Condé. En argent, un bracelet d'enfant porte des renflements concentriques (Coulommiers). Aucune de ces pièces ne sont typiques et elles n'ont pu être datées que grâce au matériel céramique trouvé en corrélation.

Attaches de ceinture

Une, avec une fermeture en forme d'ove en bronze, provient du site de Coulommiers ; un fragment formé de tiges de bronze courbe rattachées entre elles par des boutons du même métal est de Celles-les-Condé.

Divers

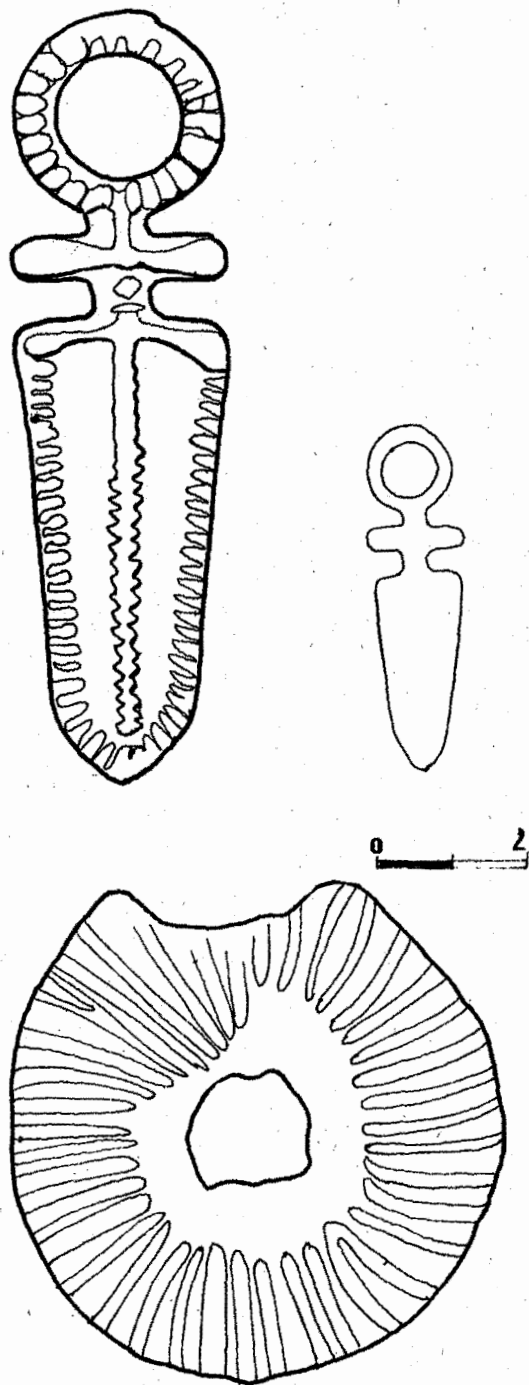
Une bague ciselée en bronze vient de Coulommiers, d'un type courant à cette époque et au gallo-romain précoce. Trois anneaux en bronze proviennent, un de Coulommiers, deux de Celles-les-Condé. A Vaires, en argent, il a été trouvé un « bouton » de 6,5 cm de diamètre. Il porte un trou central et un décor de côtes. Son usage est indéfinissable et cette pièce (Pl. XLVII, fig. 2) n'a pu être retrouvée au Musée de Chelles. Du même métal et du même lieu provient un pendentif (Pl. XLVII, fig. 1) de 4,5 cm de haut se composant d'un anneau supportant une tige soutenant une autre tige perpendiculairement à la moitié de sa longueur puis à la base de celle-ci une pièce triangulaire séparée par une bande à dents de loup. Les bords possèdent un même décor. Nous avons là une pièce exceptionnelle qui semble être un pendentif symbolisant un poignard court dans son fourreau.

Les fibules

Une douzaine nous sont signalées mais sans dessin et sans description pour la plupart. Neuf sont en fer et proviennent de La Ferté-Gaucher (1), Guérard (1), Coulommiers (3), Chelles (Chapelle-de-Souffrance) (1) et Chelles (2), trois en bronze sont de Montereau. La plupart des descriptions signalent seulement qu'il s'agit de fibules du type le plus courant à la Tène II et de la Tène III. Des deux que nous connaissons, une de 0,14 cm de long de La Ferté-Gaucher, en fer, possède un pied triangulaire et serait du type Nauheim ; une autre possède un pied ajouré et un arc assez large, décoré de trois lignes en dent de scie et trois annelets et serait d'un type que la précision de la description ne peut permettre de décider. Les sites de cette époque semblent posséder peu de fibules et nous ne pouvons que regretter le manque de précision des descriptions et l'impossibilité de voir la plupart de ces pièces.

Les monnaies

Une partie de celles découvertes en Brie le furent dans les deux habitats de Coulommiers et Guérard. 3 *Meldi* bronze et 1 *Séquani* en potin, en ce dernier site, 1 *Rémi* bronze, 5 *Leuques* potin, 2 *Massaliotes* en bronze, 1 *Senons* bronze et 1 *Calètes* en argent proviennent du premier lieu. Ces monnaies, la plupart en bronze et de potin, de peuples très divers, montrent que nous



1. Pendentif en argent. Vaires-sur-Marne. Musée de Lagny.
2. Bouton en argent. Vaires-sur-Marne. Musée de Chelles.

sommes dans des sites tardifs de la Tène III et certainement postérieurs à la conquête.

LA CERAMIQUE

Nombreuse dans les rapports, le manque de dessin et l'absence de vocabulaire commun se fait cruellement sentir dans les descriptions. Nous utiliserons la même méthode que pour les autres chapitres et essayerons de faire une synthèse de toutes les trouvailles faites depuis le siècle dernier.

Les jattes

Nombreuses sur les sites d'habitats, dans les fosses et à Vaires-sur-Marne, nous en trouvons plusieurs types avec décor au lissoir, de gorges, épaulement, ressaut et motifs géométriques.

1. A bords droits (Pl. XLVIII)

De diamètre à l'ouverture dans les 22 cm, la hauteur oscille de 10 à 12 cm environ et l'épaisseur de 6 à 7 mm. Nous en trouvons à Guérard une dizaine, à Coulommiers dix-sept exemplaires, à Vaires-sur-Marne une série à la surface extérieure irrégulière, de couleur noire et à Chelles un exemplaire au bord souligné d'une gorge et un léger bourrelet. Une, du même type, à Celles-les-Condé, porte la particularité d'un bord ondé et est signalée par l'auteur comme inédite.

2. A bord rentrant

Quelques-unes sont signalées à Guérard et à Coulommiers sans plus de précision.

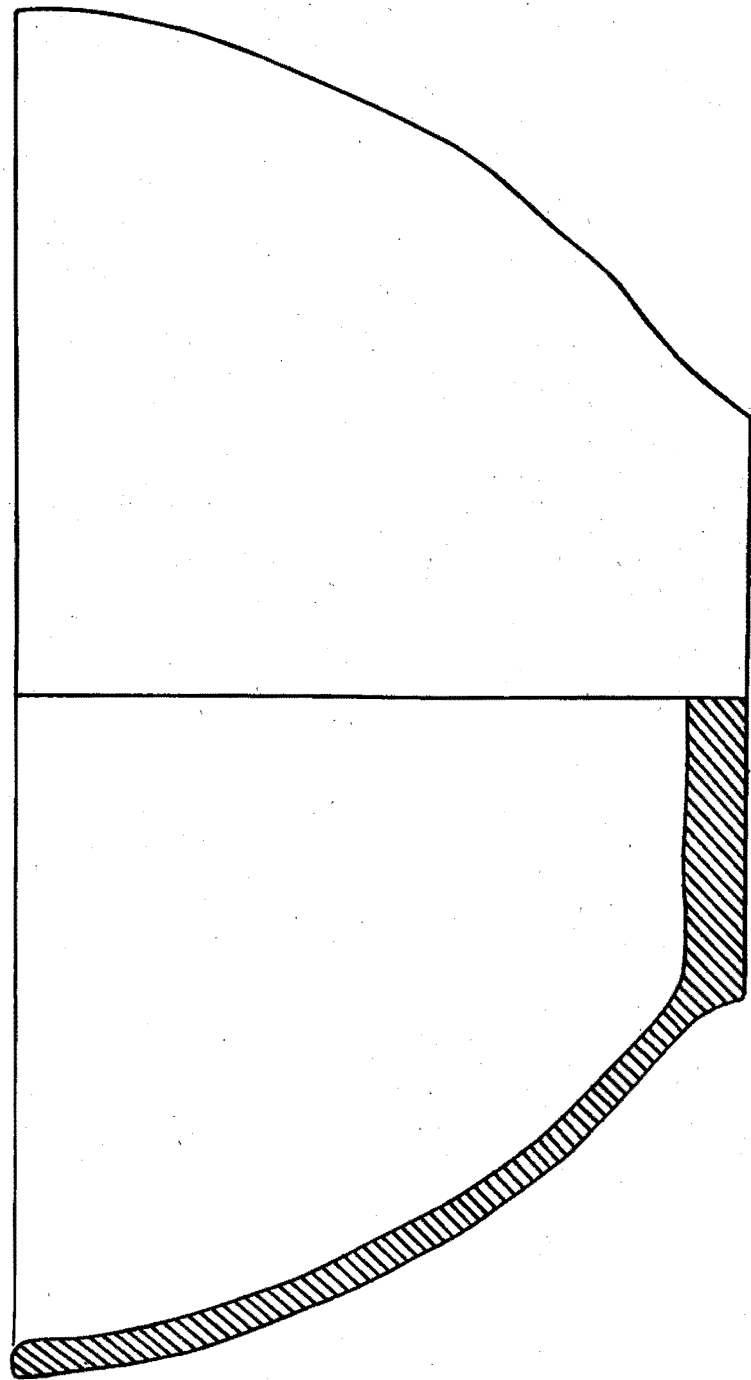
3. A bord subvertical

Trouvées dans tous les sites en assez grand nombre, Vaires, Chelles, Celles-les-Condé, Montereau, le type « classique » est formé d'un bord épais avec ou sans un léger surplomb vers l'extérieur, de pâte grise ou noire bien lissée. Elles ont des diamètres variant de 22 à 10 cm et des hauteurs de 6 à 10 cm. Montées à la main ou tournées, certaines portent sur le bord une série de gorges plus ou moins creuses (Celles), des cercles horizontaux tracés au lissoir (Guérard), des lignes brisées (Vaires).

Un autre type (Pl. XLIX, fig. 1, 2) se compose d'un col en poulie ou S plus ou moins prononcé. Les pâtes noires, cuir ou ocre et assez fines sont tournées ou montées. Les diamètres et les hauteurs sont semblables au type classique. Quelques-unes portent un décor de gorge sur la base du col et sur le haut de la panse. Elle est un groupe bien représenté et une grande partie souvent du mobilier des sites (Vaires, dix-sept exemplaires ; Celles, plus de sept exemplaires). Certaines (Pl. XLIX, fig. 3) portent un cordon entourant l'épaulement (La Ferté-Gaucher, Coulommiers).

Les gobelets

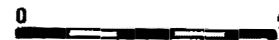
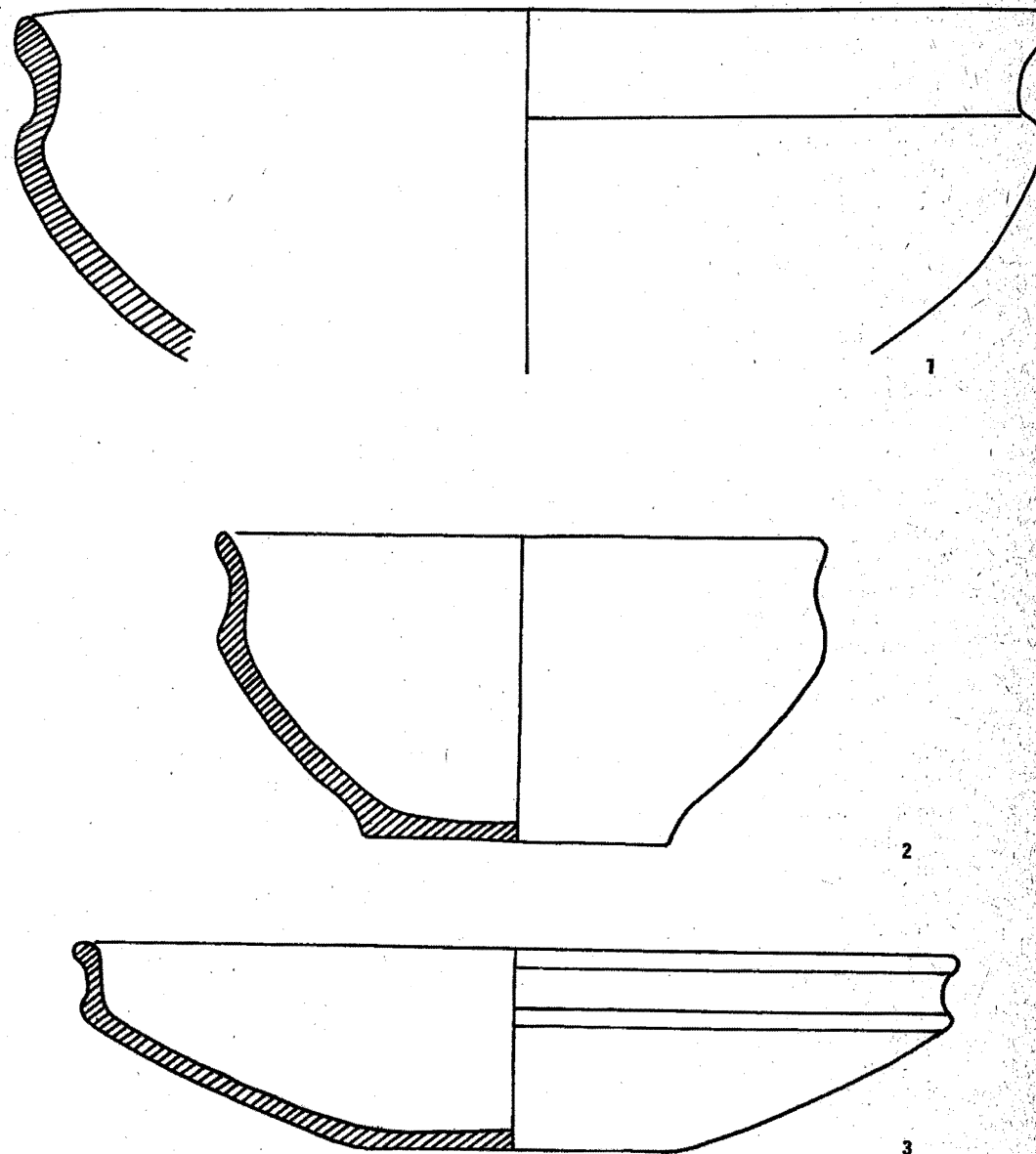
Nous n'en possédons qu'un (Pl. L, 1) provenant de Vaires-sur-Marne, en pâte noire moyenne, non tournée. Il possède une panse galbée et un bord rond rentrant.



VAIRES

Jatte

Vaires-sur-Marne. Musée de Lagny.



Jattes

- 1. Vaires-sur-Marne. Musée de Lagny.
- 2. La Ferté-Gaucher. D'après M. Garnier (5), pl. II, fig. B1.
- 3. La Ferté-Gaucher. D'après M. Garnier (5), pl. II, fig. B2.

Les pots

Signalés en beaucoup de lieux, nous les classons en plusieurs catégories.

1. Les pots ovoïdes (Pl. L, 2)

D'une hauteur assez importante de 10 à 25 cm environ, toujours tournés, ils possèdent un pied à fond plat ou légèrement creux avec un léger rebord périphérique et une panse sphérique se resserrant à la base du col qui va en s'évasant vers le bord toujours subvertical.

Signalés à Vaires, Chelles (Chapelle-de-Souffrance), Guérard, certains portent des gorges sur le haut de la panse à l'extérieur et d'autres sur le bord interne.

2. Les pots (Pl. LI, 1)

De finition grossière, montés à la main, parfois tournassés, de surface externe rougeâtre, noire, ocre, ils possèdent des cols rentrants aux bords subverticaux et des fonds quelquefois débordants. Le décor se situe à la base du col et se compose de hachures, points, cupules en creux tracées au doigt ou au moyen d'un instrument. Un seul (Vaires-sur-Marne) possède ce type en composition avec des stries sur le haut du col. La panse est lissée, enfumée, granuleuse ou peignée verticalement et horizontalement. A Celles-les-Condé, un pot est orné de couleur noire et rouge alternée avec un lissage et un enfumage sur le col et le haut de la panse. Le bas de celle-ci possède un « torchage » grossier. Cette céramique semble être d'un type d'ornementation jusqu'à maintenant non signalée.

Les jarres ou dolia (Pl. LI, 2)

Peu d'exemplaires nous sont connus. Ils sont caractérisés par un rebord plat très important avec ou sans cannelures, une pâte et un lissage grossiers. Nous considérons deux types différenciés par leurs tailles. Les petits *dolia* de 20 à 30 cm de haut et au diamètre oscillant dans les 20 cm (Vaires, Chelles, Guérard, Coulommiers). Les grands *dolia* de diamètres supérieurs ou égaux à 30 cm et aux hauteurs de 50 à 55 cm environ (Guérard). Ce type de céramique est classique et nous en trouvons une grande quantité sur les sites d'oppida de ces époques et de l'époque suivante.

Céramique peinte

Signalons sans pouvoir en fournir des dessins « un pot ovoïde peint en rouge, à décor de traits verticaux, losange en relief et bande ondulée » et plusieurs assiettes tournées peintes à l'intérieur de peinture rouge sur pâte blanche crème (Guérard).

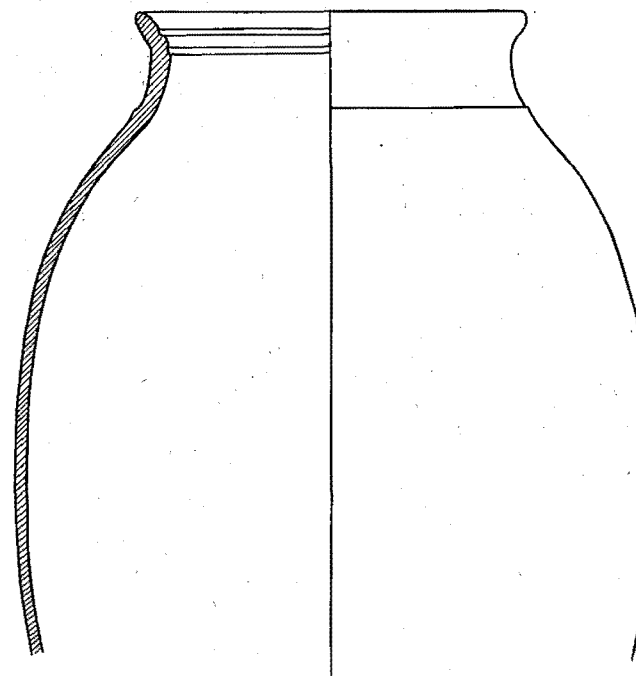
Céramique importée (Pl. LII, fig. 1, 2, 3)

Nous possédons du site de Vaires-sur-Marne et de Montereau (Laville) des fragments d'amphore de l'époque républicaine de même type que celles trouvées sur les oppida.

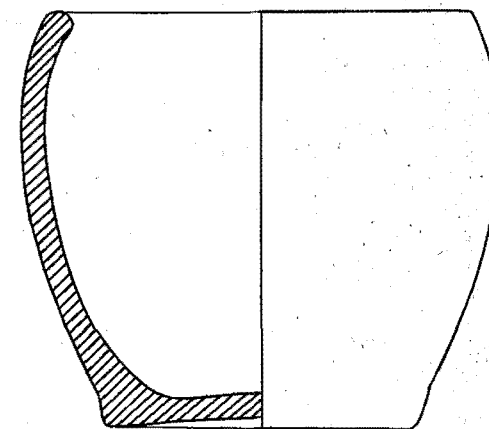
Divers

1. Objets en pierre

Deux meules, une dormante taillée sur les deux faces de 11 cm de dia-



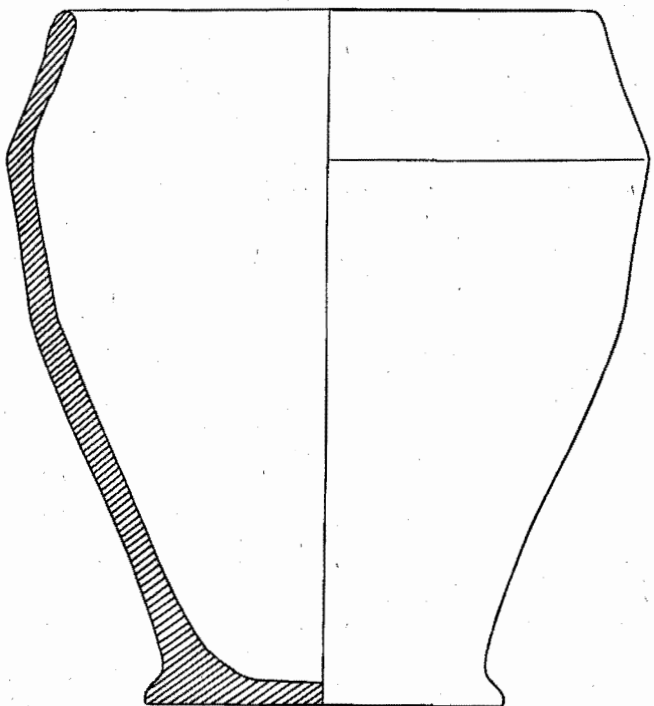
2 VAIRES



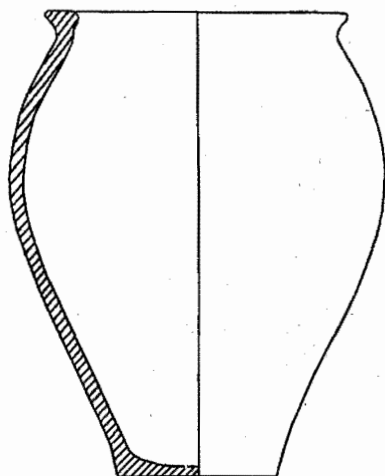
1 VAIRES

1. Gobelet. Vaires-sur-Marne. Musée de Chelles.

2. Pot ovoïde. Vaires-sur-Marne. Musée de Chelles.



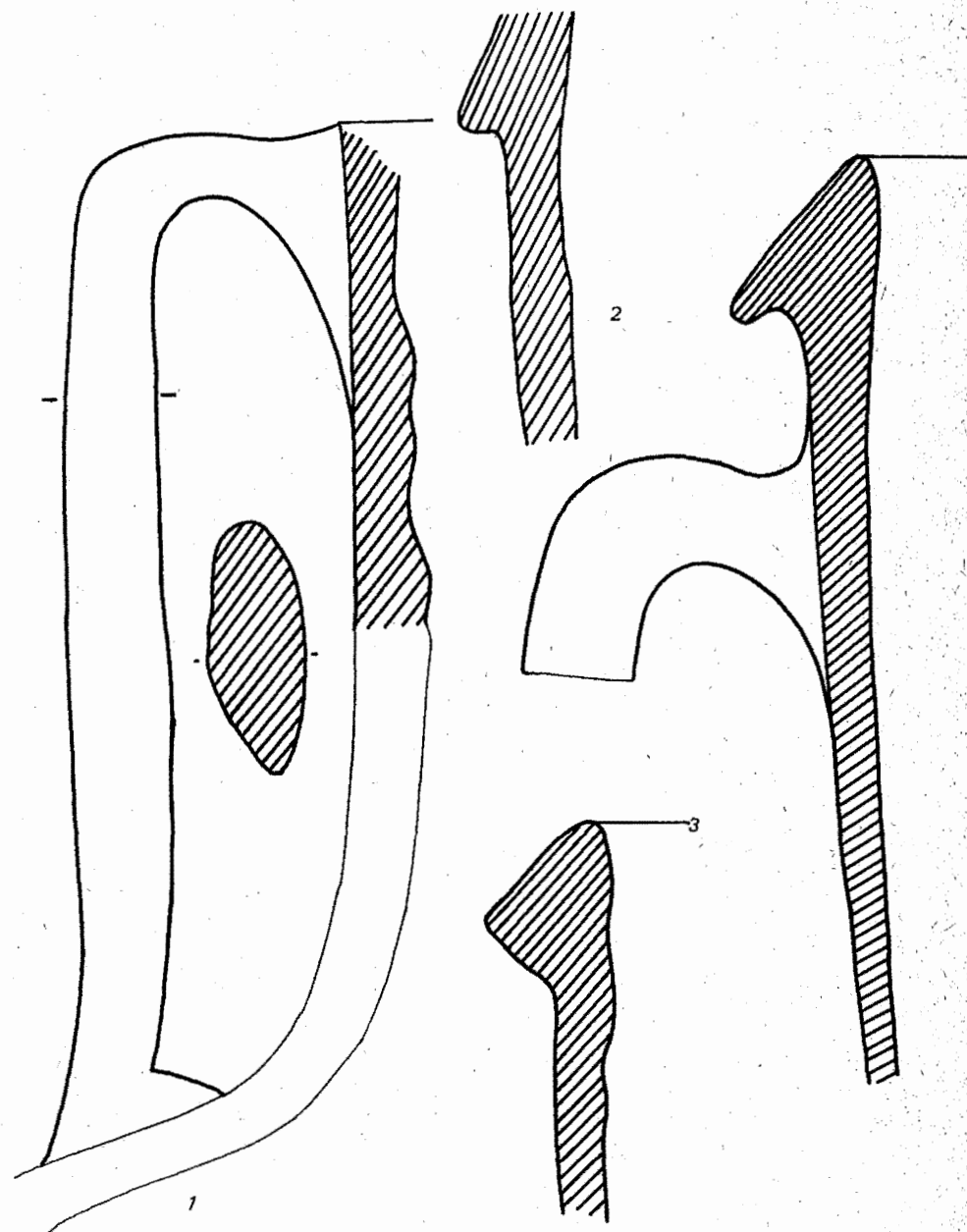
1 VAIRES



2 VAIRES



- 1. Pots. Vaires-sur-Marne. Musée de Chelles.
- 2. Jarres ou dolia. Vaires-sur-Marne. Musée de Chelles.



VAIRES

Amphores

- 1. Vaires-sur-Marne. Collection Sterling.
- 2. Vaires-sur-Marne. Musée de Lagny.
- 3. Vaires-sur-Marne. Musée de Chelles.



mètre en pierre gris bleu et une tournante de 40 cm de diamètre aux bords inclinés vers l'encoche en pierre meulière proviennent de Vaires. Nous avons aussi répertorié deux pierres à aiguiser en grès, à Coulommiers, des éléments de colliers en pierre, à Celles-les-Condé, un phallus à Guérard, un fragment de bracelet de jais, à Coulommiers.

2. Les terres cuites

Elles se composent de plusieurs fusaïoles (La Ferté-Gaucher, Celles-les-Condé), d'un peson ou poids avec perforation dans le sens de la longueur de forme triangulaire et aux angles abattus à Vaires, d'un creuset et d'une figurine (?) à Coulommiers et d'un autre creuset pour perle de bronze (?) à Celles-les-Condé.

3. Les objets de verre

Peu nombreux, nous avons noté deux fragments de bracelets bleu cobalt avec décor de filets en zigzags (Coulommiers et Celles-les-Condé) et deux perles bleues dont une avec décor de spirales blanc (Celles-les-Condé et La Ferté-Gaucher).

Deux objets en os sont signalés, un poinçon en os à Guérard et un manche en bois de cerf à La Ferté-Gaucher.

4. La faune

Signalée dans plusieurs sites, elle comporte des animaux sauvages et domestiques (moutons, porcs ou sangliers, cerfs, chevaux, lapins, bœufs, chiens, loups); nous ne pouvons en tirer de conclusions par manque de pourcentage par type et d'études systématiques.

CONCLUSION

La période hallstattienne est représentée par des sites aux « structures inconnues » et par des types variés de céramique. On connaît peu de choses de l'Hallstatt ancien si ce n'est une fosse à Marolles. Les autres sites se réfèrent à l'Hallstatt moyen et final. Il n'est pas possible de les classer plus précisément. Varennes et Dormans assurent la liaison avec la Tène N. Tous ces sites jalonnent les grands axes fluviaux et forment une concentration au confluent Yonne/Seine. Malgré le peu de sources, on envisage l'hypothèse d'une zone fréquentée par des groupes pauvres semi-nomades vivant d'élevage et d'agriculture le long des grandes vallées.

En Brie comme en Champagne, en Bourgogne et en beaucoup d'autres pays, la période de la Tène I, II A se caractérise par un mobilier riche et diversifié trouvé en sépulture. Le mobilier briard est celui d'une région limitrophe aux rôles de contacts et d'échanges. Par la vallée de la Marne les rites jogassiens et marniens remontent jusques vers Château-Thierry. Nous avons des sépultures plates avec céramiques, boucles d'oreille et pièces jogassiennes à Dormans, Mareuil-le-Port et Nogent-l'Arthaud. La vallée de la

Seine montre la rencontre des faciès bourguignons et marniens. Les rites « bourguignons » se retrouvent dans les traditions des sépultures adventices aux *tumuli* (Courcelles, Chalautre), des pierres sur l'inhumé (Cély, Montigny-Lencoup...), de l'absence de terre noire en remplissage de la fosse, du manque de vases (Cély, Vaux-le-Pénil, Jouy...) et de l'abondance – toute relative – de fibules (Cannes-Ecluse...). La tradition champenoise se retrouve dans certains types de torques et dans le port de la grande épée de fer. Il semble que la région du Montois faite de sols calcaires semblables à ceux de la Champagne, est la zone la plus influencée par cette dernière (cimetière de Montigny-Lencoup). Ainsi les deux rites s'interpénètrent et la région de la Bassée joue le rôle de zone d'échange et de commerce. Sauf quelques rares exceptions, ces cimetières apparaissent à La Tène B moment du développement maximum de la civilisation marnienne et disparaissent lentement dans la première partie de La Tène II.

De la Tène II B, III, nous avons habitats et sépultures. L'incinération y prend le pas sur l'inhumation. Les habitats sont groupés en hameaux et tous les sites sont sur les vallées de grande et moyenne importance. Le mobilier n'est plus parure et armement mais quincaillerie et matériel de toilette. La céramique est l'objet le mieux représenté et se compose de pièces montées à la main ou fines et bien tournées. Les monnaies sont tardives et de mauvaise qualité. Les villages ou hameaux regroupent paysans et artisans sur le rebord du plateau. Quelques *oppida* jouent le rôle de marchés.

Le plateau de Brie, à ces époques, ne possède pas un faciès original. Il est zone de contacts et d'échanges. La période hallstattienne laisse peu de traces et est concentrée plus particulièrement au confluent de l'Yonne et de la Seine. Par la pénétration de la civilisation celtique s'épanouissant en Champagne et en Bourgogne, l'époque de la Tène I, II A est bien représentée sur les grandes voies de communication naturelles et sur les sols calcaires (Montigny-Lencoup). Elle ne semble jamais s'être détachée des dépendances étroites qu'elle entretenait avec les groupes voisins. Une vocation agricole et artisanale sans grand rayonnement se manifeste à la Tène II B, III. C'est sur ces données, que les Romains partant des mêmes vallées assècheront et organiseront le plateau peu ou pas habité aux époques antérieures. De couverture semblable à la Beauce, la Brie subira plus particulièrement le long des voies un défrichement permettant l'implantation de vicus, métairies et villas de colons et d'agriculteurs gaulois et romains. D'une limite vraisemblable entre Belges et Celtes, l'époque gallo-romaine fait une région agricole qui préfigure les tendances actuelles du plateau briard.

ancien	HALLS TATT moyen	LA TÈNE I B	LA TÈNE II B	LA TÈNE III
	final	A	A	
	VARENNES			
	MAROLLES [f n]			
	SAINTE MARTIN	MONTIGNY LENCOURP	CHELLES	
	MAROLLES [f]			
	FRESNES	CELY	MONTEREAU	
	DORMANS	GRAVON	COULOMMIERS	
	MORTERY		VAIRES	
	CHELLES	CHALAUTRE		GUERARD
	MONTARLOT	MAROLLES	LA FERTE GAUCHER	
	LECHELLE	CANNES ECLUSE	CELLES LES CONDE	
		VAUX LE PENIL		
		JOUY LE CHATEL		
		COURCELLES	BALLOY	
		MAREUIL LE PORT		
		NOGENT L'ARTAUD		

REPertoire TOPOGRAPHIQUE

AZY

Canton Château-Thierry
Arrondissement Château-Thierry (02)

500 mètres du bourg
1902 . Fouille . Camuzon

Datation : Hallstatt - la Tène

Structure : cimetière mixte

Hallstatt : 1 sépulture, 22 armilles (?)

La Tène : ? sépultures, 1 boucle d'oreille, bracelets bronze, poterie

Lieu de conservation inconnu

Camuzon O. pp. 93 à 102

BALLOY

Canton de Bray-sur-Seine
Arrondissement de Provins (77)

L'Hermitage
1959 . Fortuit

Datation : La Tène

Structure : sans

2 épées, 1 lance, 1 pointe de flèche en fer

P. Legendre à Balloy

Scherer, pp. 49, 50

Archives Départementales (1)

CANNES-ECLUSE

Canton de Montereau
Arrondissement de Provins (77)

Les Baigneaux
1965 . Fouille . Toullec

Datation : Hallstatt

Structure : 1 foyer 1,80 m x 1,50 m x 0,15 m épaisseur

1 fragment aiguille bronze, 2 morceaux de bronze plats et striés, 1 pointe de flèche 4,4 cm de long silex, céramique, faune.

Lieu de conservation inconnu

Toullec, p. 198

CANNES-ECLUSE

Canton de Montereau
Arrondissement de Provins (77)

Île-au-Loup
1960-1961 . Fortuit . Jalmain

Diverses époques : Hallstatt, la Tène, etc.

Structure : gué d'un ancien lit de l'Yonne actuellement comblé par les sables

Epées, haches, lances, poignards dont 1 épée à sphères (H), 1 poignard à antenne (H), 3 épées (la Tène I)

MAN : 1 épée à sphères, 1 poignard à antennes
Jalmain

* Les noms de personnes parfois suivis d'un chiffre entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Cavailler (2), pp. 73, 74
Cavailler et L. Desbordes, p. 50
Piganiol (1), p. 316

CANNES-ECLUSE

Canton de Montereau
Arrondissement de Provins (77)

1.

Vallée des Moulins
1965 . Fouille . Robert

Structure : four de la Tène surimposé sur une enceinte bronze, zone de 1,20 m de diamètre faite de tessons et pisé, reste une voûte, 2 soles plus une fosse

Plus de 100 tessons de céramique, 1 vase typique (fragment)

Lieu de conservation inconnu

Robert (2), p. 139 ; (3), p. 85

2.

Les Gravelottes ou Vallée des Moulins
1961-1962 . Sauvetage . Jalmain
1963 . Fouille . J. P. G. F.

Datation : la Tène I, la Tène II

Structure : cimetière de 63 sépultures dont 3 incinérations, 9 fossés

Fibules, épées, haches, perle, lance...

Jalmain - J. P. G. F.

Baron, p. 85

Cavailler (2), pp. 73, 74

Cavailler et Desbordes, p. 50

Jalmain (1), pp. 63, 64 ; (2), p. 69 ; (3), pp. 59 à 79 et pp. 96 à 98

Piganiol (1), p. 316 ; (2), pp. 362 à 364

CELLES-LES-CONDE

Canton de Condé
Arrondissement de Château-Thierry (02)

La Croix Joulet

1954 . Fouille . R. Chevallier et P. Fagot

Datation : la Tène II, la Tène III

Structure : 16 fosses, 1 enceinte circulaire et 1 amorce d'enceinte

Tessons et formes céramiques nombreuses

1 fragment d'agrafe de ceinture, fragment d'un bracelet bronze, 1 perle verre bleu, 1 fragment bracelet verre bleu, 1 moule à bouton en terre cuite, 1 fusible, 2 anneaux bronze, 1 fragment fibule fer et une entière. Faune : bœuf, sanglier, chien

Lieu de conservation inconnu

Chevallier R. (2), p. II

Chevallier R. et Fagot P., pp. 661 à 671

CELY

Canton de Melun-Sud
Arrondissement de Melun (77)

Sans lieu dit, sur une colline

1856 et 1860 . Fouille . Champollion-Figeac

Datation : la Tène

Structure : cimetière, 6 tombes plates minimum

4 torques bronze, 4 bracelets bronze, 1 fibule (fragment) fer

Musée de Melun : 4 torques, 4 bracelets

Champollion-Figeac (1), (2), p. 238

Dictionnaire Archéologique de la Gaule

Leguay, pp. 847, 848

CHALAUTRE-LA-PETITE

Canton de Provins
Arrondissement de Provins (77)

Les Grillons

1859 . Fouille . François

Datation : la Tène et autres époques indéterminées

Structure : 1 tumulus comportant 60 inhumations ?

8 torques bronze, 2 bracelets fer, 1 anneau bronze, 1 perle grise, 26 bracelets bronze, 7 fibules bronze, 1 fibule fer, fragments poteries grossières, 1 hache en silex, 2 perles verre bleu, 2 fusaiôles

Musée de Provins : 8 torques, 11 bracelets, 1 anneau, 2 fibules

Anonymes, pp. 63, 64

Archives Départementales (2)

Bourquelot (3), pp. 113 à 179

Buisson (1)

Cavailler (3), pp. 40, 41 ; (4), p. 30

Dictionnaire Archéologique de la Gaule

Michelin, pp. 642 à 644

CHELLES

Canton de Chelles
Arrondissement de Meaux (77)

1.

Rue Eterlet . Section AV ; parcelle 307

1967, 1966 . Fouille . Laporte

1967, 1968, 1969 . Fouille . Ajot

Datation : Hallstatt, la Tène

Structure : inconnue

Faune, céramique, bracelet, monnaie, silex, plaques de terre cuite

Musée de Chelles

Ajot, pp. 125 à 131

Clément, pp. 51 à 53

Inédit

2.

Lieu dit le Bourg . Section G n° 533 bis (HLM Trinquand)

1959 . Fortuit . C. Drouhot

Datation : Hallstatt

Structure : inconnue

Outillage lithique, faune, céramique, fragment de peigne, plaques en terre cuite

Musée de Chelles

Inédit

3.

Dragages de la Marne à Chelles

Avant 1910. Fortuit

Diverses époques dont Hallstatt et la Tène

Structure : gué

Epée à fourreau, épées, lames, etc.

Lieu de dépôt inconnu

Chambroux (3), pp. 72 à 74, Pl. LXXIII

Duval (1)

4.

La Chapelle-de-Souffrance

1902 . Fouille . Chambroux

Datation : la Tène II, III

Structure : cimetière

Une dizaine de céramiques dont cinq formes complètes, 1 épée, 1 lance, 1 umbo, 1 pince à épiler, 1 rasoir, 1 force, débris de fibules, le tout en fer

Lieu de dépôt inconnu

Chambroux (1), (2), Pl. LII

Clément (1)

Duval (1)

CHEZY-SUR-MARNE

Canton de Charly

Arrondissement de Château-Thierry (02)

Gué de l'Abbaye

1960 environ . Prospection sub-aquatique . R. Chevallier

Datation : diverses époques

Structure : gué

2 haches à douille avec anneau en fer

Collection R. Chevallier

Chevallier (1), p. 458

COULOMMIERS

Canton de Coulommiers

Arrondissement de Meaux (77)

La Gonrée et la Pièce de Mée (commune de Saints, suite de la Gonrée n° 93 sect. B)

1962 à 1966 . Fouille . Garnier

Datation : la Tène III

Structure : 9 habitats plus des foyers de plein air

Céramique nombreuse, monnaies (13), objets domestiques de fer, fibules (4) en fer, fragment de bracelet en verre, une figurine en terre cuite, un creuset, une pierre à aiguiser, faune.

Musée de Coulommiers

Desbordes (7), pp. 118 à 121 ; (8), pp. 105, 106 ; (9), pp. 166 à 177

Garnier (3), pp. 101 à 108

COURCELLES

Canton de Montereau

Arrondissement de Provins (77)

Montapot

1808 . Fortuit . Dulaure

1833 . Fouille . Baronne de Vialanne

1840-1850 . Fouille . Pelletier

1860 . Fouille . Bontestten

1875 . Fouille . Quelen

Datation : Bronze, Hallstatt, la Tène

Structure : nécropole : 7 tumuli, nombreuses sépultures plates et une incinération.

47 bracelets ou anneaux de jambe en bronze, un anneau de fer, un bracelet fer, plus de 10 torques bronze, 2 fibules fer, 1 fibule bronze, 2 bagues fer, 4 bagues bronze, 5 épingles bronze, 1 agrafe ceinture, 1 fragment rasoir, 1 épée avec son fourreau en fer, 1 épée fer, 1 perle de verre, 1 boucle d'oreille verre bleu, 1 poterie noire, 1 fragment poterie noire, 3 fusaioles, 1 vase de terre rouge à décor, 1 écuelle, 1 corne de cerf, 1 hache de silex.

Collection Bontestten (fouille de 1860)

Collection Quesvers (2 pièces, mairie de Montereau)

Bontestten, Pl. VIII et X

Bourquelot (4), pp. 33, 34 ; (5), p. 96

Cavailler (2), p. 70

Chouquet (1), p. 312 ; (2), p. 242

D.A.G.

Déchelette (1), p. 131 ; (2), p. 53

Dulaure, p. 446

Haewernick, p. 302

Lecomte

Oudin, pp. 75, 76 ; p. 384

Paty, p. 381

Quelen, p. 622

DORMANS

Canton de Dormans

Arrondissement d'Épernay (51)

Les Varennes

1930 . Fouille . Favret

Datation : la Tène

Structure : cimetière de plus de 20 sépultures

Poignards, épées courtes, torques bronze, bracelets, perlé verre bleu, 1 rasoir, vases « mar-niens », boucles d'oreilles

Musée d'Épernay

Favret (1), pp. 17 à 19 ; (2), pp. 9 à 11

Guillaume

Bretz-Mahler

LA FERTE-GAUCHER

Canton de La Ferté-Gaucher

Arrondissement de Provins (77)

Le Haut de Champaugrain

1959-1960 . Fouille . Garnier

Datation : la Tène III

Structure : 6 habitats

Nombreux tessons et formes complètes, 1 fusaiole, 1 fibule fer, 1 petit oiseau et 1 élément de fuseau fer, 1 rasoir fer, 2 couteaux fer, 1 crochet fer, 1 tranchoir, 1 perle verre bleu, 2 monnaies, 1 manche en bois de cerf, faune.

Musée de Coulommiers

Desbordes (10), p. 41 ; (11), pp. 70, 71

Garnier (4), (5)

Piganiol (3), pp. 299, 300

FRESNES-SUR-MARNE

Canton de Claye-Souilly
Arrondissement de Meaux (77)

1.

Les Sablons, la Remise des Prés
1963-1971 . Fouille . Champagne, Dejoux, Drouhot, Eberhard, Guillaumet

Datation : Hallstatt

Structure : 7 fosses dans le sable découvertes dans les coupes de la carrière
Céramique, une aiguille en bronze, faune, fusaiotes, silex, lissoirs en os.

2.

Parc de Fresnes
1963 à 1971 . idem mais fortuit

Sans structure

Collection Champagne
Musée de Lagny
Circonscription historique de la région parisienne

Champagne, pp. 179, 180
Dejoux (1), pp. 121, 122 ; (2), p. 82
Desbordes (2), p. 138
Drouhot, pp. 146, 147
Inédit

GRANDE-PAROISSE

Canton de Montereau
Arrondissement de Provins (77)

Pincevent
1960-1971 . Fouille du C.R.P.P. . Leroi-Gourhan
1960 environ . Fortuit

Datation : Hallstatt - la Tène

Hallstatt : niveau clairsemé de tessons
La Tène : cimetière : 2 torques, bracelets

Centre de Pincevent
Musée de Chelles (inédit)
M. Roux

Baillou (1), p. 181
Cavailler (1), p. 171 ; (2), p. 70
Inédit
Robert (1), pp. 128, 130
Verdier de Pennery (1), p. 37

GRAVON

Canton de Bray-sur-Seine
Arrondissement de Provins (77)

Le Chemin de l'Ecluse ZI.16
1962 . Sauvetage . Cercle archéologique de Bray-sur-Seine

Datation : Hallstatt final - la Tène I

Structure : cimetière 42 inhumations, 2 incinérations
5 enceintes circulaires
3 enceintes carrées
1 enceinte trapézoïdale
1 enceinte rectangulaire

5 épées, 3 lances fer, 1 bélière fer, 2 fragments boucliers, 13 fibules fer, 6 bracelets bronze,

1 anneau de schiste, 2 perles verre, 3 urnes céramique

Cercle archéologique de Bray-sur-Seine
Desbordes (3), pp. 78, 79
Mordant (1), pp. 47 à 69 ; (2), 135, 136

GUERARD

Canton de Coulommiers
Arrondissement de Meaux (77)

Chemin du Merisier, Sect. ZH n° 53, 54
1967-1969 . Fouille . Garnier

Datation : la Tène III

Structure : 6 habitats

Céramique (tessons et entières), 1 fibule bronze, 5 monnaies, 1 bague Bronze, 1 objet de fer indéterminé, 1 poinçon en os, 1 phallus en pierre, faune.

Musée de Coulommiers
Garnier (2), pp. 139, 140

JABLINES

Canton de Lagny
Arrondissement de Meaux (77)

Dans une ancienne sablière
1965 . Fortuit . Bonnet, Drouhot

Datation : Hallstatt

Structure inconnue

Céramique
Musée de Lagny

Inédit

JOUY-LE-CHATEL

Canton de Nangis
Arrondissement de Provins (77)

Vignes des Brosses . Sect. X n° 84
1964 . Fouille . Garnier

Datation : la Tène I

Structure : 1 tombe plate

1 épée fer, 2 anneaux de suspension, 1 fer et le talon d'une lance, 1 rivet d'umbo
Moulage au Musée de Coulommiers
Garnier (1), p. 203

LECHELLE

Canton de Provins
Arrondissement de Provins (77)

Lieu dit : sans
1966 . Fouille . Mourlet

Datation : Bronze - Hallstatt - la Tène

Structure : fosse aux limites et aux mesures imprécises
Céramique, silex, fusaiotes, faune
Circonscription archéologique de la région parisienne
Desbordes (1), pp. 147, 148

LIZINES-SOGNOLLES

Canton de Donnemarie-Montois
Arrondissement de Provins (77)

Près du Passage dit Voie Romaine
1857 . Fortuit

Datation : la Tène

Structure : inconnue

Colliers, bracelets, armes, poteries semblables à celles de Chalaudre-la-Petite.

Lieu de dépôt inconnu

Bourquelot (1), p. 119

Buisson (1)

MAREUIL-LE-PORT

Canton de Dormans
Arrondissement d'Épernay (51)

300 mètres du bourg dans un champ situé entre la route de Paris et la Marne
1883 environ . Fouille . Baye

Structure : cimetière, 11 sépultures

Datation : la Tène I

Troques bronze, bracelets bronze, 2 fibules bronze, 1 pendeloque bronze, 1 couteau de fer, fragment de poteries, anneaux bronze et fer, 1 lance, 1 javelot, 1 paire de force, vases complets, 2 javelots fer, 3 épées courtes, 2 petites lances

Musée des Antiquités nationales

Baye, pp. 66 à 68

MAROLLES-SUR-SEINE

Canton de Montereau
Arrondissement de Provins (77)

1.

Gours-aux-Lions
1963 à 1969 . Fouille . C. et D. Mordant

Datation : Hallstatt

Structure : 2 fosses

Céramique : 2 tessons peints, 16 tessons, 10 bords, 10 formes complètes ; galets rubéfières, faune.

Cercle archéologique de Bray-sur-Seine

Mordant C. et D.

2.

Gours-aux-Lions
1963 à 1969 . Fouille . C. et D. Mordant

Datation : la Tène

Structure : cimetière avec enclos

3 fibules fer, 3 anneaux bronze, 3 bracelets, 1 bracelet fer, 1 ceinture fer, 4 monnaies gauloises, 1 céramique complète, quelques tessons de céramique

Cercle archéologique de Bray-sur-Seine

Mordant C. et D.

MEAUX

Canton de Meaux
Arrondissement de Meaux (77)

1.

2, rue Georges-Lugol
1957 . Fortuit

Datation : la Tène III

Structure inconnue

1 lame néolithique, 1 vase intact non tourné, morceaux d'argile à clayonnage

Collection J.M. Desbordes

Desbordes (4), pp. 61 à 69

2.

Ancien cimetière de la ville (est de la ville)
1857 . Fortuit

Bracelets gaulois

Desbordes (5), pp. 15 à 18

3.

Dans la Varenne
1859

1 statue G. (?), 1 javelot G.

Lieu de conservation inconnu

Desbordes (5), pp. 15 à 18

MELZ-SUR-SEINE

Canton de Villiers-Saint-Georges
Arrondissement de Provins (77)

La Croix de Fer

1967 . Fortuit . Frichet

Datation : la Tène I

Structure : sans

1 spirale bronze de 3 cm de long environ

Lieu de dépôt inconnu

Frichet, p. 85

MONTARLOT

Canton de Moret
Arrondissement de Provins (77)

A l'est de la Montagne du « Trin » et du village de Montarlot
1962 . Fortuit . Nicolle

Datation : Hallstatt

Structure : 4 fosses

Céramique, faune

Lieu de dépôt inconnu

Nicolle, pp. 199 à 205

MONTEREAU-FAULT-YONNE

Canton de Montereau-Fault-Yonne
Arrondissement de Provins (77)

1.

Dans la rivière Yonne, sous l'arche principale du pont
1848, 1850, 1913 . Fortuit . Tondus-Nangis, Quesvers, Berthiaux

Datation : diverses époques

Structure : gué

Monnaies, 1 fragment de collier, 1 épée en bronze avec partie en fer, 1 pirogue monoxyle

Lieu de dépôt inconnu

Berthiaux

Cavailler (2), p. 74

Cordier, pp. 306 à 315

D.A.G.

Quesvers, pp. 1 à 18

Stein (1)

Tondus-Nangis (1), (2), (3), pp. 14 à 16

2.

« Dans une sablière située dans la vallée de l'Yonne en bordure et à l'ouest de la route de Montargis, à environ 100 m au sud de la ligne Paris-Marseille, à 59 m d'altitude et environ 4,50 m au-dessus du niveau moyen de l'Yonne. »

1898 . Fortuit . Laville

Datation : la Tène III

Structure : 1 fosse

Trois petits débris de fibule en bronze, fragment petite lame silex gris, fragment d'une lame de couteau en fer avec soie recourbée à angle droit sur la lame, gros clous à tête plate, céramique tournée, non tournée, tessons nombreux, 2 formes complètes, céramique d'importation : 1 fragment de tubulure, 1 pointe basale d'amphore, faune.

Lieu de dépôt inconnu

Laville A., p. 641

MONTIGNY-LENCOUP

Canton de Donnemarie-en-Montois

Arrondissement de Provins (77)

La Justice

1869 . Fouille . Brunet de Presles, Delestre

1894 . Fouille . Goy, Bergeron, Guitonneau

1900 . Fouille . Buisson

1930 . Fouille . Lamarre, Octobon

Datation : la Tène I, II

Structure : cimetière d'une centaine de tombes plates

Plus de 12 torques bronze, 5 épées fer, 1 bélière fer, 1 lance fer, 1 couteau fer, 1 poignard fer, plus de 4 petits anneaux bronze, 6 fibules bronze, 6 fibules fer, 2 pièces en fer (éléments de ceinture), 1 bracelet fer, 2 vases, 19 bracelets bronze, 3 anneaux jambes bronze, 1 anneau fer, 21 anneaux bronze, 1 ceinture bronze.

Musée de Provins

Collection Lamarre, Octobon

Mairie de Montigny-Lencoup

Bergeron, pp. LVI, LVII

Bergeron et Guitonneau

Brunet de Presles (1), p. 33 ; (2), pp. 104, 105

Buisson (1), (2), pp. 4 à 8

Inédit (collection Lamarre et Octobon)

MORTERY

Canton de Provins

Arrondissement de Provins (77)

Sur les pentes de Grizy ou de Mourant qui dominent les sources du Durteint ou Dourtain

1867 . Fortuit

Datation : la Tène

Structure : plusieurs tombes plates

2 torques, 5 anneaux bronze, 1 anneau pierre polie, 1 anneau fer, 1 perle verre bleu, 1 tête fibule

Musée de Provins

Bibliothèque de Provins

Bourquelot (2), p. 119

Cavailler (3), pp. 40, 41

D.A.G.

Rogeron, pp. 53 à 56

NOGENT-L'ARTAUD

Canton de Charly

Arrondissement de Château-Thierry (02)

La Champaille, la Desambière

1884 . Fouille . inconnu

Datation : la Tène II et autres époques

Structure : cimetière mixte

1 bélière, 1 épée, 1 pointe de lance, débris céramique

Musée de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Château-Thierry

Chevallier et Guillaume, p. 11

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Canton de La Ferté-Gaucher

Arrondissement de Provins (77)

Lieu dit inconnu

1867 . Fortuit

Datation : Hallstatt

Structure : cache (?)

2 bracelets et une trentaine de fragments type « à nodosités »

Musée de Provins

Inédit

SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY

Canton de Bray-sur-Seine

Arrondissement de Provins (77)

Lieu dit inconnu

1751 environ . Fortuit

Datation : la Tène I

Structure : cimetière de tombes plates

Bracelets bronze, anneaux de jambe bronze, torques bronze

Lieu de dépôt inconnu

Caylus, t. I, pp. 276, 277 et Pl. CII

Verdier de Pennery (2)

TROISSY

Canton de Dormans

Arrondissement de Château-Thierry (02)

Lieu dit inconnu

1884 environ . Fortuit

Baye, dans son travail sur Mareuil-le-Port, note l'existence de sépultures gauloises sur le territoire de cette commune

Lieu de dépôt inconnu

Baye, pp. 66 à 68
Bretz-Mahler D.

VAIRES-SUR-MARNE

Canton de Chelles
Arrondissement de Meaux (77)

Sur l'emplacement de la première station de pompage de la centrale thermique de Vaires-sur-Marne

1960 . Sauvetage . Drouhot, Eberhart

Datation : la Tène III

Structure inconnue, mais présence de pieux dans le calcaire lacustre

Céramique plus de 50 cols ou fonds, une douzaine de formes complètes, 2 pièces de métal : 1 pendentif et un bouton argent ; amphore plusieurs fragments, faune importante, 1 fragment de meule dormante et un fragment de meule mobile, fragment de bois, cendres, pierres brûlées, 1 poids en terre cuite.

Musée de Chelles
Musée de Lagny

Le matériel est inédit dans sa totalité

Clément, pp. 51 à 53
Desbordes (6), pp. 64 à 66
Eberhart, pp. 85, 86 et 105
« La Liberté » 1^{er} juillet 1960, 12 juillet 1960
« La Marne » 4 août 1960, 11 août 1960

VARENNES-SUR-SEINE

Canton de Montereau
Arrondissement de Provins (77)

En bordure du territoire de Montereau
1891 . Fortuit . Lezenas

Datation : Hallstatt

Structure : 1 sépulture

1 torque bronze, 1 torque creux bronze, 1 bracelet bronze, 1 bracelet bronze avec pendeloques, 1 couteau de fer

Musée des Antiquités nationales

Inédit

VAUX-LE-PENIL

Canton de Melun
Arrondissement de Melun (77)

Située sur la pente d'un coteau dominant la Seine au bord de l'ancien chemin (plan de situation dans Leroy 2)

1876 . Fortuit . Nivert

Datation : la Tène I

Structure : 1 tombe plate

2 bracelets bronze, 2 anneaux bronze, 1 épée, 1 décor bronze du fourreau de l'épée

Musée de Melun

Déchelette (1), p. 131
Leroy (1), p. 316 ; (2), p. 199

SITES DE L'AGE DE BRONZE

Nous donnons les références à titre indicatif et nullement d'une façon exhaustive et nous avons préféré mentionner le lieu où le matériel est déposé plutôt que de signaler les découvertes anciennes n'ayant pas reçu la critique souhaitée.

Baye (51) : Schmidt (cf. bibliographie)

Binson Orquigny (51) : Schmidt (cf. bibliographie)

Brasles (gué) (02) : Société Archéologique Champenoise, janvier-décembre 1954, Collection R. Chevallier

Cannes-Ecluse (77) : Groupement Archéologique de Seine-et-Marne, 6, 1965, 7, 1966

Château-Thierry (02) : Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry, 1880, p. 46

Chelles (77) : Musée de Chelles, Bibliothèque Nationale

Chenoise (77) : Musée de Chelles

Courcelles (77) : Mairie de Montereau

Crouttes (02) : Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry, 1880, p. 46

Doue (77) : Musée de Coulommiers

Festigny (51) : Schmidt (cf. bibliographie)

Gravon (77) : Groupement Archéologique de Seine-et-Marne, 7, 1966

Grizy (77) : Groupement Archéologique de Seine-et-Marne, 2, 1961, Musée de Provins

Hermé (77) : Musée de Provins

Jablins (77) : Musée de Lagny

La Grande-Paroisse (77) : Groupement Archéologique de Seine-et-Marne, 6, 1965

Leuvrigny (51) : Schmidt (cf. bibliographie)

Longueville (77) : Groupement Archéologique de Seine-et-Marne, 7, 1966

Marolles-sur-Seine (77) : C. et D. Mordant (cf. bibliographie), Mairie de Montereau

Meaux (77) : Musée de Meaux, Musée des Antiquités Nationales

Montereau (77) : Musée en la Mairie

Saint-Aulde (77) : Groupement Archéologique de Seine-et-Marne, 9, 1968

Varenes-sur-Seine (77) : Mairie de Montereau

Verneuil (51) : Schmidt (cf. bibliographie)

Entre Draveil et Corbeil (94) : Musée de Chelles

Entre Corbeil (94) et Melun (77) : Musée de Chelles

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES ABREVIATIONS

D.A.G.	: Dictionnaire Archéologique de la Gaule
G.A.S.M.	: Groupement Archéologique de Seine-et-Marne (Bulletin)
R.A.	: Revue Archéologique
R.A.E.	: Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est
S.A.C.	: Société Archéologique Champenoise (Bulletin)
S.A.F.	: Société des Antiquaires de France (Bulletin)
S.A.S.L.A.D.S.M.	: Société d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts du Département de Seine-et-Marne (Bulletin)
S.H.A.P.	: Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins (Bulletin)

- AJOT (J.), *Informations archéologiques, fouilles et sauvetages*, G.A.S.M., 1969, 8, Chelles.
- ANONYME, *Sépulture gauloise à Chalautre-la-Petite*, R.A., 1860.
- ARCELIN (P.), *La céramique indigène modelée de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône), niveaux protohistoriques VII et VI*, Aix-en-Provence, 1971.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES, 1. *Cercle Archéologique de Bray-sur-Seine*, M D Z, 719.
2. *Chalautre-la-Petite*, 30 Z 66, 1 plan, 1 dessin, fin XIX^e.
- BAILLOUD (G.), 1. *Fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 6, 1965, Grande-Paroisse.
2. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*, 1964.
- BARON (R.), *Informations archéologiques, fouilles et sauvetages*, G.A.S.M., 5, 1964, Cannes-Ecluse.
- BAYE (J. de), *Cimetière gaulois de Mareuil-le-Port*, Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques, 1884.
- BERGERON (E.), *Cimetière gaulois fouillé en 1894 à Montigny-Lencoup*, Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques, 1895.
- BERGERON (E.) - GUITONNEAU (A.), *Montigny-Lencoup époque gauloise*, 1895, Provins, Congrès des Sociétés Savantes.
- BERTHIAUX (P.), *Les vestiges de l'Age du Bronze dans le canton de Montereau*, 25 octobre 1913, l'Informateur.
- BIBLIOTHEQUE DE PROVINS, *Découverte de Mortery*, Croquis des lieux et dessins des objets.
- BONTESTTEN (G. de), 2^e supplément aux antiquités suisses, 1867, in P.
- BOURQUELOT (F.), 1. S A F, 1858, communication.
2. S A F, 1867, communication.
3. *Découverte d'un vase antique à Chalautre-la-Petite*, S A F, 1859.
4. *Histoire de Provins*, Tome I, Provins Paris, 1839.
5. Travaux, séance du 2 juillet 1862, S A F, 1862.
- BRETZ-MAHLER (D.), *La civilisation de la Tène I en Champagne « la faciès marnien »*, XXIII^e supplément à Gallia, 1971.

- BRUNET DE PRESLES (W.), 1. *Objets gaulois trouvés à Montigny-Lencoup*, Comptes rendus de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie, 1869.
2. *Objets gaulois trouvés à Montigny-Lencoup*, S A F, 1868.
- BRISSON (A.) - HATT (J.J.) - ROUALET (P.), *Cimetières gaulois et gallo-romains à enclos en Champagne, IV, cimetière de Fère Champenoise, Faubourg de Connantre*, mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce et Sciences et Arts du Département de la Marne, LXXXV, 1970.
- BUISSON (G.), 1. *Aperçu d'ensemble sur le canton de Donnemarie-en-Montois, Lagny*, 1900.
2. *Cimetière de Montigny-Lencoup*, S H A P, V, 1901
- CAMUZON (O.), *Les fouilles d'Azy*, Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry, 1903.
- CAVAILLER (P.), 1. *Informations archéologiques. Fouilles*, G.A.S.M., 1961, 2, La Grande-Paroisse.
2. *Répertoire Archéologique du Canton de Montereau*, G.A.S.M., 6, 1965.
3. *Répertoire Archéologique du Canton de Provins*, G.A.S.M., 7, 1966.
4. *Répertoire Archéologique du Canton de Bray-sur-Seine*, G.A.S.M., 2, 1961.
- CAVAILLER (P.) et DESBORDES (J.M.), *Fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 1, 1960, Cannes-Ecluse.
- CAYLUS (C. de), *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, Paris 1752, 1767, 7 volumes in 4^o.
- CHAMBROUX (E.), 1. *Le cimetière gaulois de Chelles, premières fouilles*, Louviers 1902.
2. *Compte rendu de la découverte du cimetière gaulois de Chelles*, Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1903.
3. *Objets découverts dans la Marne*, Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1910.
- CHAMPAGNE (F.), *Informations Archéologiques*, G.A.S.M., 6, 1965, Fresnes.
- CHAMPOLLION-FIGEAC (J.), 1. *Notices sur les fouilles faites d'après l'ordre de l'Empereur, en l'année 1860, dans le cimetière de Cély (77)*, Paris, Firmin Didot, in-8^o.
2. *Cimetière gaulois à Cély*, in R.A., 1857.
- CHEVALLIER (R.), 1. *Deux objets trouvés au gué de l'Abbaye à Chézy, haches à douilles avec anneau en fer*, S.P.F., 1958.
2. *Vestiges de la Tène découverts par prospection aérienne à Celles-les-Condé*, S.A.C., janvier-juin 1955.
- CHEVALLIER (R.) - GUILLAUME (P.), *Le cimetière mixte de Nogent-l'Artaud*, S.A.C., janvier-juin 1956.
- CHEVALLIER (R.) - FAGOT (P.), *Prospection aérienne, vestiges de la Tène II à Celles-les-Condé*, S.P.F., 1958, pp. 661-671.
- CHOUQUET (P.), 1. *Sépulture de Montapot, matériau pour l'histoire primitive et matérielle de l'homme*, VII, 1876.
2. *Sépulture de Montapot. Matériau pour l'histoire primitive et matérielle de l'homme*, VIII, 1877.

- CLEMENT (A.), *Répertoire archéologique du canton de Chelles*, G.A.S.M., 8, 1967.
- CORDIER (G.), *Quelques mots sur les pirogues monoxydes de France*, S.P.F., 1963, LX, fascicules 5, 6.
- DECHELETTE (J.), 1. *Manuel*, Appendice VI.
2. *Manuel*, Appendice V.
- DEJOUY (A.), *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 7, 1966, Fresnes.
2. *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 9, 1968, Fresnes.
- DESBORDES (J.M.), 1. *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 8, 1967, Léchelle.
2. *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 8, 1967, Fresnes.
3. *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 3, 1962, Gravon.
4. *Le site de Meaux*, *Archéologia*, n° 34, mai-juin 1970.
5. *Découvertes archéologiques inédites faites dans la ville de Meaux et aux environs*, G.A.S.M., 7, 1966.
6. *Informations archéologiques fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 1, 1960, Vaires.
7. *Informations archéologiques fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 4, 1963, Coulommiers.
8. *Informations archéologiques fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 5, 1964, Coulommiers.
9. *Informations archéologiques fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 6, 1965, Coulommiers.
10. *Informations archéologiques fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 1, 1960, La Ferté-Gaucher.
11. *Informations archéologiques fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 2, La Ferté-Gaucher.
- DICTIONNAIRE ARCHEOLOGIQUE DE LA GAULE
Cély
Chalautre-la-Petite
Courcelles-Salins
Montereau-Fault-Yonne
Mortery
- DROUHOT (C.), *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 7, 1966, Fresnes.
- DULAURE (J.A.), *Archéographie du lieu la Tombe et ses environs*, Mémoire Académie Celtique, t. II, 1808.
- DUVAL (P.M.), *Paris antique*, Paris, 1961.
- EBERHART (P.), *Découvertes archéologiques de Vaires-sur-Marne*, Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, XXXVI, 9 à 12; septembre à décembre 1960.
- FAVRET (P.M.), 1. *Premières impressions sur le cimetière des Varennes, de Dormans*, S.A.C., 1931, fascicules 1, 2.
2. *La Préhistoire dans la région de Dormans*, Revue d'Épernay, juin 1931.
- FRICHET (R.), *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 9, 1968, Melz-sur-Seine.
- GARNIER (M.), 1. *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 6, 1965, Jouy-le-Chatel.

2. *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 8, 1967, Guérard.
3. *Informations archéologiques fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 7, 1966, Coulommiers.
4. *Découverte d'un fond de cabane la Tène II sur le territoire de la commune de La Ferté-Gaucher*, S.A.C., 52^e année, 2, juillet-décembre 1959.
5. *Découverte de fonds de cabane sur le territoire de la commune de La Ferté-Gaucher*, S.A.C., 53^e année, 2, juillet-décembre 1961.
- GIOT (P.R.) - LEROUX (C.T.) - ONNEE (Y.), *Céramique armoricaine de l'Age de Fer, le souterrain de Bellevue-en-Plonegat-Moysen (Finistère)*. Travaux du laboratoire d'archéologie préhistorique, 1967-1968, Rennes, 1968.
- GUILLAUME (P.), *Les fouilles du cimetière gaulois des Varennes, à Dormans*, Bulletin de la Société d'Études des Sciences, des Arts et d'Histoire d'Épernay, 3, 1964.
- JALMAIN (D.), 1. *Fouille et informations archéologiques*, G.A.S.M., 2, pp. 63-64, Cannes-Ecluse.
2. *Prospection aérienne, lieu dit « Le Cimetière aux Vaches »*. Cercles et enclos rectangulaires, G.A.S.M., 3, 1962.
3. *La Nécropole de Cannes-Ecluse*, B.A.N., V.L., 1961.
- HAEVERNICK, *Die Glasarmringe und-Ring perlen der mittel- und spät-La Tènezeit auf dem europäischen Festland*. Bonn R. Habelt, 1960, in-4^o.
- HENRY (F.), *Les tumulus du département de la Côte-d'Or*, Paris, 1933.
- HURE (A.), *Le Sénonais à l'Age du Bronze et du Fer*, 1931.
- LAVILLE (A.), *Fond de cabane gaulois de Montereau*, Bulletin de la Société Anthropologique, IV^e série, X, 1899.
- LECOMTE (M.), *Recherches sur les antiquités en Seine-et-Marne de 1810 à 1840*. Indicateur général de Seine-et-Marne des 4 et 11 janvier 1908.
- LEGUAY (L.), *Sur le crâne gaulois de Cély (77)*; Bulletin de la Société Anthropologique de France, 1864.
- LEROY (G.), 1. *Revue des Sociétés Savantes*, 1876.
2. *Note sur une sépulture gauloise découverte à Vaux-le-Pénil*, S.A.S. L.A.D.S.M., 8, 1875, 1877.
- NICOLLE (J.), *Quelques sites hallstattiens : Sougères-sur-Sinotte, Villeneuve-la-Guyard, Saint-Clément (Yonne), Montarlot (Seine-et-Marne)*, S.P.F., LIX, fascicules 3, 4, 1962.
- MORDANT (C. et D.), *Le site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, Mémoire S.P.F., 8, 1970.
- MORDANT (D.), 1. *Les enclos funéraires protohistoriques de Gravon (Seine-et-Marne)*, R.A.E., XVII, fascicules 1 et 2, janvier-juin 1966, 17^e année.
2. *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 9, 1968, Gravon.
- MICHELIN (M.), *Fouilles de Montramé*, *Revue des Sociétés Savantes*, 2^e série, t. II, 1859.
- LOUDON (Abbé), *Manuel d'Archéologie religieuse, civile, militaire*, Paris le Coffre, in-8^o, 1873.
- PATY (E.), *Mémoire sur les antiquités galliques et gallo-romaines de Seine-et-Marne*, Bulletin Monumental, 1848.
- PIGANIOL (A.), 1. *Informations archéologiques de la circonscription de Paris*, *Gallia*, XXIII, 1965.

2. *Informations archéologiques de la circonscription de Paris, Gallia*, XXI, 1963.
3. *Informations archéologiques de la circonscription de Paris, Gallia*, XIX.
- QUELEN, *Compte rendu des fouilles de Courcelles-Montapot*, Bulletin de la Société d'Antropologie, décembre 1875.
- QUESVERS, *Le château de Montereau et les ponts de Montereau, Annales du Gâtinais*, 1887.
- ROBERT (Y.), 1. *Informations archéologiques. Fouilles*, G.A.S.M., 4, 1963, Grande-Paroisse.
2. *Prospection de surface*, G.A.S.M., 6, 1965, Cannes-Ecluse.
3. *Informations archéologiques. Fouilles et sauvetages*, G.A.S.M., 7, 1966, Cannes-Ecluse.
- ROGERON, *Reprise de la fouille de Provins du 16 mars 1867*, S.H.A.P., 1912.
- SCHERER (A.), *Informations archéologiques*, G.A.S.M., 1, 1960, Balloy.
- SCHMIDT (E.), *Répertoire archéologique de la Marne*. Mémoire de la Société d'Agriculture, Commerce, Science et Arts de la Marne, XXI, 1926 à 1928.
- STEIN (H.), 1. *La collection Quesvers au Musée de Montereau*. Annales du Gâtinais, XXIII, 1905.
2. *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, 1954.
- TONDUS-NANGIS, 1. *Courrier du Commerce*, 17 octobre 1850 et 21 avril 1851.
2. *L'Abeille*, 20 octobre 1850.
3. *Recherches et sauvetages*, Bulletin du Groupement archéologique du canton de Montereau, 1966, 2.
- TOULLEC (J.), *Fouilles et découvertes*, G.A.S.M., 6, 1965, Cannes-Ecluse, Les Bagneaux.
- VERDIER DE PENNERY (P.), 1. *Note sur les collections de Bru*, G.A.S.M., 2, 1963.
2. *L'Abbé Lebœuf et l'Archéologie sur le terrain*, Extrait des actes du Congrès Lebœuf, 1962.
-